Communications
Canada

Challenges and Choices

Federal policy and program proposals for Canadian museums

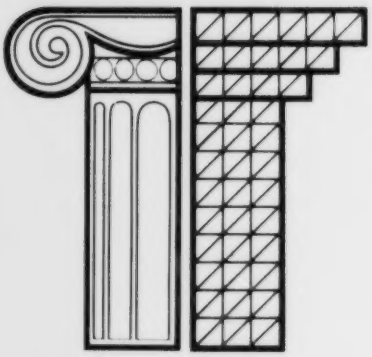

Canada

89-04700/

Challenges and Choices

Federal policy and program proposals for Canadian museums

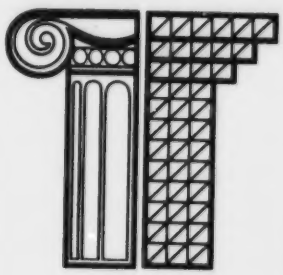

Prepared by Communications Canada

May 1988

©Minister of Supply and Services Canada 1988
Cat. No. Co22-61/1988
ISBN 0-662-55878-2

CONTENTS

MESSAGE FROM THE MINISTER 5

EXECUTIVE SUMMARY 7

1. **ABOUT THE DISCUSSION PAPER** 15
   - What is this document? 17
   - Why discuss museums now? 17
   - What are the key questions? 19
   - Whom does the government wish to consult? 21

2. **MUSEUMS IN SOCIETY** 23
   - Roles museums play 25
   - Defining "museum" 28
   - The broader museum community 29
   - Questions 30

3. **MUSEUMS IN CANADA** 31
   - The growth of museums 33
   - Museum associations 34
   - Federal government support 35
   - Provincial government support 39
   - Municipal support 40
   - Private-sector support 41
   - Questions 42

4. **ISSUES FACING MUSEUMS** 43
   - Collecting 45
   - Recording 46
   - Conserving 47
   - Researching 48
   - Communicating 49
   - Managing 50
   - General issues 51
   - Questions 52

5. **TRENDS AND CHALLENGES** 53
   - Regional diversity 55
   - Demographic trends 56
   - Economic trends 58

Social trends 60
Cultural trends 61
Technological trends 62
Trends in science 63
Questions 64

6. A PROPOSED FEDERAL POLICY FOR MUSEUMS 65
Policy statement 67
Policy objectives 68
A proposed federal role 70
Proposed priorities 73

7. PROGRAM OPTIONS 75
Collections development and maintenance 78
Enhanced public awareness, access and understanding 79
Management development 81
Questions 83

8. PROGRAM DELIVERY ISSUES 85
A comprehensive multi-year approach to funding 87
Definition of a museum 88
Small and medium-sized museums 88
Special status 89
Service to small and remote communities 90
Disciplinary imbalances 91
Program flexibility 92
Role of associations 93
Procedures for reviewing funding applications 93
MAP Advisory Council 94
Financial support vs. advice and services 94
Program implementation 95

9. FROM DISCUSSION TO IMPLEMENTATION 97
Activities to date 99
The consultation process 100
Further steps 101

APPENDIX I MUSEUM STATISTICS, 1985-86 103

APPENDIX II RELATED FEDERAL PROGRAMS 125

Message from the Minister

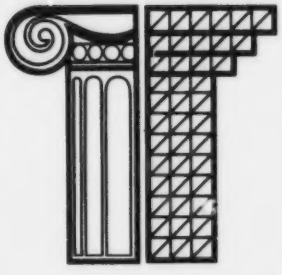

MESSAGE FROM THE MINISTER

Museums have fundamental importance for Canadian society. Serving the collective memory of the nation, they are symbols of national identity and pride, centres of creativity and learning, places of magic and enjoyment.

Tangible evidence of our history and heritage provides a clearer understanding of ourselves. From the small community museum to the large multidisciplinary museum, these institutions reflect who we are and where we come from. All are parts of the international heritage movement, whose aim is to preserve elements of the world's human and natural history for the benefit of present and future generations. The Government of Canada's commitment to this important aspect of Canadian life is borne out by the operation of our national museums and the federal programs of support for museums across the country.

This discussion paper comes at an opportune moment in the development of all museums in Canada. Despite the current reality of financial constraints, museums must prepare for the challenges of the future. How should they meet the needs to expand collections, compete for audiences, make use of evolving technology? This paper is intended to stimulate a dialogue among Canadians about our museums. This dialogue will assist the Government in revising its policies and programs to help Canada's museums meet the challenge of the twenty-first century.

It is important for a revised policy to be relevant to all Canadians -- the people who, through their tax dollars, are the major financial contributors to the country's museums. This policy review should therefore be of interest to every citizen.

I am especially concerned that we find ways to ensure that Canadians living in small and remote communities can share in their museum heritage, and in the knowledge and enjoyment generated through research and interpretation of that heritage.

I believe that a new federal museum policy must be a co-operative venture. I invite your comments. Our museum treasures are worth the effort by all of us.

Flora MacDonald.

Flora MacDonald
Minister of Communications

Executive summary

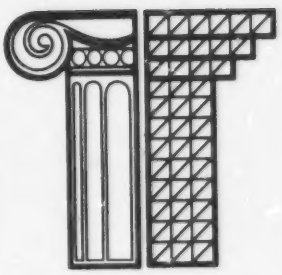

EXECUTIVE SUMMARY

This discussion paper, and the response of Canadians to it, continue a process of policy and program development begun in 1972. This beginning was with the federal government's announcement of a National Museum Policy. Since then, conditions in society and in the museum community itself have changed dramatically and the Government recognizes a corresponding need for change in the federal museum policy and programs. New choices must be made in order to meet emerging challenges.

This paper forms the basis for consultation with everyone concerned: museum workers, interested Canadians, and decision-makers in all levels of government. The intention is to reach a consensus on how to meet these emerging challenges.

Key questions

Throughout, the paper raises questions to inform and to stimulate discussion about what museums are now, what they should become and how challenges should be met and by whom. Some of the key questions are:

- What should the role(s) of museums in Canada be as we move into the twenty-first century?
- Which issues currently facing our museums are the most important to resolve?
- Which emerging socio-economic trends will most strongly affect Canada's museums, and the museum-going public?

- What can each of the players -- museums, governments, associations, the private sector -- do to meet the challenges that lie ahead?

- How can all Canadians, whether they live in metropolitan centres or in isolated communities, have access to museum collections and to the knowledge and spiritual values that they embody?

A proposed federal policy

The following statement of federal policy and objectives is proposed for discussion:

> **The federal policy for museums is: to foster public awareness, understanding and enjoyment of Canada's human and natural heritage through the collection, preservation, research, presentation and interpretation of significant and representative collections of that heritage.**

Policy objectives

- **To promote access for all Canadians to their human and natural heritage collections.**

- **To foster a greater awareness and understanding, in Canada and abroad, of the significance and richness of Canadian museum collections.**

- **To encourage the continued development of excellence in Canadian museums.**

- **To support the development of significant and representative museum collections in all regions of Canada, taking into account Canada's diversity.**

A proposed federal role

The proposed federal government role in support of museums consists of the following elements:

- operation of the national museums;
- operation of other federal museums and collections;
- international activities;
- provision of national services;
- provision of financial support to meet federal priorities;
- enhancement of public awareness.

Proposed priorities

It is proposed that federal government support to museums over the short to medium term be guided by the following priorities:

- collections development and maintenance;
- enhanced public awareness, access and understanding;
- management development.

Program options and program delivery issues

A number of program options for implementing the federal role are proposed for discussion. While a range of federal activities is suggested, it is clearly not feasible to accomplish all things in all areas. Funding limitations dictate that choices must be made.

No matter which program options are ultimately selected, a number of program delivery issues also have to be addressed. How they are resolved will help define how the chosen programs should operate.

The four national museums and their affiliated institutions are identified as the principal instruments for realizing the federal government's policy objectives. As such, each will have a responsibility to operate as a national institution within its disciplinary field, and to work co-operatively with the museum community to further common objectives.

The consultation process

Communications Canada invites your participation in discussing the challenges facing our museum community so that the most informed choices can be made to advance museum development in Canada.

The consultation process will include meetings with representatives of provincial and territorial governments, and national, provincial, regional and professional associations. Further meetings are also anticipated to bring together members of the community who have differing points of view on specific issues.

How to respond

As a first step, the federal government seeks public response to the discussion paper. Comments should be addressed to:

Mr. John Thera
Director, Museum Policy Working Group
Cultural Affairs and Broadcasting Sector
Communications Canada
300 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0C8

1. About the discussion paper

1. ABOUT THE DISCUSSION PAPER

What is this document?

The purpose of this document is to stimulate a discussion among Canadians about museums and their place in our lives -- now and in the future.

Canada's museums can and must continue to be relevant and necessary to all Canadians -- the people who, after all, use and support them. We need to discuss what our museums are now, and what they should be; how the issues facing our museums should be addressed, and by whom.

The discussion and debate arising from this document will guide the federal government as it re-assesses its role, policy and priorities with respect to museums. Your input can assist the Government in designing programs to serve museums and their publics.

Why discuss museums now?

This paper, and the response of Canadians to it, will continue a process of policy and program development begun in 1972 with the federal government's announcement of a National Museum Policy. Implementation of that policy and related programs successfully broadened the public's access to Canada's heritage. New forms of financial assistance and new service programs were provided to strengthen museums throughout the country, assisting them to serve Canadians better.

Since 1972, however, circumstances in society and the museum community have changed. The Government recognizes the corresponding need for federal museum policy and programs to evolve, in order to meet new challenges and make new choices.

This recognition led the National Museums of Canada to hold three "Search Conferences" in 1985. The conferences brought together museum professionals, educators, scholars, museum supporters and representatives of the communications media, to discuss what they envisioned for museums in the years ahead.

In January 1986, the Government created the National Museums Task Force to study the mandate and operations of the National Museums of Canada. The House of Commons Standing Committee on Communications and Culture reviewed the task force's report and, on May 21, 1987, the Honourable Flora MacDonald announced the Government's response. The Minister stated that the Government planned:

- to introduce legislation to establish Canada's four national museums as separate, autonomous institutions, and to dismantle the National Museums of Canada Corporation;

- to transfer the National Programs (the Museum Assistance Program, the Canadian Conservation Institute, the Canadian Heritage Information Network, the International Program, and the Mobile Exhibits Program) to Communications Canada, where they would join related programs already administered by the Department — the Cultural Initiatives Program, the Movable Cultural Property Program, and the Insurance Program for Travelling Exhibitions;

- to retain both the Canadian Conservation Institute and the Canadian Heritage Information Network;

- to simplify the Museum Assistance Program to make better use of limited funds, taking into account the priorities of the museum community;

- to incorporate the necessary services of the International Program into a revised Museum Assistance Program;

- to phase out the Mobile Exhibits Program and to find new ways to meet the needs of smaller, remote communities in Canada;

- to revise federal museum policy in consultation with provincial and territorial governments, the museum community and the public.

This discussion paper follows from that government announcement. It poses the issues to be addressed in re-assessing federal museum policy, proposes revisions to federal policy and programs for consideration, and invites public participation in responding to these proposals.

What are the key questions?

The issues facing museums in Canada today are varied and complex. How they should be addressed depends on the answers to a number of broad questions:

- What should the role(s) of museums in Canada be as we move into the twenty-first century? How should the different types of museums -- public art galleries, science museums, community museums, national and provincial institutions, for example -- develop their unique roles?

- Which issues currently facing our museums are the most important to resolve? What impact will today's choices have on the future development of museums in Canada?

- Which emerging socio-economic trends will most strongly affect Canada's museums, and the museum-going public? How should museums position themselves to benefit from or respond to these changes in society?

- How can all Canadians, whether they live in metropolitan centres or in isolated communities, have access to museum collections and to the knowledge and spiritual values that they embody?

- What can each of the players -- museums, governments, associations, the private sector -- do to meet the challenges that lie ahead? How can they help each other devise approaches suitable to their different needs and aspirations?

- Since the needs of a large, specialized museum may be different from those of a small, community museum, how can a balance be struck in delivery of federal assistance and service programs, between flexibility on the one hand and consistent standards on the other?

Although the Minister of Communications has announced some broad government plans for museums, the implementation of those plans requires further discussion. This paper not only proposes a statement of federal policy and objectives, and a suggested role for the federal government, but also offers for debate a range of priorities and program options.

Through the national museums, the federal government exercises the full range of museum functions, and thus becomes a full partner in the museum community. Since the challenges outlined in this paper affect all museums, the future of the national museums will be equally affected by the choices made as a result of public discussion of federal museum policy. As this paper will show, the national museums themselves will be the principal instruments for realizing the proposed federal government policy.

Whom does the government wish to consult?

This paper provides an opportunity for an open dialogue among all Canadians, including the museum community and decision-makers in government.

The paper is first and foremost directed to museum workers. This large body of dedicated professionals and energetic volunteers not only cares deeply about what museums are, and how they can serve Canadians, but also has the knowledge and expertise to provide the Government with sound advice on the choices to be made.

Since Canada's museums must meet the needs of the public they serve, this paper is also directed to individual Canadians. Their views are vital in determining priorities for what museums should do.

Finally, this paper is also directed to the decision-makers in governments at all levels. They too must have the opportunity to discuss with their fellow Canadians how the federal government should discharge its share of our collective responsibility for Canada's heritage.

2. Museums in society

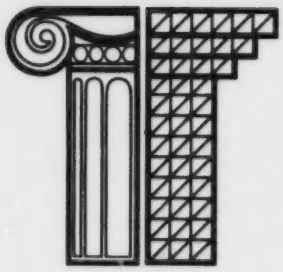

2. MUSEUMS IN SOCIETY

This chapter examines the basic question of what a museum is. Addressing that question raises two other important questions.

One is the philosophical question of why museums are important to people. The answer to this depends on an understanding of the roles museums play in society. How these roles develop over the coming decades, and the relative emphasis accorded each role by different museums will have a cumulative impact on how society values museums and how museums fit into the social fabric. The choices made today should be based upon an awareness of their long-term effect on museums.

The second, closely related question is how government policy and programs should deal with museums. This should also include an examination of how non-collections-based institutions, such as exhibition, science or artist-run centres, might relate to government policy and programs.

Roles museums play

Museums have a responsibility for interpreting the past, explaining the present and thereby illuminating choices for the future. This is an enormous and all-encompassing responsibility. It covers the full range of historical, cultural, scientific and artistic human endeavor. In Canada, there are museums specifically devoted to each of these purposes. At the appropriate level, small, medium and larger museums all undertake their share of the larger responsibility.

Canada's museums act as custodians, research bodies, educational institutions and entertainment centres. Although these roles may not change, their relative emphasis and the way these roles are fulfilled are undergoing continuous modification.

In Canada and elsewhere new visions are being developed of how museums can best do the things that only they can do.

Many museums originated in their founders' vision that they would provide a needed -- and welcomed -- community service. And, as their history has unfolded, museums have become rooted in a sense of community pride. No matter what their mandate, or whether they serve a regional, national or international constituency, museums should express a community's sense of identification with its historical, cultural and artistic roots. Each museum in Canada fulfils a necessary and valid social function.

As **custodians**, museums perform the vital role of collecting and preserving works of art, heritage objects and scientific specimens. Because of the variety and magnitude of materials that could be collected, museums must specialize; few museums can collect in all areas. Each museum's specialized collection, however, has relevance to its particular constituency. Individual objects in a museum's collection may function as cultural icons, a physical representation of the community's shared values.

In the late 1980s, museums are grappling with the question of whether collections are the reason for a museum's existence, or whether they function primarily as examples of the cultural and educational messages to be conveyed. Different types of institutions, such as ecomuseums, art galleries or natural science museums, will probably answer this question differently. The answers will have an impact on each of a museum's other roles.

Museums, however, are more than repositories for their collections. Many museums play a key role as **research institutions**, whose curators and scientists pursue investigations in the human and natural sciences. While all museums conduct research to some degree or another, clearly the major institutions, with their specialized staff and larger budgets, play an important role as centres of excellence and learning. In some academic disciplines -- archaeology, ethnology, art history, taxonomy or natural sciences, for example -- museum

collections are essential for research. It is therefore appropriate to examine the evolving relationship between museums and the academic community, in terms of both disciplinary studies and the roles of curators and academics.

Museums' collections and knowledge underpin their role as **educational institutions**, a role that places them among social agencies concerned with the life-long process of learning. At the heart of this role is the public exhibition of collections, which allows museum visitors to experience a direct, personal relationship with works of art, artifacts or specimens. Public programming, publishing, outreach activities, school programs and so forth all enrich this relationship. A unique aspect of museums' educational role is their ability to appeal to all ages. Museums have the flexibility of being available to all and not being tied to a curriculum.

Similarly, travelling exhibitions, whether major international blockbusters or more modest but no less important exhibits, can link museums with each other. This enables their collections to be shared by people the world over. The museum and the museum visitor are partners in developing a kind of cultural literacy through the medium of the collections. Each museum, however, articulates this role according to its own philosophy and objectives; hence the programming of a community-based ethnic museum differs dramatically in tone and style from that of a metropolitan art gallery or a science museum.

As **centres of entertainment**, museums have an opportunity to combine learning and leisure. They make a significant contribution to the range of assets a community creates to meet its own needs and to attract visitors. Museums are well positioned to compete with the theme parks and festivals, water slides and arenas, which offer relaxation and entertainment to citizens and tourists alike. How actively museums should pursue this role, without sacrificing curatorial excellence on the one hand or audience development on the other, is a question of some controversy.

Defining "museum"

Just as museums interpret a changing world to the public, so the definition of "museum" is evolving in response to a changing society. Taking the 1974 UNESCO definition as a model, the Canadian Museums Association describes a museum as:

> **A non-profit, permanent establishment, exempt from federal and provincial income tax, open to the public at regular hours, and administered in the public interest, for the purpose of collecting and preserving, studying, interpreting, assembling and exhibiting to the public for its instruction and enjoyment, objects and specimens of educational and cultural value, including artistic, scientific (whether animate or inanimate), historic and technological material.**

Reflecting a heightened emphasis on serving the public, the International Council of Museums (ICOM) proposed a new definition in 1986:

> **A museum is a non-profitmaking, permanent institution in the service of society and of its development, and open to the public, which acquires, conserves, researches, communicates, and exhibits, for purposes of study, education and enjoyment, material evidence of man and his environment.**

Both definitions specifically include a wide range of institutions: museums and art galleries, zoos, aquariums, conservatories, botanical gardens and arboretums, planetariums and observatories, historic sites and restorations, archives, nature parks, science centres and exhibition centres. In this discussion paper, the word "museum" is used in this inclusive sense.

It must be acknowledged, however, that not everyone accepts the broad inclusiveness of these definitions. This has consequences for determining eligibility for government programs. For example, institutions like science centres or exhibition centres often do not hold permanent collections. This could be an issue when considering criteria for program eligibility.

Alternatively, government policy could apply to a wide range of institutions, whether or not they fulfil every aspect of a formal definition. Program eligibility could be based on determining whether an institution fulfils the role for which it seeks support. For example, a science centre could be eligible for support to mount an exhibition.

The broader museum community

The museum community is much broader and more diverse than the museological institutions themselves. As it will be used in this paper, the term "museum community" includes all those who interact with museums: all levels of government, the education and business sectors, freelance curators and exhibit fabricators, volunteer and support groups, museum trustees, researchers and scientists, private collectors and donors.

One strength of the museum community lies in this diversity. Another strength can be found in linkages with other social groupings. For example, art museums cultivate ties with contemporary artists; technology museums foster relationships with industry; community museums collaborate with the cultural, ethnic and heritage groups within their orbit. Various groups rely on museums to provide for such needs as artistic expression, community social space, cultural retention or revival, or scientific identification.

Thus no one characteristic sums up all museums. The museum community, however, is unified in its commitment to museums, to ensuring that they are enabled to make their unique and vital contributions to society.

Questions

This chapter has focused on the key question of what a museum is.

- From a philosophical perspective, how should a museum function as a social institution? How will today's choices about museum roles affect the future place of museums in society?

- From a practical point of view, how should eligibility for government programs be determined? Should the criterion be the ability to conform to an institutional definition, or the ability to meet functional program objectives?

3. Museums in Canada

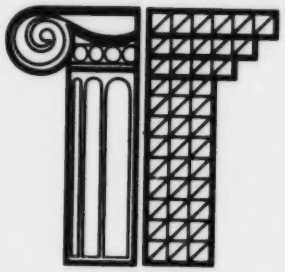

3. MUSEUMS IN CANADA

This chapter examines the historical context for museums in Canada. The growth in the number of institutions is examined, as is the development of support for museums from government, the private sector, associations and the public.

The growth of museums

Since 1841, when the Geological Survey of Canada was founded, Canadians have been establishing museums. The early mechanics' institutes and athenaeums, women's institutes and university collections, were forerunners of the many museums we enjoy today.

Statistics Canada survey data from the past fifty years can be used to chart the growth of museums and related institutions, including not only museums and art galleries, but also historic sites, archives and nature parks.

One of the first surveys, conducted in 1938, listed 150 of these institutions. By 1964, the number had grown to 385. When the National Museum Policy was introduced in 1972, there were 943 heritage institutions. Much of the growth between 1964 and 1972 was stimulated, at least in part, by Canada's centennial.

The most recent survey, for 1985-86, received responses from 1,946 heritage institutions of which 1,005 were identified as museums and art galleries. (See Appendix I for a more detailed summary of the 1985-86 Statistics Canada data.)

Accompanying the continuous growth in the number of museums has been the growing need for staff -- both professional and volunteer. In 1985-86, full-time museum staffs, as reported to

Statistics Canada, numbered about 4,000 people. Approximately 5,000 worked in museums part-time. The number of volunteers had grown from fewer than 5,000 in 1974 to more than 15,000 in 1985-86, reflecting the tremendous increase in the role played by volunteers. Their contribution to all facets of museum work has been and will continue to be fundamental to sustaining Canada's museums.

While comprehensive data on museum attendance has not been routinely collected, the 1985-86 Statistics Canada survey reported approximately 20 million visits to museums and art galleries that year. If attendance at archives, zoos, aquariums, conservatories, botanical gardens, arboretums, planetariums, observatories, and historic sites were included, this figure would rise to 53 million visits. Adding nature parks would bring total attendance to 98.3 million visits in 1985-86.

Museum associations

The increase in numbers and professionalism of Canadians involved in museums is paralleled by the development of museum associations. Founded in 1947, the Canadian Museums Association (CMA) has contributed significantly to the development of the museum community. The CMA has exercised an important national role, through such activities as aiding museums to fulfil their functions, acting as a clearing house for information, supporting training and professional development, promoting high standards of ethical conduct and professional practice, and acting as a key spokesperson for the museum community. As William Withrow, Director of the Art Gallery of Ontario, wrote in the fortieth anniversary issue of the CMA magazine Muse, "The CMA is the major mechanism through which we have any sense of identity as a profession in a national context."

Provincial and regional museum and art gallery associations began to be established in the early 1950s. These associations have as their major role the promotion and advancement of museums. In concert with the CMA, they have now formed a national policy forum to speak on behalf of museums and art galleries across

Canada. They have also played a key role in providing training and professional-development opportunities to enhance professional standards in the museum community. In addition, these associations promote an understanding and appreciation of museums within the private and public sectors.

A number of other specialized professional associations have also been formed. For example, organizations representing conservators and interpreters, zoos and aquariums, science centres and planetariums, archivists and art-museum directors, as well as other discipline-related associations of zoologists, archaeologists and the like, all contribute to the development of museums.

Federal government support

Viewing museums as fundamental to providing the country with a sense of national pride and identity, the federal government has supported museums since Confederation. The cornerstone of this support is the establishment and operation of the national museums:

- The National Gallery (including the Museum of Contemporary Photography);
- The Canadian Museum of Civilization (including the Canadian War Museum);
- The National Museum of Natural Sciences;
- The National Museum of Science and Technology (including the National Aviation Museum).

These are the only museums whose mandates specifically require them to reflect the entire country.

Apart from the national museums, museum collections are held in no fewer than 30 federal departments and agencies. Some of these collections are housed in departmental museums, or in national parks and national historic sites. Responsibility for these collections falls under the mandate of the department or agency responsible for their operation.

With the creation of the Canada Council in 1957, federal support was made available to non-federal institutions. Canadian public art galleries and some museums were able to apply for grants for such activities as extension programs, exhibitions, and support for scholarship.

In 1972, the federal government initiated a concerted effort to support museums. With its cornerstone principles of "democratization and decentralization," the National Museum Policy established a series of National Programs to provide museums with financial assistance and services. These programs and services now include the Canadian Conservation Institute (CCI); the Canadian Heritage Information Network (CHIN); the International Program; and the Museum Assistance Program (MAP), a granting and advisory program.

New sources of support have become available to museums since 1972:

- the Movable Cultural Property Program, begun in 1977;
- the Cultural Initiatives Program, established in 1980;
- the Canadian Jobs Strategy, initiated in 1985;
- the Insurance Program for Travelling Exhibitions, established in 1985;
- tourism and cultural sub-agreements of Economic and Regional Development Agreements.

TABLE 1

Minister of Communications portfolio
Operating expenditures of museums, 1986-87

	$ '000s	
National Museums of Canada operating budgets		
• Canadian Museum of Civilization	15,723	
• National Gallery of Canada	13,011	
• National Museum of Natural Sciences	9,896	
• National Museum of Science & Technology	7,016	
• Corporate management	1,553	
• Common services provided by the National Museums of Canada	18,273	65,472
Direct support programs		
• Insurance Program for Travelling Exhibitions	488	
• Movable Cultural Property Program (grants)	801	
• Museum Assistance Program (grants)	8,396	
• Cultural Initiatives Program (contributions)	3,703	
• Canada Council (exhibition and programming grants to art galleries)	2,900	16,288
Other support		
• National programs operating budgets		
- Canadian Conservation Institute	4,096	
- Canadian Heritage Information Network	3,370	
- International Program	173	
- Museum Assistance Program	1,109	
• Tax deductions for donations of cultural property	40,000	48,748
TOTAL		130,508

The principal sources of federal support to museums are within the portfolio of the Minister of Communications. This support, summarized in Table 1, takes several forms:

- the operating budgets of the four national museums;
- direct support programs providing grants for a number of purposes, operated by Communications Canada and the Canada Council;
- services related to conservation, collections, documentation, international travelling exhibitions, and technical services; and,
- tax measures, such as the certificates of cultural property which give donors tax credits.

Although the majority of the direct support programs provide operating grants of various kinds, the Museum Assistance Program and the Cultural Initiatives Program also support capital development.

In recent years, major capital support from the federal government has been directed towards new facilities for the national museums. Capital costs for construction and fit-up are currently estimated at $162 million for the National Gallery of Canada, $227 million for the Canadian Museum of Civilization and $29 million for the National Aviation Museum.

Significant support for capital development has been provided through the tourism and cultural sub-agreements to the Economic and Regional Development Agreements (ERDAs) negotiated between the federal government and the governments of Ontario and Quebec. Of the $90 million in these agreements, so far $11 million in Ontario and $20 million in Quebec will go to museum

development. In addition to ERDA funding, the federal government recently announced an $8 million grant for the Art Gallery of Ontario.

An important source of salary support for museums, particularly for smaller institutions, has been the Canadian Jobs Strategy administered by Employment and Immigration Canada. In 1986-87, $11.3 million from this program supported jobs and training in museums and archives.

Other sources of federal support through provision of grants or services are outlined in Appendix II. These include various programs within the departments of the Secretary of State, External Affairs, and Environment. As well, the National Archives of Canada provides a combination of financial support and technical services to the archival community.

Provincial government support

In addition to funding provincial institutions, provincial governments began to deliver operating grants and some technical assistance to smaller museums in the 1950s. During this period, provinces began to establish cultural branches within larger departments responsible for such activities as recreation, youth, citizenship, amateur sport, multiculturalism, historic preservation or tourism.

Provincial institutions have also provided financial and technical support. Some of the main objects of this support include travelling exhibitions and training assistance.

Operating support to museums and art galleries from provincial governments, as reported to Statistics Canada for 1985-86, was $93.6 million, representing 40 percent of all museum income.

Municipal support

While Statistics Canada does not provide specific data on municipal support to museums, the 1985-86 survey reported $19.6 million received from "other government sources." This amount is made up primarily of municipal support. Community museums are generally the recipients of the largest portion of these funds.

Private-sector support

The Task Force on Funding of the Arts (Bovey Report) put private-sector support to the arts in Canada at approximately $35 million a year, plus an estimated $10 million to $15 million for capital facilities. The Bovey task force also clearly indicated the necessity for cultural organizations, museums included, to develop additional methods of revenue generation, such as admission fees, profits from shops or restaurants, rental of facilities, and, of course, private-sector contributions.

Private-sector support for museums occurs in a number of ways. Museums such as the Seagram Museum, and the Canadian Centre for Architecture, are privately established and funded. Sponsorship of exhibitions by the business community has been growing. For example, Northern Telecom and Alitalia supported Vatican Splendor: Masterpieces in Baroque Art, and Shell Canada was a sponsor of The Spirit Sings, the Glenbow Museum's exhibition of native artifacts at the 1988 Winter Olympics. The private sector also provides museums with professional advice and assistance through individuals serving on boards of trustees, and through donations not only of funds, but also of heritage objects, collections and artworks.

Questions

This chapter helps provide a factual basis for understanding the current position of museums in Canada, with a view to determining where they should be in the future.

- How should each of the major players in the museum community -- all levels of government, the museums themselves, the associations, the private sector -- support museums? What works well, and should be left alone? What should be changed, and how?

- Is there an appropriate balance of funding between the public and private sectors? Is each of the three levels of government contributing an appropriate share of public-sector funds?

4. Issues facing museums

4. ISSUES FACING MUSEUMS

This chapter examines issues facing Canadian museums today. Rather than attempting an in-depth description of issues in all sizes of institutions and sectors of the museum community, this chapter highlights key issues within the different museum functions: collecting, recording, conserving, researching, communicating and managing.

While the questions listed here will be familiar to the museum community, it is worthwhile approaching them with two basic considerations in mind. Since not all issues are likely to be of equal weight, it is necessary to determine which of them require action first. And since no one player -- whether a government, an association or an institution -- has the resources, the expertise, or, indeed, the position within the museum community to tackle all the issues, it is necessary to consider which players could deal with each one most effectively.

Collecting

Collections are not only a museum's irreplaceable asset, they are also the very reason for its existence. A recent Canadian Heritage Information Network (CHIN) study found that about 90 percent of public collections of works of art, artifacts and specimens in Canada are held by about 60 museums and galleries. Collection policies and activities are one of the key ways in which a museum defines and fulfils its mandate.

- As collections continue to grow over time, they generate ever-increasing demands for facilities and support. If resource levels remain static, then managing growth becomes the critical challenge for museums.

- Museums may face difficulties in pursuing their collection objectives, due to such factors a rapidly rising costs. This has happened recently to public art galleries, because of accelerating prices in the fine-art market. The rate at which new products are produced presents daily challenges for some historical or science museums attempting to build contemporary collections.

- With the potential of new technology to provide more information in a variety of media, some museums are rethinking the balance between physical and intellectual access to collections. If information about objects or collections is available through such means as electronic databanks or holography, perhaps acquiring the object itself becomes less important.

- Since it is difficult for individual museums to assess gaps and duplications in collections on a regional or national level, the museum community as a whole may have to address this issue. Canada has, for example, a relatively large number of collections on pioneer life, but relatively few science and technology collections.

Recording

Recording information such as the origin, provenance, material composition or species of an object or specimen is basic to maintaining public collections. Collections documentation is a continuous process; the files on every item in museum collections remain forever open and subject to updating.

- Whether to introduce new information technology, and what information to document, are critical questions facing museums of all sizes.

- Although CHIN has been instrumental in setting documentation standards for some types of collections, priorities for collections documentation over the next 20 years have yet to be established.

- Since information produced and used by museums is not restricted to collections data, museums have to assess the costs and benefits of creating and maintaining networks and shared databases.

- Many institutions face a continuing backlog in collections documentation.

Conserving

Conservation is the technology of perservation. Preserving collections involves, on the one hand, preventive measures; on the other, the treatment and restoration of objects. Over the past 16 years, the Canadian Conservation Institute (CCI) has been instrumental in providing conservation services to Canadian museums, conducting research on materials and methods of treatment, disseminating conservation information throughout the museum community, and generally fostering the development and practice of conservation in Canada. While considerable progress has been made, clearly much more needs to be done to ensure the preservation of the artifacts, specimens and works of art housed in Canada's museums.

- Growth of collections and better understanding of conservation needs have led to demands for more laboratories, conservators, treatment capability and research. Since these are all real needs, it is necessary to set priorities to ensure the best return on resources invested in conservation.

- For larger museums, conservation is mainly a question of resources; for small institutions, it is also a question of awareness, knowledge and good preservation practices. Types of conservation support have to be appropriate to the capacity of an institution to use them. For example, centralized services must be made available to small institutions.

- Conservation capability is not uniformly available across the country. There is a need to attract conservators to under-served regions.

Researching

Although research is fundamental to museums' collecting and public-programming activities, the nature and relative importance of research vary from one type of institution to another. For example, the scholarly research that underpins a fine-art exhibition differs greatly from the basic biological research that may be undertaken by a natural-science museum.

- Museums are often the only type of institution undertaking research in certain subject areas, such as material history or biological systematics. The bodies that fund research, however, have often been reluctant to support museum-based research projects.

- Since research helps to infuse collections with meaning, museums need to foster ties with institutions such as universities in order to benefit from existing pools of knowledge. In this way, museums may also be able to encourage research related to their collections and public-programming objectives. These connections include sponsorship of research projects or artists-in-residence, cross-appointments, exchanges of personnel, and technological linkages through the electronic media.

- Museums are the best places in which to undertake museological research. Areas where research is needed include user needs, audience development, marketing, computer applications for museums, and the evaluation of innovative approaches to public programming.

Communicating

The public's perception of museums is based largely on their success as communicators. Communication with the public takes place through permanent or travelling exhibitions, publications, public programming, school visits and so forth. If curating collections represents museums' responsibility to preserve the collective memory of humankind, then communicating the knowledge, wonder, beauty and significance of the collections represents museums' responsibility to individual citizens, whose taxes and donations support museums, and for whom the collections are held in trust.

- Traditionally, exhibitions (permanent, temporary or travelling) have been the principal means for sharing museum collections with the public. However, rising costs of travelling exhibitions are causing some museums to explore other ways of sharing their collections and knowledge.

- On the one hand, there is no substitute for the original artifact, specimen or work of art. On the other, the fragility of objects, or a lack of appropriate facilities in some communities, limit the circulation of exhibitions. Greater emphasis on the use of other media, such as film, television, publications, or use of replicas or duplicate objects, can promote intellectual access to collections, especially for under-served and remote communities.

- People's awareness and appreciation of the role museums play in society is directly proportional to their knowledge of what museums do. Communication about the full range of

museum activities (for example, visits behind the scenes, open storage) can promote understanding of the value of museums.

- Museums are challenged in their role as communicators by other entertainment and recreational attractions, such as sports events and theme parks. Innovative approaches have to be developed, and shared with others, to compete for the attention of a public with many interests and distractions.

Managing

In addition to performing their purely museological functions, museums have to manage their day-to-day operations. Governing authorities, management and organizational structures, and funding profiles vary greatly from institution to institution, but all museums must plan, manage, and account for their activities and assets. These include people, budgets, physical assets, information and collections.

- Museums face an often bewildering variety of demands important to their day-to-day operations: marketing, audience development, revenue generation, fundraising, technology, public relations, user needs, evaluations, lobbying, networking, coalition building, time management.

- Since museums operate in a changing environment, they need to be able to manage change with far-sightedness and flexibility. New technology presents opportunities, but also demands new approaches. Museums must remain relevant in the face of changing public expectations.

- Museums need people with the knowledge and skills to deal with a variety of issues important to museum development and operations. Staff, trustees, volunteers and friends all benefit from training and professional development.

General issues

Although most issues can be encompassed within a functional model of museum activities, some issues cut across all functions:

- Most museums face costs that are rising faster than their government funding. This applies whether an institution is one of the majority of Canadian museums with an annual budget of less than $40,000, or one of the 56 museums with an annual budget over $500,000. As a consequence, museums are exploring alternative sources of revenue.

- How to foster appropriate institutional linkages is a question all museums face. There seems to be general agreement on the usefulness of the twin concepts of networking and interdependence. Museums of similar size and scope frequently face common problems and benefit from information sharing. Small museums depend on larger institutions for exhibitions, information and expertise.

- Trained personnel are not always available in some specialized fields; small museums may not have the resources to attract or develop staff vacancies when they occur.

- Although not all functions are equally important to different types of museums, an appropriate balance among functions becomes important when priorities and programs are being established.

Questions

This chapter has presented a selected list of the major issues facing museums in Canada today. Even though the federal government cannot respond directly to each of these needs, it is still necessary to consider them in order to understand the full context in which museums work.

- Does this chapter provide a reasonably accurate picture of major issues currently facing Canada's museums? Have the issues been correctly identified? Are there important issues that have been omitted?

5. Trends and challenges

5. TRENDS AND CHALLENGES

Not only are we living in a time of intense and rapid change, but nearly three quarters of Canadians believe in the inevitability of change, and feel that the rate of change is accelerating.

By the year 2000, Canadian society will be significantly different from today. The museum public will have different needs and expectations, just as museums themselves will have new tools and methods for serving them. This chapter looks at how Canada is changing socially, culturally, economically and technologically, and at some of the challenges facing Canadian museums.

Regional diversity

From the standpoint of museum development, Canada's regional diversity presents both opportunities and constraints. The length of Canadian history varies greatly across the country. For aboriginal peoples, Canada is their ancestral homeland, while the rest of the population is descended from immigrants. Where those immigrants came from when and why they came, and what they experienced here, all contribute to distinctive local and regional identities in different parts of Canada. For some Canadians, the pioneer era is several generations back; for others, particularly on the Prairies, it is within living memory. The richness of this diversity gives museums the opportunity to reflect and contribute to a region's history and identity.

One of the causes of Canada's regional diversity is the vastness of the land. Our geography results in high costs for transportation and communications, in the isolation of one region from another and in regional divisions and even within provinces. Of specific relevance to museums are the varying economic

capacities of their provincial, territorial and municipal governments, as well as the different approaches these governments take to museum development.

The 1987-88 Canadian Museums Association Directory lists 20 different categories of institutions. There are considerable differences across the country in the distribution of museums by size and by type of collection. For example, small to mid-sized public art galleries and human history museums are well distributed, while in some regions there is a paucity of natural-history museums, science museums and planetariums.

The challenges that regional diversity present to Canadian museums are three-fold: how to reflect this geographic and cultural diversity in museum programming; how to share the museum experience with remote communities; and how to rectify imbalances in types of collections and their location within the country. These issues require setting priorities and, in the process, evaluating the relative effectiveness of traditional as well as innovative approaches to outreach programs, sharing of collections, use of media, use of non-museum venues, design of support programs, and so forth.

Demographic trends

Current demographic trends point to a population that is aging, a birth rate that has dropped below the level of maintaining the population, an increase in the number of single adults and people living in non-traditional family groups, and a population growth largely dependent upon immigration. Such changing demographics have major implications for museums.

People are living longer, and will continue to do so in the future. An aging population presents several important challenges to museums. It raises questions of physical access and modifying facilities accordingly. Specific programming, marketing and audience development may be required to attract seniors as

visitors. Seniors also represent self-reliant and knowledgeable resource people and donors; ways to encourage their involvement in these roles must be sought.

The changing nature of families may also require new strategies to attract visitors. For example, since most families now have two working parents, opening hours may have to be adjusted to times when they can visit. Program content has to compete successfully with other cultural, entertainment and recreational activities for scarce family time and money. In addition, museums have to be sensitive to the needs of single-parent families and single adults of varying ages. Children are less likely to live in extended families or even in the same community for most of their early years, so museums may be able to provide them with a sense of place and tradition.

Canada is constantly becoming more urbanized, with more people migrating to the cities. In 1986, about three quarters of the population lived in urban centres, primarily in Ontario, Quebec and British Columbia. Only about six million out of 26 million people lived in small communities or on farms. More than half the Canadian population hugs the Canada-U.S. border in a narrow band across the country. These factors can affect the availability of museum experiences -- either positively or negatively -- depending on where one lives.

In many parts of Canada, the small town is declining and the remaining population is aging, as young people move away to seek higher education or jobs. A full range of social and cultural facilities, including museums, may not be available in such areas, because of the small population base and economic limitations. In certain areas where the population is declining rapidly, there may be an urgent need for collecting and documentation projects to gather artifacts and knowledge before they disappear. The fate of museums currently located in dying towns will be problematic.

Museums in urban Canada face a different set of challenges. Recently built urban areas do not have long histories. Urban sprawl may have absorbed what was formerly a small town or a rural area. The character of some city neighborhoods changes

dramatically because the original population has been replaced by more recent migrants. Hence museums in rapidly changing environments may have to re-examine their roles. Urban planners can consider including museums and galleries in new neighborhoods, and as part of municipal revitalization programs. New institutions have to decide whether it would be more appropriate to undertake a generalized role or more specialized collections and activities.

Economic trends

Largely driven by technological change, the Canadian economy has entered what is called the "post-industrial" period. Growth is no longer concentrated in manufacturing and resource extraction, but in service industries. These include information production and processing, trade, transportation, utilities, real estate, and business, community and personal services. As a result, opportunities for museums have been created in the tourism and information sectors.

Recent studies have shown that museums are prime attractions for tourists. The importance of tourism to the Canadian economy is demonstrated by the fact that 11.1 million foreign tourists came to Canada in only the first eight months of 1987. Tourists spend money. Within Canada, tourism revenues exceed an estimated $20 billion annually.

The challenge for museums is to develop the programs and marketing skills to attract tourists as visitors, and to respond to their changing needs over time. Not only must museums co-operate in a systematic way with chambers of commerce, recreation associations, and provincial and national tourism associations, participating in tourism promotion, but they must also know about their audiences: the reasons why they visit, what they experience, and what would make them return. A major influx of visitors resulting from better marketing and tourism strategies would also require planning to ensure that facilities and staff are able to handle increased demands.

A major component of the expanding service-based economy is information. Since museums are essentially information systems in all their aspects, the challenge lies in developing programming appropriate to existing and emerging information technologies, and in exploring the potential for generating revenue from this activity. Opportunities may be found in joint initiatives with educators to devise curriculum-related programming; or with CHIN to produce and market museum-based information packages, or new databanks.

Canadian museums currently receive about 75 percent of their funding from public sources. As governments at all levels continue to operate under policies of fiscal restraint, it is becoming increasingly difficult to obtain higher levels of public funding. The museum community will have to undertake strategic planning to identify its long-term financial needs. In addition to strategies to generate private-sector assistance, museums will have to seek increased revenues from such sources as admission fees, increased sales and joint ventures.

In recent years, government programs for job creation and job training have allowed museums, particularly in economically underdeveloped regions, to establish training programs and hire short-term staff. If emerging employment trends towards part-time jobs and more frequent career changes continue, museums may find more volunteers coming forth to act as guides, docents and assistants. These people see volunteerism as a way of gaining valuable experience.

The increased involvement of women in the work force has affected museums. Women are entering museum work at a rate three times faster than men. A recent study in the Maritimes found women well represented in museum-visitor services, public relations and fundraising, but under-represented in management, curatorial work and administration. If these imbalances represent a national trend, museums may have to adopt strategies to achieve a more balanced work force over the long term.

Social trends

As cultural consumers, Canadians are changing in their pursuit of education and their use of leisure time.

Over the decade, Canadians will become better educated. By the year 2000, it is projected that 38 percent will have had a post-secondary education. On the other hand, illiteracy in Canada is becoming a growing social concern as more is known about its extent. As products of the television era, shaped by sophisticated mass advertising, computers and other electronic gagetry, young people have a lower average level of print literacy and are far more visually stimulated than people of their parents' generation. All these factors will have an impact on how museums design their public programs.

Leisure time in the labor force is increasing at an estimated rate of 1 percent annually, and an average of 2,000 Canadians are retiring every week. It is not surprising, then, that the leisure and entertainment industry is growing faster than the economy as a whole. Cultural pursuits are an important part of that industry. At the same time, however, Canadians are equipping their homes to function as entertainment centres. Nearly all Canadians receive television; about three quarters receive more than 20 channels; and nearly half have VCRs, a proportion that is rising annually.

The challenge that these trends pose to museums is complex, and the responses not clear-cut. As institutions that deal with the generation and transfer of knowledge, museums now have a greater potential to reach new and expanded audiences than ever before in their history. Yet traditional methods may no longer be sufficient to attract those audiences.

Museums will have to keep pace with Canadians' changing range of interests and approaches to life-long learning, making creative use of the media to serve those needs. It is possible, for example, that today's youth will be more interested in making

a computer link with museum databases and interactive programs than in visiting an exhibition. In furthering its understanding of present and potential audiences, the museum community will have to explore possible linkages with other education authorities for co-ventures in adult and children's programming.

Cultural trends

The pluralistic nature of Canadian society is recognized in the Canadian Charter of Rights, the Meech Lake Accord, the Official Languages Act, and the recently proposed Canadian Multiculturalism Act. Several provinces also have linguistic and multicultural policies and programs.

Canada's ethno-cultural composition has changed over the years. Prior to the twentieth century, immigration was mainly from European countries, but since World War II it has primarily been from Asia, Africa, the Caribbean, and Central and South America.

Over one third of the total population is of neither British nor French origin. A higher proportion of this group lives in such urban areas as Vancouver, Toronto, Winnipeg or Regina. In addition, about 5 percent of Canadians are members of visible minorities, the majority of whom live in Toronto, Vancouver or Montreal. Canadians of native origin number about 500,000, with high proportional representation in Saskatchewan, Manitoba, Northern Ontario and both territories.

While Canada's English and French cultures are both celebrated in various Canadian museums, museum programming in French or English may be less available in areas where one of the founding linguistic groups is in the minority. When Canada's multicultural dimension has received expression through museums and art galleries, it has frequently been on the initiative of ethnic groups themselves, meeting their cultural needs within a community framework. Specialized museums have been built with

volunteer support and financial contributions from their respective communities. One could include among these, museums supported by Ukrainians, Mennonites, Doukhobors, Métis and Blacks.

However, ethnic organizations are now petitioning public institutions to document and interpret their historic and contemporary role in Canada more adequately. For example, they have requested that their artistic works be considered as fine arts and not folk arts by funding bodies and art galleries; that museums collect and exhibit ethnic artifacts, or support the ethnic communities to do so; that there be ethnic representation on boards and within senior staff in major institutions.

Technological trends

Recent advances in technology and its application are profoundly altering human existence. Not only is technological change a constant, but the actual rate of change is increasing. The implications for museums are profound. The technological questions are linked to general trends in information management and communications, as well as to specific needs of the museum world related to artifacts, specimens and original works of art. In addition to the use of new technologies in research, many technologies are applied in order to improve service, increase productivity, improve management of assets, provide a greater scope for creativity, and produce a more effective and attractive product in a shorter period of time.

The technological revolution poses three challenges to museums. The first is in internal museum operations. Museums generate vast amounts of information, which must be managed effectively. Technology will allow for new initiatives on the national and international levels, such as electronic networking and databanks, as well as affordable innovations like stand-alone computers for small museums.

The second challenge is to public programming. It concerns the incorporation of technology into exhibitions and programming, so that museums are as advanced and innovative as other cultural and entertainment institutions serving the public. Museums will be forced to cope with the stress of constant competition from new entertainment, cultural and recreational complexes like theme parks, which are committed to using the new technology and are successfully drawing mass audiences.

The third, and perhaps most important, challenge is educational: technology as the subject of museum exhibitions and programming. Here, museums play a role in humanizing the technological revolution. There are two aspects to this role: first, raising the level of public awareness by explaining what technologies are and how they work; second, asking the appropriate ethical questions regarding the economic, social and environmental consequences of the high-tech era.

Trends in science

By convention, science and technology activities are divided into two types: natural sciences and engineering, and social sciences and humanities. The challenge for museums is to foster scientific knowledge on the one hand, and scientific literacy on the other. Today there is a growing international trend to further our understanding of the earth's environment, the achievements of science and technology, and the impact of industrialization and technology on people and their environment. World environmental concerns tend to focus on survival -- survival of species (plants and animals, including humans), survival of regions (areas such as the Arctic or the rainforests of Africa and South America), and survival of traditional customs and lifestyles within these regions.

In Canada during the last 10 years, there has been an increase in new science museums and science centres, parks, zoos, botanical gardens, and planetariums. Science awareness involves greater public participation in science organizations, and the

popular treatment of science through museum exhibits and demonstrations, radio, television, magazines and newspapers. Even musical and theatrical productions now often focus on scientific concerns.

Museums must not only keep abreast of developments in science, but must also develop the collections and the media to translate this information into an appropriate variety of public programs.

Questions

This chapter has looked at various social, cultural, economic and technological trends that will affect Canadian society over the next few decades.

- What will be the major impact of these societal changes on Canadian museums? What actions should museums take now to anticipate these impacts? How should museums position themselves to take advantage of change?

- What assistance, if any, will museums need to monitor and plan for social change? Is there a role for government to play here?

6. A proposed federal policy for museums

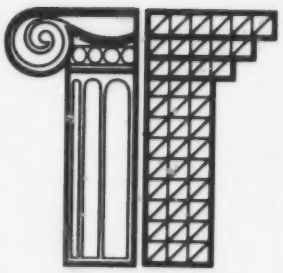

6. A PROPOSED FEDERAL POLICY FOR MUSEUMS

Museums represent a primary vehicle through which the federal government serves Canadians. For our citizens today and for the generations to come, museums foster a sense of national pride, representing our achievements in all fields of endeavor. By collecting, documenting, preserving, researching, presenting and interpreting Canadian and world collections, as well as creating and communicating knowledge, museums ensure that Canadians can understand themselves, their society and their world better. This chapter proposes a federal policy framework for support to museums, and an appropriate role for the federal government to perform.

A federal policy for museums cannot be implemented in isolation from overall government objectives. Of particular relevance to museum policy are the Government's stated positions in such areas as multiculturalism, official languages and regional development. The cultural plurality of Canadian society, the recognition of two official languages as a dominant feature of our national character, and regional diversity all have implications for policy and program development in the museum field.

Policy statement

The federal policy for museums is: to foster public awareness, understanding and enjoyment of Canada's human and natural heritage through the collection, preservation, research, presentation and interpretation of significant and representative collections of that heritage.

Policy objectives

To provide the basis for discussion of a renewed federal role and revitalized programs, the following policy objectives are proposed:

- **To promote access for all Canadians to their human and natural heritage collections.**

  Since Canadian society is pluralistic, representations of our heritage should be accessible to all Canadians, no matter who they are, where they live or where they come from. Access to the rich heritage that contributes to the vitality of Canadian society includes both the opportunity to view objects and specimens directly; and the opportunity through films, videos, publications, computers and other means, to benefit from the knowledge that our museum collections contain.

  Our human and natural heritage extends beyond artifacts and specimens of "Canadian" origin. Indeed, world heritage forms part of our patrimony. Canadians should have the opportunity, through their museums, to appreciate the legacies of other nations as well.

- **To foster a greater awareness and understanding, in Canada and abroad, of the significance and richness of Canadian museum collections.**

  People relate more enthusiastically to institutions that speak to them and stimulate learning. Canadians should be made increasingly aware of our museums, of the variety and richness of their collections, and their enormous potential for creating and disseminating knowledge. The importance and breadth of our museum heritage should not only be conveyed to the Canadian public, but also represented internationally.

- **To encourage the continued development of excellence in Canadian museums.**

The Canadian museum community has grown and matured significantly during the last 20 years. New or expanded facilities, improved environmental standards, better documentation practices and enhanced public programs testify to that progress. A large part of the credit must go to enlarged and better-qualified museum staffs, full-time, part-time and volunteer. The Government of Canada intends to assist the museum community as it continues to strive for excellence.

- **To support the development of significant and representative museum collections in all regions of Canada, taking into account Canada's diversity.**

While the federal government does not have responsibility for maintaining and supporting all museum collections across the country, it should be one of the partners involved in addressing signficant gaps in museum facilities, museum disciplines and museum information.

Federal strategies for museums should take account of the varying needs and goals of Canadians in different parts of the country. Since a common approach may not suit the character and mission of museums of different sizes and types, nor be equally relevant to both metropolitan areas and small communities, a range of strategies will be needed, involving different types of instruments and delivery mechanisms.

Questions

Do you agree with the proposed policy statement and objectives? If not, what changes would you propose? Why?

A proposed federal role

The federal government is one of many players who share an interest in, and a responsibility for, the advancement of museums in Canada. As only one of the players, the federal government cannot be all things to all people. There are certain things that only the federal government can do; others that it may be best suited to do; and many others that it is poorly equipped to do. The size and diversity of this country dictate that many activities are best handled at a local or provincial level, by the people most closely affected and most closely attuned to the situation.

The following points outline the proposed role of the federal government.

Operation of national museums

The federal government currently operates and is exclusively responsible for four national museums. These are the Canadian Museum of Civilization (including the Canadian War Museum), the National Gallery of Canada (including the Canadian Museum of Contemporary Photography), the National Museum of Natural Sciences, and the National Museum of Science and Technology (including the National Aviation Museum).

The national museums are the federal government's principal instruments for achieving its museum-policy objectives. Legislation is being developed to establish the museums as four autonomous institutions, each with its own distinct mandate.

As such, each will have a responsibility "to foster public awareness, understanding and enjoyment of Canada's human and natural heritage through the collection, preservation, researching, presentation and interpretation of significant and representative collections of that heritage" within its specific disciplinary fields.

The national museums will undertake research and programming activities to reach Canadians across the country. In doing so, they will be expected to work co-operatively with the larger Canadian museum community in order to further common objectives.

Operation of other federal museums or collections

Many departments and agencies of the federal government have significant collections, and even museums, which have been developed as a direct result of their operational mandates. These collections should remain with and be managed by those departments or agencies. If any collection of works of art, artificats or specimens is deemed no longer relevant to an operational mandate, the department or agency would be expected to consult with the appropriate national museum on the disposition of all or any part of the collection, so that it remains in the public domain.

As is the case with the national museums, these other federal museums are also encouraged to work in a co-operative fashion with the rest of the museum community.

International activities

While it is normal for major museums and provincial governments to undertake or support activities on an international level, state-to-state negotiations are the prerogative of the Government of Canada. The Government may wish to undertake or sponsor selected activities abroad to advance federal cultural or foreign-relations policies. Through its diplomatic posts and its many international contacts, the Government can also, when requested, provide assistance to others by facilitating museum activities abroad.

In 1978 Canada ratified the UNESCO Convention on the "Means of Prohibiting and Preventing the Illicit Import, Export and Transfer of Ownership of Cultural Property." The next few years will see an increase in international activities coinciding with

UNESCO's Decade for Cultural Development (1988-1997). The main objective for the Decade is to make people aware of the fundamental importance of culture in the life of the individual and in society.

Provision of national services

Certain services are best provided at the national level. This may be either because there is a need for a national co-ordinating role, or because significant resource savings are possible through a central service. Accordingly, it is proposed that the following national services be provided by the federal government:

- The federal government would **facilitate the communication and sharing of information and advice.** Not only would the expertise and knowledge generated within federal museums and programs be made available to the Canadian museum community, but museum workers and supporters could also be drawn together to identify and study problems and issues facing Canada's museums. The Government could facilitate the development of appropriate approaches and solutions to these issues, and ensure that the results are disseminated to the community.

- **The Canadian Conservation Institute (CCI)** would continue to provide a national conservation research and information service, as well as undertaking selected conservation treatment of high-priority objects or objects of special relevance to its research activities.

- **The Canadian Heritage Information Network (CHIN)** would continue to provide its collections database networking service to the museum community, as well as providing advisory services in the area information technology and management.

Provision of financial support to meet federal priorities

The federal government has contributed financially to the growth and development of Canadian museums. While the need for financial assistance continues, the Government proposes to re-orient its support to areas that will be identified as priorities as a result of this consultation process.

Enhancement of public awareness

The federal government should enhance Canadians' awareness of the importance of their heritage, and the role that museums play in preserving and interpreting that heritage.

Questions

Is the proposed federal role an appropriate one for the Government of Canada? If not, what changes should be made? Why?

Adoption of this proposed federal role clearly would have implications for other players in the museum community. How do you see the role of other levels of government, the private sector and museums themselves being affected?

Proposed priorities

Priorities are needed to guide federal activities in the short to medium term. These priorities would form the bridge between the Government's policy objectives and the needs of museums.

Three priority areas are proposed for discussion. The implications of these priorities for specific federal programs and activities are discussed in the next chapter.

1. Collections development and maintenance

Collections are fundamental to museums. It is a continuing federal concern that quality collections be preserved and displayed in environmentally sound conditions in all regions of Canada.

2. Enhanced public awareness, access and understanding

Canadians should be aware of the role of museums in society; have physical and intellectual access to museum collections; and have the opportunity to explore the relevance of those collections to their lives.

3. Management development

Sound management of museums is crucial to the effective and efficient use of resources. While museum management in Canada has improved significantly in recent years, enhancing effectiveness and efficiency in museum management could continue as a federal priority.

Questions

Will the proposed priorities direct federal activities into appropriate channels over the short to medium term? If not, what should the federal priorities be? Why?

7. Program options

7. PROGRAM OPTIONS

This chapter outlines various program initiatives that might be undertaken to implement proposed policy objectives, roles and priorities. Reaction to these program options from the public and the museum community will help the Government to arrive at its position.

The consideration of options is limited to programs specifically supporting the museum community. Such programs come within the purview of the Minister of Communications. Other programs, such as the Canada Council's support for the visual arts, or Employment and Immigration Canada's Canadian Jobs Strategy, may also be accessible to the museum community; but, since their objectives are not directly related to museums, they cannot be subject to a federal museum policy. Nevertheless, new museum programs will build upon them where possible, rather than replicate them. Comments received respecting these other programs will be forwarded to the appropriate department or agency.

Provincial policies and programs will also be considered in developing new federal programs.

Allowance must be made for budgetary constraints. While a range of federal activities is suggested in the following pages, it is clearly not feasible to accomplish all things in all areas. Funding limitations dictate that choices must be made. Increased spending in one area may imply reductions in other areas.

Collections development and maintenance

Collections development

Elements of federal activity in this area could include:

- continued development of collections by the national museums.
- maintenance of the present export controls, grants program and tax incentives under the Movable Cultural Property Program.

Collections management

CHIN has provided a national database, developing standards and providing advice to Canadian museums. The federal government might consider:

- enhanced service to include more collections and museums.

Facilities upgrading

In order to ensure that significant collections are housed under proper environmental conditions and are accessible to the public, the federal government could continue to emphasize the following areas:

- facilities planning and design;
- enhancement of existing facilities and equipment;
- new construction for priority collections.

Conservation

While great progress has been made in this area since 1972, much remains to be done. The priority needs appear to be the development of increased conservation capability in Canada; expanded conservation expertise for the natural sciences, technology and heavy equipment; and research on new treatment techniques and materials.

It should be clear that the Canadian Conservation Institute cannot meet all of these needs. Conservation is a shared responsibility. Accordingly, it is proposed that:

- CCI shift its focus somewhat over time to concentrate on research, dissemination of new knowledge, and treatment of selected objects (for example, high-priority objects that cannot be treated elsewhere, or objects that will enhance professional knowledge);

- the existing Conservation Assistance Program be maintained.

Consideration could be given to expanding the role of the provincially based Conservation Advisory Committees to facilitate a comprehensive, co-operative approach to setting conservation priorities and implementing conservation strategies.

Enhanced public awareness, access and understanding

Awareness

The federal government could co-operate with the museum community to make the Canadian public more aware of the value of museums by placing emphasis on:

- a national awareness campaign, modelled after the PARTICIPACTION program for the promotion of physical fitness;

- use of the communications media by the national museums to generate greater public interest in museum activities;

- use of the media by CCI to promote conservation techniques and activities among the general public;

- provision of information to the general public on the scope of the Movable Cultural Property Program.

Access

Physical access to museum collections, and intellectual access to the knowledge contained in those collections, can be achieved through museum visits, travelling exhibitions and the communications media. Federal government activities might include:

- emphasis on travelling exhibitions. Elements could include information on the availability of exhibitions; assistance to co-ordinate scheduling; and contributions to exhibition development and implementation, including such aspects as research, conservation, insurance, transportation and promotion. Candidates for priority attention could include exhibitions that travel interprovincially; exhibitions serving the small and remote communities previously served by the Mobile Exhibits Program; international exhibitions (both incoming and outgoing); exhibitions from under-served disciplines, such as the natural and physical sciences;

- emphasis by the national museums on travelling exhibitions; loans and exchanges of artifacts, specimens and works of art;

- communications initiatives;

- public programming activities.

Understanding

The understanding and interpretation of our human and natural heritage depends upon research. The federal government could play a number of roles in this area:

- continuation of research programs by the national museums within their disciplinary fields;
- greater emphasis by CCI on its research focus;
- in co-operation with the museum community, research by Communications Canada into issues facing the museum community, as the basis for co-operative action to address these problems;
- dissemination of information through publications and the broadcast media by all federal institutions.

Management development

Overall management development

No matter what their mandate or size, all museums must be managed. Since good management is key to ensuring effective use of limited resources, federal emphasis could be placed on activities such as:

- general planning advice and assistance;
- increased revenue generation;
- marketing and audience development;
- encouragement of co-operative projects and partnerships.

Information management

Since 1975, museum information management has been assisted on a national level primarily through the services of CHIN, and financially assisted through MAP.

Emphasis could also be placed on:

- advisory services for small, medium and large institutions for stand-alone or network-linked information-management systems;
- development of new databases;
- applied research to adapt existing and emerging information technology for use by museums.

An advisory committee for information management could be established to identify issues and help establish priorities.

Human-resource development

In line with the general view of this paper that museum development is a shared responsibility, it could be argued that the primary responsibility for human-resource development should be divided among individual museums, associations, training institutions, universities, and provincial and territorial governments. Over time, the federal role could be a supplementary one, with emphasis on such activities as:

- curriculum development;

- provision of resource personnel by the national museums, CCI, CHIN and MAP;

- the national museums, CCI and CHIN acting as host institutions for intern and fellowship recipients, and being a partner in staff exchanges.

Questions

Program options must be carefully evaluated, so that priorities can be established and choices made.

- Are there program options not listed here which should be considered? What are they?

- Which activities are most appropriate and important for the federal government to undertake? What is the relative priority of these activities?

- How should these priorities be translated into programs?

8. Program delivery issues

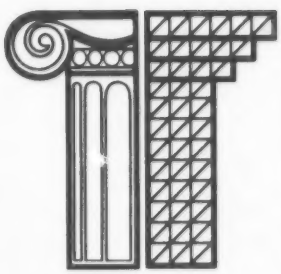

8. PROGRAM DELIVERY ISSUES

No matter which program options are ultimately selected, a number of questions concerning program delivery remain. These questions will undoubtedly be discussed further, once a revised federal policy and programs are announced, but some of the more significant ones should be introduced now.

A comprehensive, multi-year approach to funding

It is necessary for museums and related institutions to take a comprehensive, long-term approach to planning. This becomes more difficult when government funding is allocated annually, on the basis of projects or activities planned for the coming year only. Accordingly, it is proposed that eligible institutions submit a single funding application each year, outlining the institution's plans for the next three-to-five-year period. It would then be possible to take a realistic approach to the overall needs of that institution, while at the same time identifying specific activities that could be considered for federal funding.

The federal government could then make a commitment on the basis that, all things being equal (that is, no cuts to program budgets, institutional performance in line with expectations, and continued support by peers), the institution could expect a certain level of funding during the planning period. Subsequent years' applications would report on the results for the previous year, and add one more year to the forecast.

Questions

Would a multi-year approach be desirable? If not, how could museums' needs for long-term planning be addressed?

Definition of a museum

Questions concerning institutional eligibility for program support were raised in Chapter 2. They concerned the definition of a museum, and the use of a functional approach to determining eligibility for programs.

Questions

Should the full range of institutions defined as museums in Chapter 2 be eligible for program support? Should eligibility depend on an institution's conforming to a formal definition or on its ability to meet program objectives?

Small and medium-sized museums

Due to of the thrust of the 1972 federal museum policy and subsequent program development, the emphasis of federal activity, and even of this document, has tended to be on issues relevant primarily to large museums. This raises the question of what the federal government's role should be with respect to small and medium-sized institutions. Whether it has a role or whether these institutions are purely the responsibility of municipal and provincial or territorial governments are questions to be considered.

Questions

If small and medium-sized museums are primarily the responsibility of other levels of government, how should the federal government relate to them?

Should they participate under the travelling exhibitions program as producers and recipients of travelling exhibitions? Should they be eligible for capital grants for the expansion of exhibition facilities in under-served regions?

How should the federal government design its advisory services (for example, for planning, design, conservation, information management, security) to give special consideration to the needs of smaller museums?

Special status

At present, categories of institutions -- the associate museums, national exhibition centres, and CHIN users -- receive federal funding and services not available to other institutions of similar scope and stature. Among the associate museums and CHIN users are many provincial institutions that enjoy the benefits of direct funding by the province. When the federal programs were established in the early 1970s, it was intended that the numbers of institutions included in each category would be gradually expanded to include all institutions of similar stature and competence. Due to budgetary restrictions, however, this expansion did not occur. As a result, in 1986 the National Museums Task Force spoke of an implied "invidious distinction between those institutions which are members of an exclusive club and those which are not," and recommended that the special status be dropped.

While the Task Force argued that the " riteria and responsibilities" underlying the programs were never clearly articulated, there appears to be general agreement that the concept of a network of exhibition centres across Canada is valid. Certainly, the national exhibition centres have contributed to achieving the federal government's public programming objectives. The concept of linkages or networking among large Canadian museums is widely accepted as being desirable. Most major museums see one of their roles as the mounting and touring of travelling exhibitions.

The primary problems in this context are equity among institutions, funding levels, and clarification of roles and responsibilities.

Questions

What would be the implications of eliminating the categories of special status institutions? How should the concepts of associate museums and national exhibition centres be dealt with? What should be the role of the federal government vis-à-vis provincial museums?

Service to small and remote communities

The National Museums Task Force Report also strongly recommended that the federal government's Mobile Exhibits Program (MEP) be terminated. Museums had suggested to the task force that they themselves were better equipped to deliver museum services to remote communities. Accordingly, the Government decided to end this program. The museumobiles, along with some associated funding, were transferred to the National Exhibitions and Regional Fairs Program of the department of the Secretary of State where they will continue to provide a travelling Canadian identity program to many of the communities once served by MEP. Resources from the termination of MEP will be used to provide museum experiences to people in remote and under-served communities.

Questions

How can MEP funds best be used to provide an alternate museum service to remote communities?

At the same time, the federal government is concerned with the relevance of Canadian museums to cultural and other minorities in our major cities. In revising federal programs, should the federal government devise ways to encourage the museum community to serve these groups?

Disciplinary imbalances

The number and location of Canadian museums by discipline reveal some significant imbalances:

- Few major institutions are devoted to the natural sciences or to science and technology; in comparison there are many more major art galleries and human history museums. More specifically, the Province of Quebec lacks a science museum, as do many other parts of the country.

- Although multi-disciplinary museums may be active in several disciplines (for example, history museums with permanent or temporary art gallery space), their coverage of one or more disciplines may be only partial.

- Due primarily to the relative ease of shipping and exhibiting them, there are more fine-art travelling exhibitions than other kinds; at the same time, there is a demand from the public and from educators for exhibitions of human history, natural history and science.

Questions

Should the federal government establish priorities enabling it to respond to initiatives that would rectify disciplinary imbalances?

Program flexibility

Given the size and nature of Canada, our museums are at varying stages of development. They have differing needs, and differing resources available to deal with their needs. This has led to repeated requests for federal programs to respond flexibly to particular situations. Suggestions for achieving flexibility have included:

- different regional eligibility requirements (for example, allowing seasonal museums in Newfoundland to be eligible for MAP funding);
- different performance or qualitative standards by category of museum or by region;
- relating the level of cost-sharing to the fiscal capability of the province.

Others wish to see federal programs adopt national performance standards in order to promote excellence. Institutions not meeting these standards would be excluded from the programs.

Questions

How can federal programs best respond to the differing needs, and stages of development, of Canadian museums? Should federal support be related to the fiscal capacity of provincial governments? Can the concept of flexibility be reconciled with the concept of excellence?

Role of associations

The Canadian Museums Association and provincial museum associations have received federal financial support over the years. In the case of the provincial associations, funding has been principally for the delivery of provincial training programs. The Canadian Museums Association receives operating support, as well as funding for professional-development programs and other specific projects. Professional, management and regional associations, on the other hand, do not receive federal assistance except for the occasional specific project.

Questions

What role could or should the various museum associations play in terms of program delivery and overall museum development? What federal funds, if any, should be provided to them for these purposes? Should associations broaden their financial base in order to be less dependent on government funding?

Procedures for reviewing funding applications

Peer review

At present, MAP has a peer-review system to assess applications for grants over $10,000 in each of the following areas:

- Associate Museums Program
- National Exhibition Centre Program
- Registration Assistance Program
- Conservation Assistance Program

- Exhibitions Assistance Program
- Training Assistance Program
- Upgrading and Equipment Assistance Program ($10,000 or less).

Questions

Is the present MAP peer-review process satisfactory? If not, what changes should be made, and why? Would it be preferable to organize peer assessment on a regional rather than a national basis?

MAP Advisory Council

The Minister of Communications recently announced the establishment of an interim Advisory Council to advise her on the overall allocation and distribution of grants under MAP. The Council consists of seven members knowledgeable about, but not currently active in, the museum community.

Questions

Is it desirable to maintain such a MAP Advisory Council? If so, what should be the scope of the Council's mandate, its size and its membership?

Financial support vs. advice and services

The programs developed out of the 1972 Museum Policy were not confined to financial support. Four of the programs (CCI, CHIN, MEP and International) played a purely service role, while

MAP combined a funding role with providing advice and information. The Government has already announced its decision to continue CCI and CHIN, terminate MEP, and integrate selected International Program activities into a revised MAP.

The remaining question to be settled is the extent to which a funding program such as MAP should incorporate an advisory role. To date, many people enthusiastically support MAP's advisory services (for planning, design, exhibitions development, security, registration and conservation), whereas others -- primarily representatives of larger museums -- feel that these services can be obtained elsewhere, and only interfere with MAP's grant-giving function. Some institutions have suggested that they seek advice from MAP only because they feel it increases their chance for success with their grant proposal.

Question

What would be an appropriate balance between financial support and the provision of advisory services?

Program implementation

It is proposed that the following considerations govern the design and implementation of whatever programs result from this consultation process:

- new or revised programs should be phased in where necessary, in order to allow all parties sufficient time to adjust;
- co-operative ventures should be encouraged;
- consultation mechanisms should be built in;

- programs should be flexible enough to deal with regional differences and changing needs over time;

- the program options selected should be amenable to evaluation of results achieved.

Answers to the many program delivery questions raised in this chapter will affect the nature of the relationship between the federal government and the museum community. It is critical that decisions be taken in consultation with the community, in full cognizance of the advantages and disadvantages of each solution.

9. From discussion to implementation

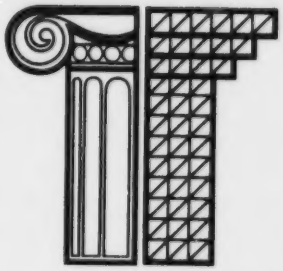

9. FROM DISCUSSION TO IMPLEMENTATION

Activities to date

This discussion paper results from a commitment by the Minister of Communications in May 1987 to review federal museum policy and programs. The paper itself builds on previous consultations with the museum community held by the National Museums of Canada, the National Museums Task Force, and the House of Commons Standing Committee on Communications and Culture.

Aimed primarily at the museum community, this discussion paper summarizes issues facing Canada's museums today and touches on trends that may affect museum development over the next couple of decades. Against that background, the paper proposes statements of federal policy and objectives, a role for the federal government with respect to museums, and priorities to guide the Government's support to museums over the short to medium term. Subsequently, the paper outlines a number of program options that could be considered, and a number of program-delivery issues that need to be resolved.

Throughout the paper, specific questions are posed to facilitate discussion among all members of the Canadian museum community, as well as the general public.

Four background papers have also been produced to facilitate detailed discussion in specific areas. They represent the ideas of their authors, and not necessarily those of the Government. Since they may be of interest and value to the museum community, they are available on request. The titles are:

- Awareness and Access by Louise Leclair
- Conservation in Canada by Philip Ward and Elizabeth Snow

- Information Management in Canadian Museums by Peter Homulos and Chuck Sutyla
- Labour Market Study by Ekos Research Associates, Inc.
- Museum Management by Victoria Dickenson

The consultation process

The objective of releasing this discussion paper is to stimulate discussion and to reach consensus on an optimum federal approach to policy and programs for museums. This paper therefore forms the basis for consultation with all those concerned with museums in Canada. These include other federal departments, provincial and territorial governments, associations, museums themselves, and individuals in the museum community -- professionals, volunteers, friends and trustees -- as well as members of the public.

Both the federal government and the museum community want the consultation process to move as expeditiously as possible. The next stage after distribution of this paper will be submission of comments to the Government. These should be addressed to:

Mr. John Thera
Director, Museum Policy Working Group
Cultural Affairs and Broadcasting Sector
Communications Canada
300 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0C8

As well, members of the Museum Policy Working Group will meet with representatives of provincial and territorial governments and national, provincial, regional and professional associations. Later, it will likely be necessary to arrange meetings to bring together members of the community who have different points of view on specific issues. These meetings will focus on areas where consensus is lacking.

At the end of the consultation process, a summary of the various comments and viewpoints will be available upon request.

Further steps

The results of the consultation process will lead to the presentation of policy and program proposals to Cabinet by the Minister of Communications.

The Minister of Communications will then proceed to an announcement of the revised federal policy and programs for museums. Implementation will begin after the Minister's announcement.

Policy and program development and review should be an ongoing process. Some issues will require additional study before they can be resolved; new issues will arise in the future. Accordingly, the process of consultation with the museum community should continue within the framework established by the policy now being developed.

Appendix I
Museum Statistics, 1985-1986

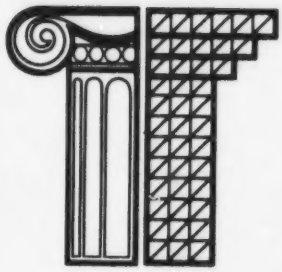

APPENDIX I
MUSEUM STATISTICS, 1985-86

Highlights

- Statistics Canada survey data reports financial information for 846 museums and art galleries with total operating expenditures of $221.1 million for 1985-86.
- these museums had a total attendance of just over 20 million.
- about 4,000 people were employed full-time and approximately 5,000 people part-time at these institutions: wages and salaries represented 56 percent of operating expenditures.
- museums were assisted by 17,500 volunteers.
- federal government sources accounted for 24 percent ($54.7 million) of the museums' operating revenues.
- provincial government sources accounted for 40 percent ($93.6 million) of the museums' operating revenues.
- $16.8 million of federal spending was in the form of grants to museums, the largest sources being National Museums of Canada and Employment and Immigration Canada.
- $23.8 million of provincial spending was in the form of grants to museums.
- in absolute terms, operating spending was concentrated in Ontario; on a per capita basis, Ontario was only slightly above the national norm, with the five western provinces generally having higher per capita operating expenditures.

- outside Ontario, total federal financing on a per capita basis was fairly evenly distributed around the country, although it was noticeably below average in Quebec and Newfoundland.

- provincial contributions on a per capita basis were more varied, appearing to be higher for Alberta, Manitoba, Ontario, Nova Scotia and P.E.I., and lower in New Brunswick and Newfoundland

- at least 60 percent of museums were small, with budgets of less than $40,000.

Introduction

Statistics on museums in Canada have been collected sporadically since the 1930s. The most consistent source of such information is the survey of museums and related institutions, carried out by Statistics Canada since the early 1970s. This survey provides data for institutions including museums and public art galleries, zoos, aquariums, conservatories, botanical gardens and arboretums, planetariums and observatories, historic sites and restorations, archives, and nature parks.

For the 1985-86 survey year, Statistics Canada reports on 1,946 heritage institutions with $627 million of operating expenditures. These institutions employed over 10,400 people full-time and an additional 17,000 part-time. These were supported by the work of over 28,000 volunteers. Total reported attendance at these heritage institutions was 98.3 million visitors.

Within these totals, Statistics Canada's survey for 1985-86 includes 1,005 museums and art galleries (that is, excluding nature parks, archives, historic sites and restorations, zoos, aquariums, botanical gardens and arboretums, planetariums, observatories and exhibition centres). Financial detail is available for 846 museums and art galleries. These 846 institutions reported:

- $221.1 million of operating expenditures;
- 3,963 full-time staff;
- 4,916 part-time staff;
- 17,518 volunteers;
- 20.1 million visitors.

This sub-set of the total heritage institutions database has been selected for detailed analysis for several reasons. First, it represents those institutions that have traditionally been the clients for federal "museums" programs. Second, the statistical characteristics of this sub-set are quite distinct from those of the other types of institutions included in the survey, particularly with respect to attendance, government and earned revenue. Third, details on the total survey population are published regularly by Statistics Canada and the Canadian Museums Association.

The following sections explore in detail the characteristics of the 846 museums and art galleries. Consideration is given to museums' expenditures and revenues, and their staff and attendance figures. Subsequent sections look at selected traits in terms of (i) federal and provincial financial contributions, (ii) provincial characteristics, and (iii) size of museum (as determined by budget size).

General characteristics

Institutional expenditures

Because spending on museum capital construction often takes place outside the scope of institution-specific budgets, discussion of the Statistics Canada expenditure figures is restricted to annual operating spending. As noted earlier, the total operating expenditures for 1985-86 totalled $221.1 million for 846 museums and art galleries. The distribution of these expenditures in terms of wages, salaries and other operating costs is represented in the following chart.

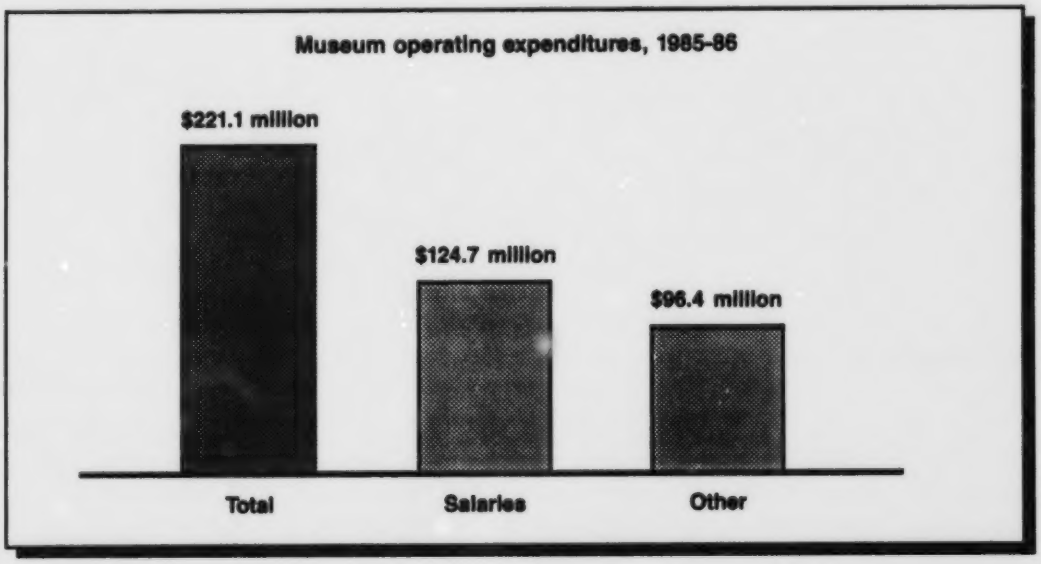

Wages and salaries represent about 36 percent of museum operating costs.

Although the institutional surveys miss major museum-related capital spending -- in particular not covering the national museums or institutions not open to the public -- Statistics Canada identified total capital expenditures of $30.5 million for 1985-86. Of this, $4.8 million was linked to the purchase of artifacts. Other major capital expenditures by the federal and provincial governments, and local and private-sector contributions, are not specifically known. A survey of government expenditures for 1985-86 indicates that the federal and provincial governments alone spent $54.8 million and $21.4 million respectively on capital budgets and grants in the museums area. Almost none of this federal spending (largely for the new national museums) was picked up by the institutional survey.

Institutional revenues

An analysis of museum revenues reveals the relative financial impact of different sources of support for museum activity. Operating revenues in total were approximately the same as expenditures, being $231.3 million. The following chart represents the distribution of these revenues by major source.

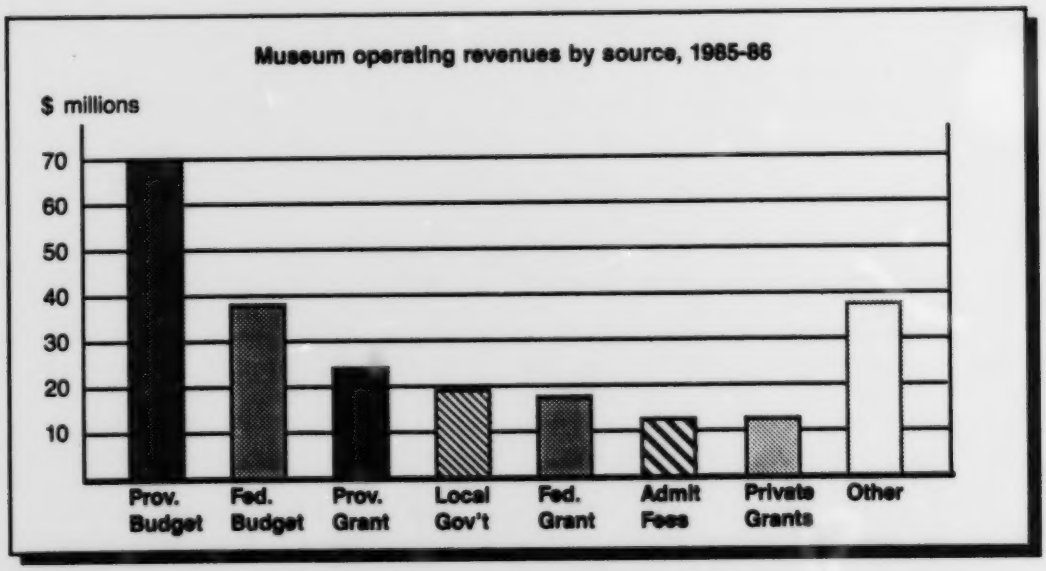

The federal government overall (budget and grant contributions) accounted for 24 percent of the museums' income, with the provincial governments representing 40 percent. Other governments contributed 8 percent. Private grants were about 5 percent of total operating income, as were admission fees.

Other revenues included such things as membership fees, gift shop and restaurant income, university budgets, private corporation budgets, etc. The following table shows the museum operating revenues arising from sources other than the federal and provincial governments.

Museum operating revenues from non-federal, non-provincial sources, 1985-86

Source	$ millions
Other government	19.5
Admission fees	12.3
University budget	6.6
Corporate grants	3.5
Corporate budget	1.5
Foundation grants	3.3
Individuals' donations	5.0
Membership fees	3.0
Other earned	15.7
Other	12.6

Here the "Other government" means predominantly local governments, although some unspecified federal and provincial amounts may be included. The "Other earned" figure includes gross income from such things as book stores, gift shops and cafeterias.

Staff and attendance

Only 373 of the 846 museums reported having full-time staff (totalling 3,963), while 719 indicated they had 4,916 part-time employees. The 17,518 volunteers were reported by 644 institutions.

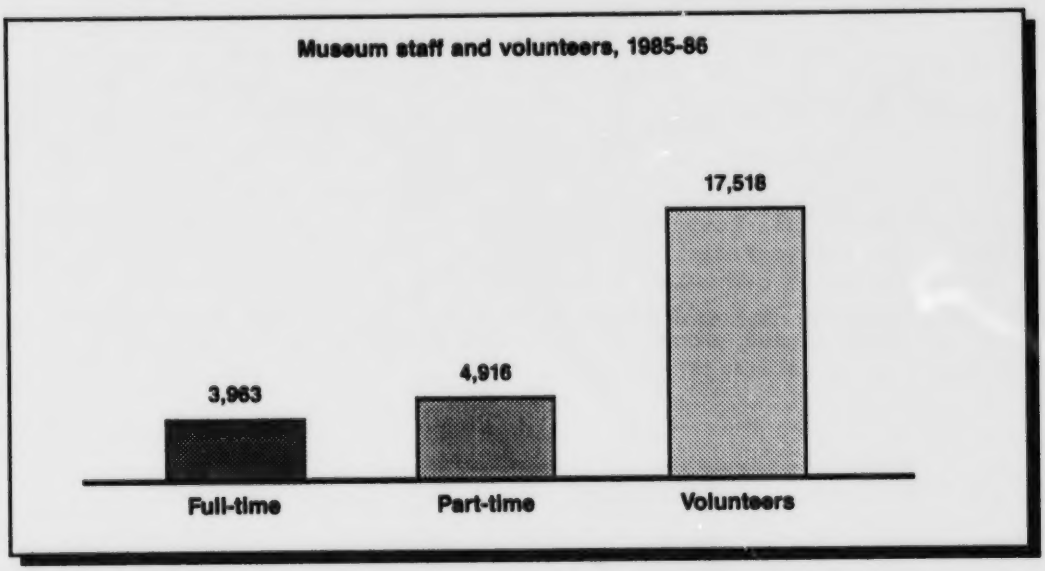

Attendance at museums was 20.1 million visitors, with just over 30,000 of these identified as researchers.

Related institutions

While the preceding figures represent totals for museums and public art galleries, there are a number of other "custodial" institutions that are similar to museums, and whose data can add considerably to the totals. Importantly, these other institutions (which include zoos and aquariums, botanical gardens and arboretums, planetariums, observatories and exhibition centres meeting the conditions of collecting and displaying artifacts to the public on a non-profitmaking basis) receive considerable revenues from local levels of government.

These institutions themselves account for total operating expenditures of $65.4 million (based on 100 institutions), with operating revenues of $68.1 million. Of the latter total, the federal government accounts for $2.7 million, the provincial governments for $8.5 million, and local governments for $28.8 million. Admission fees also account for a large proportion of revenues -- $14.8 million. Total employment at these institutions is about 2,500, and their total attendance is 14.4 million.

Expenditures of the federal and provincial governments

The data available directly from the institutional survey do not encompass all support for museums activity, only financial contributions to individual museums. Such programs as CCI and CHIN, and grant overhead expenditures, are not included. Bearing this in mind, the following sections look at the financial support of the federal and provincial governments reflected in the institutional statistics.

Institutional spending: Total

The federal and provincial governments both play major roles in the funding of museums. Of the total reported operating revenues for 1985-86 of $231.3 million, the federal and provincial governments accounted for $54.7 million and $93.6 million respectively, or just under two thirds (64 percent) of all income. (If university source income is included in this figure, the percentage becomes 67 percent.)

The pie-chart on the following page represents the relative share of institutional funding derived from federal and provincial sources. Of these financial support figures, the larger share is disbursed through direct budget expenditures by governments, as opposed to grants given to museums. In the federal case, $37.9 million (69 percent) represents budget spending, while $16.8 million is in the form of grants.

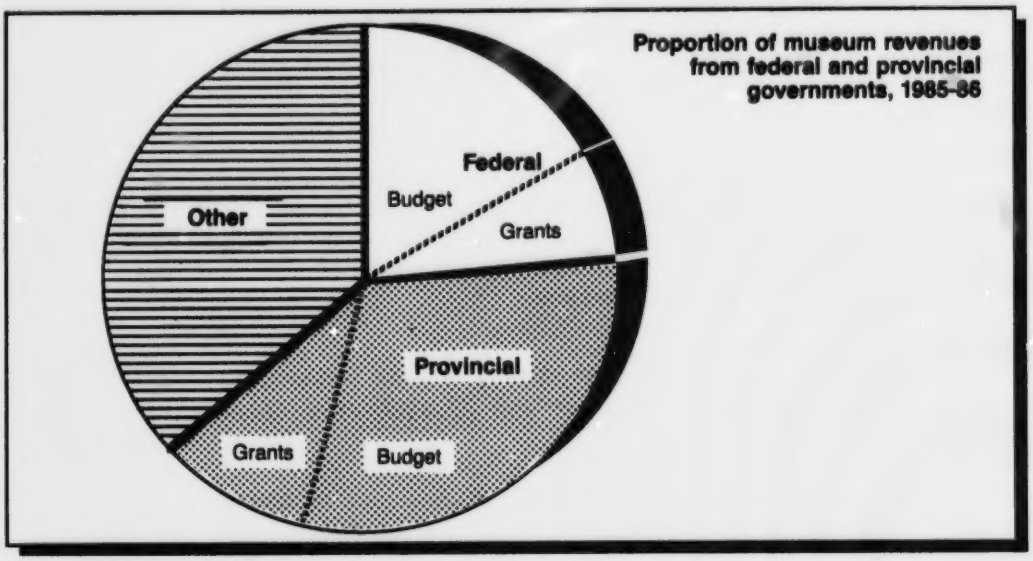

The federal grants reported by 413 museums, by source, are outlined in the following table.

Reported federal museum grants, by source, 1985-86

Source	$ million
National Museums of Canada	6.3
Employment and Immigration Canada	4.8
Canada Council	2.8
Communications Canada	0.5
Social Sciences and Humanities Research Council	0.3
Other	2.0
TOTAL	16.7

(The "Other" figure likely includes non-specified amounts, which may derive from special Communications Canada programs, or from the other individual sources, such as the National Museums of Canada.)

In the provincial case, $69.9 million (75 percent) represents budget spending. $23.8 million is in the form of grants to 600 museums, including major contributions to institutions such as the Montreal Museum of Fine Arts and the Manitoba Museum of Man and Nature.

Institutional spending: Federal and provincial museums

One of the important features of museums in Canada is the fact that much of their economic activity is directly in the hands of federal and provincial institutions. Of the 846 museums for which financial information is available, 25 are classified as federal, and 30 as provincial museums.

The federal institutions account for $39.6 million of operating revenues, virtually all (96 percent) from the federal government's own departmental or agency budgets.

The provincial institutions account for $96.0 million of revenues, of which $71.5 (74 percent) comes from the provinces themselves. The provincial museums also receive $4.8 million from the federal government, and about $5 million from each of admission fees and other earned revenues, plus about $10 million from other sources.

Thus the 55 federal and provincial run institutions combined account for $135.6 million (59 percent) of the total of $231.3 million of operating revenues of Canadian museums.

The other 791 museums, with revenues of $95.7 million, receive $11.9 million from the federal government, and $22.1 million from provincial governments. The distribution of the reported federal grants to these institutions, by source, is indicated in the following table.

Reported federal museum grants to non-federal, non-provincial institutions, by source, 1985-86

Source	$ millions
Employment and Immigration Canada	4.3
National Museums of Canada	3.4
Canada Council	2.2
Communications Canada	0.2
Social Sciences and Humanitites Research Council	0.1
Other	1.5
Total	11.7

The federal and provincial grants together represent about 36 percent of the income of these other institutions. Importantly, local government sources account for 19 percent ($18.6 million) of the operating revenues, more than the federal government, and nearly as much as the provincial government,

making this level of government a substantial element in museum funding. Other funding sources identified for these museums include universities (7 percent), private grants (10 percent) admission fees (7 percent), other earned revenues (9 percent), and other (12 percent).

Characteristics by province

The provincial breakdown of the 846 museums covered by Statistics Canada data, along with museum attendance, is given in the following table.

The number of museums and attendance by province, 1985-86

Province	Number	Reported Attendance (millions)
Newfoundland	16	0.2
P.E.I.	6	0.1
Nova Scotia	53	1.0
New Brunswick	34	0.2
Quebec	88	2.3
Ontario	261	8.2
Manitoba	78	1.3
Saskatchewan	97	1.2
Alberta	83	2.3
B.C.	121	3.2
Yukon	4	-
N.W.T.	5	-

The following chart illustrates total museum operating expenditures for each province, and museum operating expenditures per capita, for 1985-86.

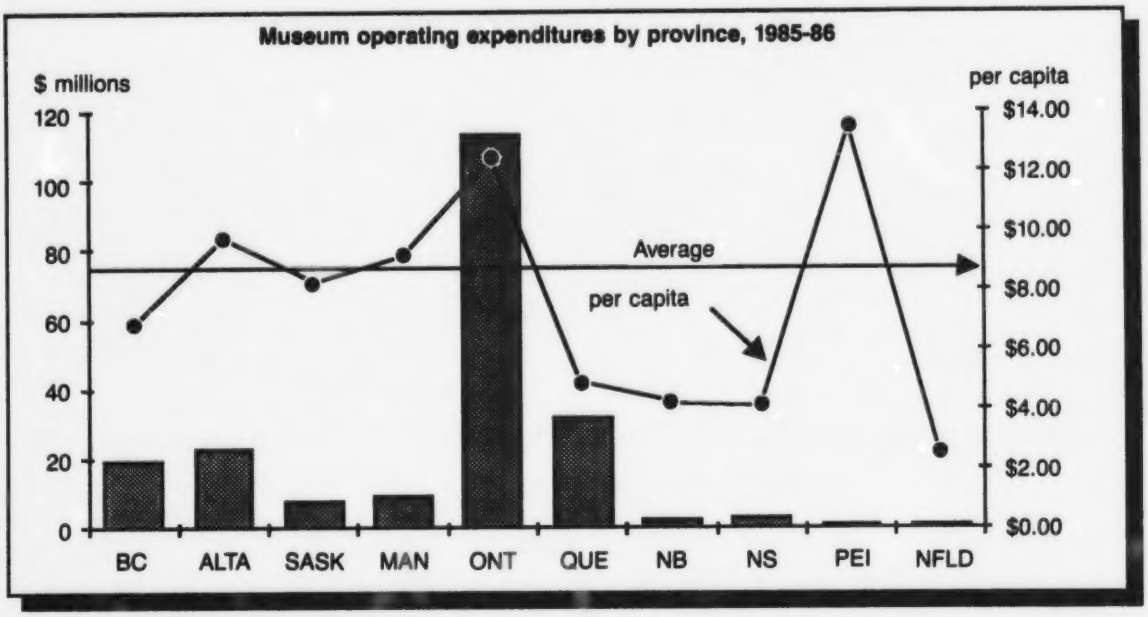

This chart indicates that, while in absolute terms museum spending is concentrated in Ontario, on a per capita basis the spending pattern is more evenly distributed, with the five western provinces spending about twice as much as the five eastern ones.

The following charts represent reported federal and provincial revenues to museums for each province, in absolute terms, and on a per capita basis.

The data indicate the concentration of federal monies in Ontario, due to the presence of the national museums, and a fairly even distribution elsewhere. Again, the values in the western provinces are in general higher, but the differences are

considerably less marked than for operating expenditures, with the figures for Quebec and Newfoundland being noticeably the lowest. (P.E.I. is high due to the presence of the Confederation Centre Art Gallery.)

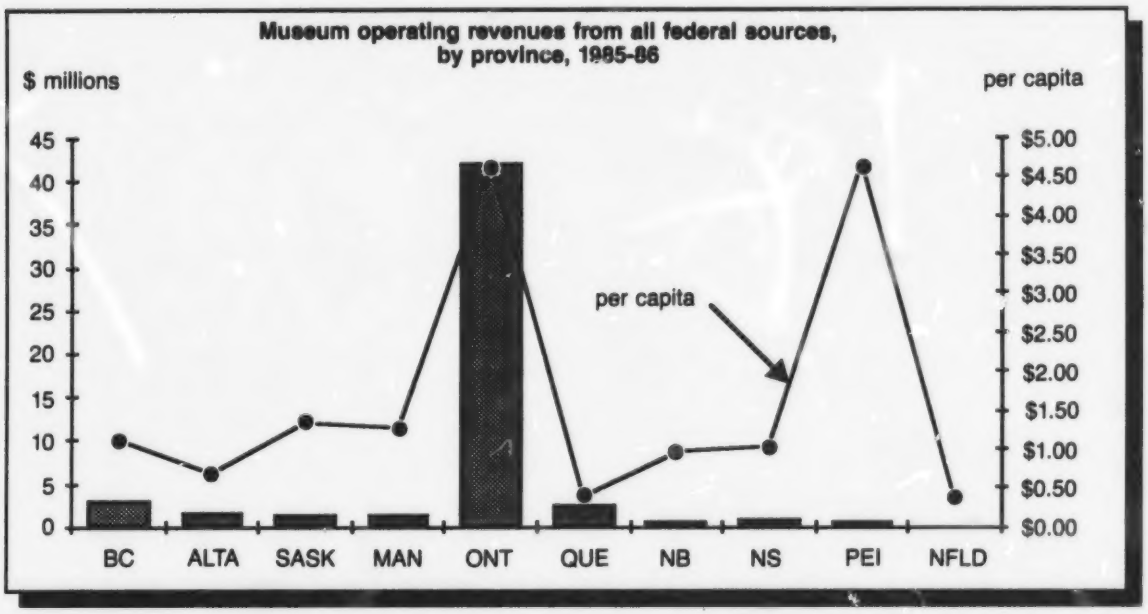

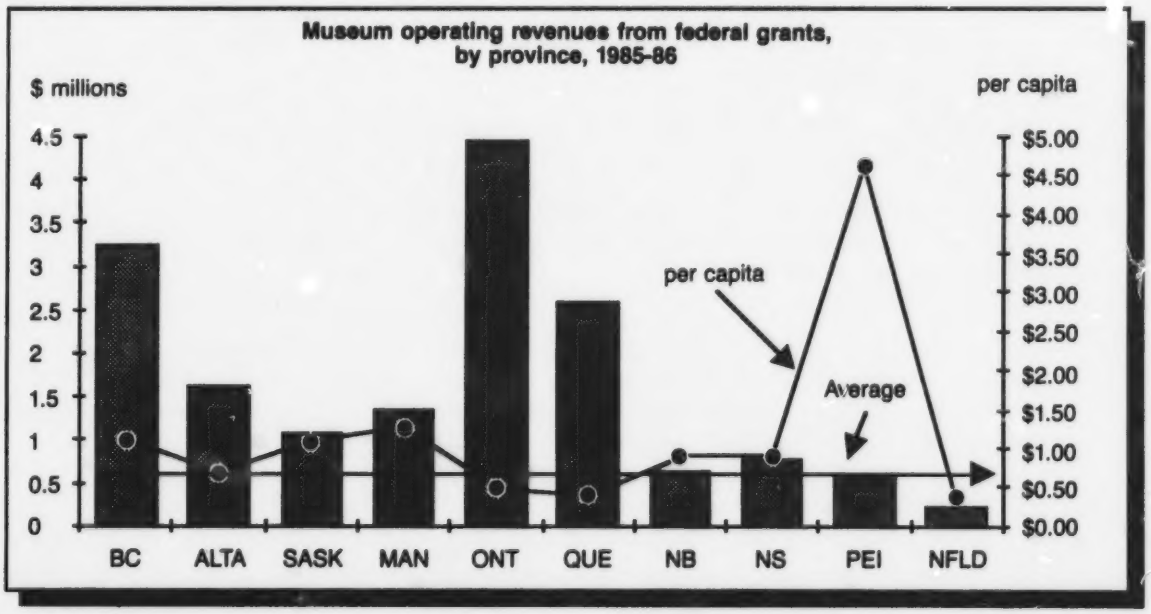

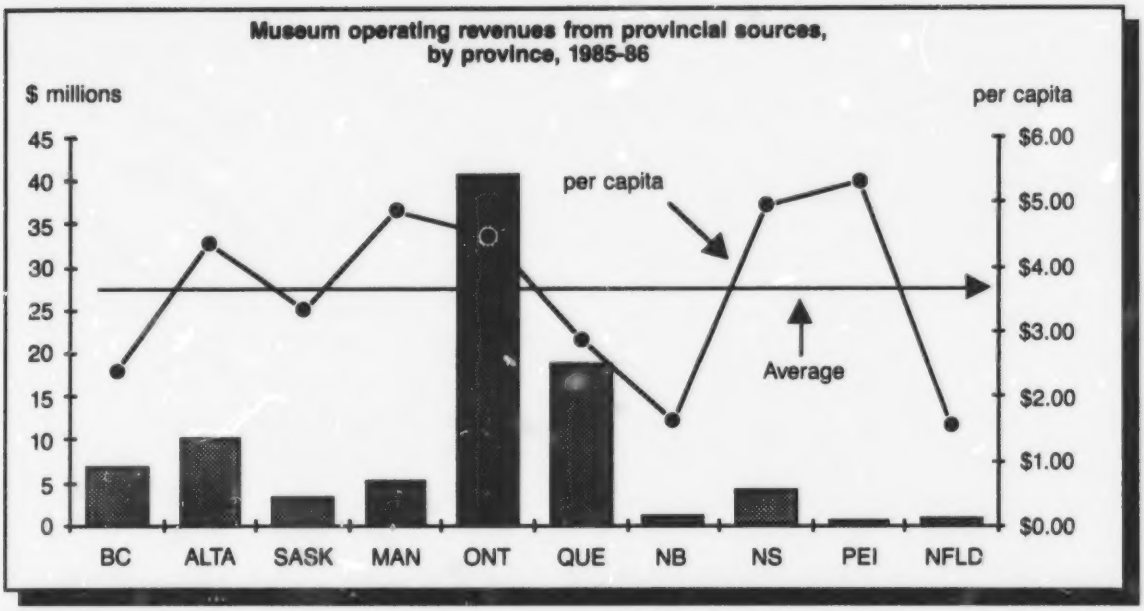

The provincial contributions to museums on a per capita basis can be seen as much more variable from province to province than those of the federal government, and were higher for Alberta, Manitoba, Ontario, Nova Scotia and P.E.I., and low in New Brunswick and Newfoundland.

Characteristics by museum size

Nearly 60 percent (503) of the museums reported operating budgets of under $40,000. Another 34 percent (287) indicated budgets between $40,000 and $500,000. Only 7 percent (56) of institutions had operating budgets of more than half a million dollars.

The 56 large museums were responsible for 58 percent of the reported attendance, 78 percent of the full-time staff, and 30 percent of the volunteers, while representing 79 percent of total operating expenditures.

The following table indicates selected characteristics for the museums in the different budget categories. The charts present the selected characteristics, by budget category, expressed as a percentage of the total for all museums.

Operating characteristics of museums by size

Characteristic	Under $40K	$40K-$500K	Over $500K	Total
Number	503	287	56	846
Attendance (million)	2.9	5.6	11.7	20.1
Full-time staff	91	769	3,103	3,963
Part-time staff	1,174	2,003	1,739	4,916
Volunteers	5,844	6,715	5,159	17,518
Operating expenditures ($M)	5.5	41.5	174.0	221.1
Federal income ($M)	1.4	6.9	46.4	54.7
Provincial income ($M)	1.3	8.9	83.5	93.6
Local government income ($M)	1.3	11.4	6.7	19.4

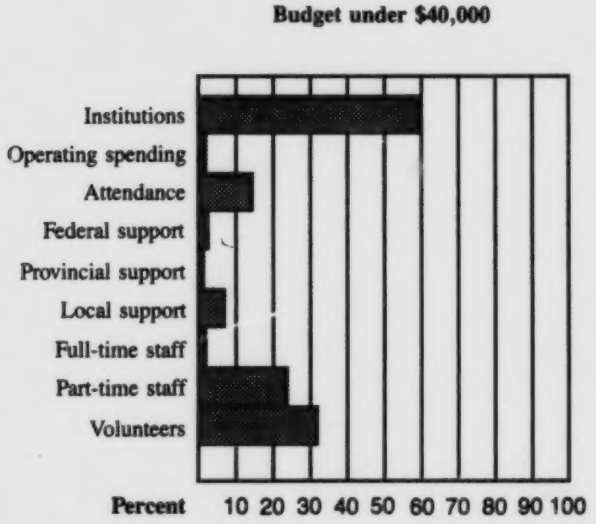

Budget between $40,000 and $500,000

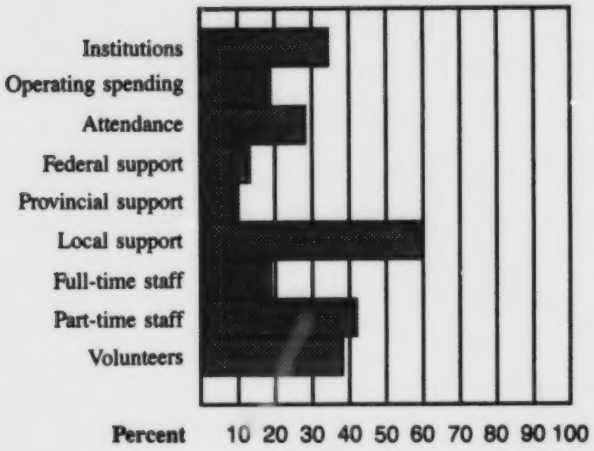

Budget over $500,000

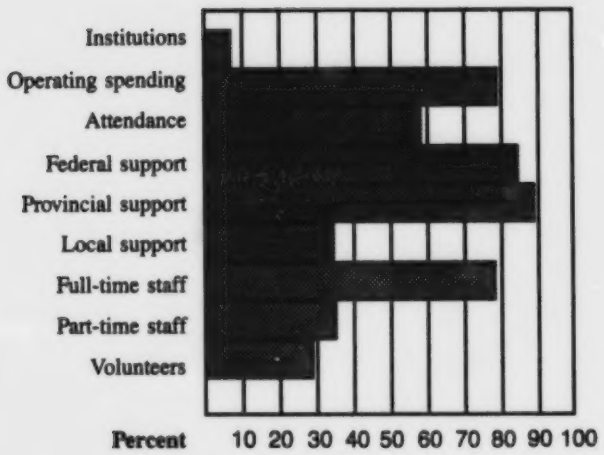

The sources of the museums' operating revenues by budget size are detailed in the following table.

Percentage distribution of operating revenues of museums by source and size

Source	Under $40K	$40K-$500K	Over $500K	Total
Federal	20	16	26	24
Budget	2	2	21	16
Grant	18	14	5	7
National Museums of Canada	1	1	3	3
Canada Council	1	3	1	1
Communications Canada	0	0	0	0
Social Sciences and Humanities Research Council	0	0	0	0
Employment and Immigration Canada	12	7	0	2
Other	4	2	0	1
Provincial	19	20	46	40
Budget	0	1	39	30
Grant	18	19	8	10
Other government	19	26	4	8
Other	42	38	24	28
TOTAL	100	100	100	100

These figures show different patterns for museums of different sizes, and especially the importance of local governments and other sources for the small and medium-sized institutions. Also apparent is the dominance of provincial budget expenditures for large museums (at 39 percent of total revenues), and the relatively more important impact of Employment and Immigration Canada funds for federal funding support to the smaller institutions. The importance of government funding (at 76 percent of total revenues) and of federal and provincial funding in particular (at 72 percent) for the large institutions is apparent.

Appendix II Related federal programs

APPENDIX II:
RELATED FEDERAL PROGRAMS

This appendix briefly describes the many federal programs, institutions and agencies directly or indirectly involved in activities of interest to museums. It provides, in a general way, an overview of the services, expertise and financial assistance available to the museum community from federal organizations.

Communications Canada

Cultural Initiatives Program

Created in 1980, the program has provided assistance to more than 1,600 non-profit professional cultural organizations, for purposes of developing their managerial capabilities, improving their efficiency through application of new communication technologies, and increasing public access through special events or capital projects. The program's funds are distributed under three components: Management Assistance, Capital Assistance, and Festivals and Special Events.

From 1980-81 through 1986-87, approximately $20 million has been granted to Heritage and Visual Arts projects under this program.

Movable Cultural Property Program

The Movable Cultural Property Program administers the Canadian Cultural Property Export and Import Act of 1977, which regulates the import and export of cultural property and provides tax incentives for individuals to dispose of objects to public institutions. The program's primary purpose is to preserve, in Canada, examples of Canadian heritage in movable cultural property.

The program assists institutions with acquisitions through the issuance of tax certificates for donations and sales of cultural property and by providing grants and loans for the purchase of objects of Canadian interest which are located outside Canada, or for which export permits have been refused.

During 1986-87 the Movable Cultural Property Program awarded $800,641.89 in grants, and certified cultural property for tax-deduction purposes valued at $40 million.

Insurance Program for Travelling Exhibitions

The objectives of the program are to facilitate the hosting of travelling exhibitions by Canadian museums, galleries, archives and libraries, and to increase access by the Canadian public to these exhibitions. To be eligible, an exhibition must have a value of at least $1 million. Exhibitions organized by Canadian institutions are not eligible for insurance coverage while on location outside of Canada.

The program was established in 1985 and has an annual budget of $270,000. To date, 31 exhibitions from 35 institutions have been supported. Due to the heavy demand on the program, approximately $1.24 million has been spent on insurance.

Museum Assistance Program (MAP)

Formerly managed by the National Museums of Canada (NMC), the Museum Assistance Program was transferred to Communications Canada on September 1, 1987. The Museum Assistance Program provides grants, information and advisory services to museums and other non-profit institutions. There are nine components:

- Associate Museum Program
- National Exhibition Centre Program
- Specialized Museum Program (moratorium in effect)

- Upgrading and Equipment Assistance Program
- Conservation Assistance Program
- Exhibitions Assistance Program
- Training Assistance Program
- Registration Assistance Program
- Special Activities Assistance Program (moratorium in effect)

The financial and technical assistance provided by MAP is designed to support non-federal museums and related institutions. Since its inception, MAP has awarded some 2,500 grants totalling about $127 million. The budget for 1987-88 is $8.4 million.

Canadian Conservation Institute

The Canadian Conservation Institute (CCI) was transferred from NMC to Communications Canada on September 1, 1987. It engages in research into new and improved conservation techniques, and provides specialized treatments for complex problems.

Scientific and analytical services are provided to Canadian museums and galleries for conservation-related problems. A specialized scientific examination service is available to assist curators with problems of authenticating objects. Emergency services, in the event of disasters, are available to museums on a 24-hour basis.

The CCI also provides assistance in the area of conservation training through seminars, workshops and conferences. Intermediate internships are available to people possessing basic conservation training. Fellowships are available to enhance the skills of advanced conservators.

Canadian Heritage Information Network

Formerly with NMC, the Canadian Heritage Information Network (CHIN) is now with Communications Canada. It provides a wide range of services to help museums document and manage information about their collections. These services include assistance in developing automated and manual systems, as well as documentation standards and techniques.

The network maintains a databank of more than 3.3 million records, describing artifacts and specimens in the collections of more than 150 Canadian museums and other institutions.

Canadian Museum of Civilization

Programs of the museum include: the Archaeological Survey of Canada, relating to the prehistory of Canada; the Canadian Centre for Folk Cultural Studies, concerned with folk culture among all Canadian ethnocultural groups except native people; the Canadian Ethnology Service, relating to the traditional languages and cultures and contemporary art of Canadian Indians, Inuit and Métis; and the Canadian War Museum, dealing with Canadian military history and heritage.

Activities of the Canadian Museum of Civilization extend across the country through field research programs, travelling exhibitions, extensive publishing programs, a wide range of public programs, and loans to various groups and institutions. Staff of the Canadian War Museum also work with regimental and corps museums across Canada, providing training and organizing annual conferences.

Canada Council

The Canada Council is an agency created by Parliament in 1957 to foster and promote the arts in Canada. It provides financial assistance and services to both individuals and organizations, through programs directed to professional artists and arts organizations.

The Visual Arts Section of the Canada Council offers a number of programs designed to contribute to the development, advancement and understanding of the contemporary visual arts. This section's overall budget totalled about $5 million in 1987-88. Those programs most pertinent to the museum community are: Programming Assistance to Public Art Museums and Galleries; Exhibition Assistance to Art Galleries and Artist-Run Centres; Special Projet Assistance; Canadian Visiting Artists Program; Communications Fund; and the Art Bank's Special Purchase Assistance Program.

Other Canada Council programs that may be of interest to the museum community include: the Explorations Program; IndepenDance; Visiting Foreign Artists Program; and Public Readings by Canadian Artists in Canada.

Department of Regional Industrial Expansion

Economic Regional Development Agreements

Through various federal-provincial agreements, the Department of Regional Industrial Expansion assists regions experiencing special problems in economic growth and social adjustment. Tourism sub-agreements have been signed with all provinces and territories. They provide development funds for tourism attractions, including cultural assets such as museums and related institutions or events. Through these accords, the federal government has committed about $6.5 million to projects involving museums across Canada.

In addition, cultural sub-agreements administered through Communications Canada have been signed with Manitoba, Quebec and Ontario. Again, museums may qualify for support if identified as cultural development priorities. Since 1985, two of these subsidiary agreements on culture have made provision for about $26 million in federal monies to support museums development ($11 million in Ontario and $15 million in Quebec).

In addition, the government has recently created the Atlantic Canada Opportunities Agency and the Western Diversification Office. Criteria for support through these two new programs are under development.

Employment and Immigration Canada

Canadian Jobs Strategy

The Canadian Jobs Strategy, introduced in September 1985, focuses on training and employment in the Canadian labor market. Through the six programs of the Strategy, many organizations and individuals in the cultural sector are benefiting from the opportunity to create employment possibilities and develop skills. Members of the cultural community, including museums and archives, may apply for assistance under any of the Canadian Jobs Strategy programs: Skill Investment, Job Entry, Job Development, Skill Shortages, Innovations, and Community Futures; as well as the summer employment programs for youth.

Reported federal support to museums and archives from Employment and Immigration Canada was $4.0 million in 1985-86; $11.3 million in 1986-87; and $7.0 million in 1987-88 (as of October 31, 1987).

Environment Canada

The Canadian Parks Service of Environment Canada protects nationally significant places that are representative of Canada's natural and cultural heritage. The program administers 31 national parks, more than 80 major national historic parks and sites, and nine heritage canals. In addition, more than 900 Historic Sites and Monument Board of Canada plaques have been placed nation-wide to commemorate persons, places and events of national significance.

Not all sites merit acquisition by the Government of Canada. The Canadian Parks Service contributes to the protection of 37 sites of national historical significance, through cost-sharing agreements with provinces or non-profit corporate bodies (municipal and private). The annual budget for this cost-sharing program is $1.0 million.

Many parks and historic sites include exhibition or interpretive services. The Canadian Parks Service may operate historical museums at these locations. In keeping with these responsibilities, the Department undertakes restoration, conservation and other museum-specific activities, and may make parts of its collections available to other museums.

Other branches of Environment Canada, such as the Canadian Wildlife Service and the Lands Branch, are involved in research, mapping, publication and protection activities of interest to museums, particularly natural history and science museums.

External Affairs

International Arts Promotion Program

An integral part of Canadian foreign policy, the International Arts Promotion Program is aimed primarily at

countries in which Canada has important political and commercial interests. At the same time, the program seeks to stimulate new international markets for Canada's most talented performers, writers and visual artists.

The Visual Arts Program is designed to show Canada's excellence in the areas of painting, sculpture, photography, video, multidisciplinary arts, architecture and design. Through this program External Affairs may facilitate and co-ordinate Canadian official participation in major international exhibitions and art fairs in other countries. The Department may also assist art museums and art centres wishing to send exhibitions abroad in collaboration with a foreign institution. Visits to Canada by foreign personalities (curators, museum directors, art critics) may be organized jointly by the Department and Canada's diplomatic and consular missions.

The Department also facilitates, through Canada's embassies, loans of exhibitions or works of art with other countries, whenever negotiations with foreign governments are necessary.

Through External Affairs, support is provided to Canadian Cultural Centres in London, Paris and Rome, which have in-house facilities for solo art exhibits, press conferences, seminars, etc.

Museums and collections of federal departments

Many departments and agencies manage museums or collections. There are over 25 federal departments and agencies (other than the national museums, archives and departmental libraries) that administer collections relating specifically to their programs.

Some departmental collections have developed into museums, or are the direct result of an acquisition program. These include the collections of the Bank of Canada, the Art Bank of the

Canada Council, the military museums of the Department of National Defence, the fine arts collection of External Affairs, the Geological Survey Collection of Energy, Mines and Resources, the RCMP museum of the Solicitor General, and the collections for the sites of the Canadian Parks Service and those of the National Capital Commission.

Several federal departments and agencies maintain equipment of a technical nature, or objects related to research or associated with the day-to-day operations of programs: for example, Agriculture Canada, Fisheries and Oceans, Air Canada, the Canadian Broadcasting Corporation, the weights and measures collection of Consumer and Corporate Affairs, and the medical collections of Health and Welfare Canada. Others have collected art or furnishings, for example, the National Arts Centre, Government House, the House of Commons, Transport Canada and Public Works.

Many departments and agencies will make parts of their collections available to public museums for exhibition and research purposes. Some prepare their own exhibits, films, photographs, slides and publications for public use.

National Archives of Canada

The National Archives is responsible for acquiring and preserving nationally significant government and private records related to all aspects of Canadian life and to the development of the country. It also provides suitable research services and outreach programs to make this material available to the public. As an essential part of the federal government administration, the National Archives has broad responsibilities in regard to the promotion of efficiency and economy in the management of government records.

The National Archives provides support in aid of the archival activities of others, through programs developed by the Canadian Council of Archives.

At the present time, the assistance program of the National Archives is directed toward several specific initiatives. The largest of these is the Arrangement and Description Backlog Reduction Cost-Shared Cooperative Program, which assisted approximately 140 projects in 1986-87.

National Film Board of Canada

The National Film Board (NFB) of Canada produces and distributes Canadian films and videos that reflect the social and cultural priorities of Canada. NFB productions, realized through two programs, one in English and one in French, are intended to inform and stimulate public debate and discussion. NFB production studios are situated in Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montreal, Halifax and Moncton. In Montreal, the NFB operates two women's production programs, one in English and one in French.

The NFB offers a pan-Canadian distribution and information network for its audiovisual materials. Major new distribution agreements with regional, city and municipal libraries now provide 150 outlets in Canada for NFB productions. Many more agreements of this kind are in negotiation, and it is expected that a total of 300 outlets will be established by April 1988. The NFB's FORMAT system provides comprehensive, accessible bibliographic information on all Canadian-produced audiovisual materials to the library, media and education communities, as well as to the general public. As a centre of advanced research, the NFB has developed and is producing in Imax, Omnimax and advanced computer-animation technologies.

The National Film Board has enjoyed a long-standing relationship with the National Museums of Canada, co-producing such films as <u>This is Your Museum Speaking</u>, <u>Pictures of the 30's</u>, and <u>12,000 Men</u>, and major audiovisual video series such as the six-part <u>The Immigration Experience</u>, and <u>To Know the Hurons</u>.

Between 1975 and 1986, the NFB, in co-operation with the Canadian Museum of Civilization, produced 80 volumes for the audiovisual series, Canada's Visual History. In 1986-87, the NFB produced the last four volumes of this series, The Prehistory of British Columbia, Quebec Prehistory, The Iroquois, and Blacks in Atlantic Canada. In 1986-87, the NFB co-produced the film O Picasso, with the participation of the Montreal Museum of Fine Arts.

National Gallery of Canada

The National Gallery of Canada was established to collect and conserve, study and show Canadians the works of Canadian and international artists in its collections. The Gallery's diverse exhibition and education programs give the public the opportunity to see and enjoy selections from over 40,000 art works including paintings, sculpture, drawings, prints, and photographs.

The new Canadian Museum of Contemporary Photography, scheduled to open in the spring of 1990, is part of the Gallery.

The Gallery is also a study and teaching centre for Canadian and international artists, scholars, students, and interested members of the public.

National Library of Canada

The aims of the National Library are to acquire, preserve and make accessible the Canadian published heritage, and to facilitate the use of the library resources of the country by the Government and the people of Canada. The National Library collects all published material of Canadian origin or interest.

Major departmental functions include publication and distribution of the national bibliography; provision of reference, interlibrary loan and document delivery services; development and

maintenance of an automated library management system and on-line database for use by federal and other libraries; and the preservation of Canadian publications.

Using the most advanced telecommunications and computer technology, the National Library has been working since 1980 on the development of decentralized library and information networks, intended to support resource sharing among Canadian libraries.

National Museum of Natural Sciences

Research in all areas of natural history -- botany, zoology, and the earth sciences -- is actively advanced by the National Museum of Natural Sciences. As knowledge expands, it is shared with other scientists and with an increasingly interested public through books and articles in scientific and popular publications. Much of this research is based on the nearly five million specimens in the museum's extensive collections. Interpretive publications are distributed in response to thousands of enquiries received annually. The Museum also disseminates results of its research and collecting activities though a variety of educational and promotional programs, including both travelling exhibitions and those on-site at the historic Victoria Memorial Museum building in Ottawa.

National Museum of Science and Technology

The National Museum of Science and Technology, with its affiliate the National Aviation Museum, is committed to fostering scientific and technological literacy, and to familiarizing Canadians and others with the language and history of these two fields of study. Visitors of all ages are encouraged to discover artifacts, to learn how they operate, and to understand the principles that underlie various technologies.

The Museum produces a number of travelling exhibits. As well, a "Stargazing" column is sent to 40 weekly and daily newspapers across Canada, and about 20,000 copies of the monthly "Sky Sheet" are distributed. The Museum's steam train has participated in anniversary celebrations and commemorative activities in various cities.

Research agencies

The federal government supports research through a variety of agencies including:

- Three granting councils: Natural Sciences and Engineering Research Council (NSERC), the Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC), and the Medical Research Council (MRC). These fund sciences- and humanities-related research in Canadian universities. In addition, SSHRC provides support to individual scholars. All three councils pursue the enhancement of the interaction between university and other researchers. The councils report to Parliament through the Minister of State, Science and Technology (NSERC), the Secretary of State (SSHRC) and the Minister of National Health and Welfare (MRC).

- In addition, the National Research Council (NRC) serves Canadian industry both as a national research laboratory and a technological resource. It carries on long-term "generic" research in areas of future economic importance and fulfils the need for specialized information, hands-on assistance, or practical advice combined with project support funding. The NRC plays an important role in catalyzing research and development activities among government, universities and various other technical groups in Canada.

- The Science Council of Canada (SCC) provides policy advice on science and technology to governments, industries and educational institutions. Its two main functions are to assess specialized resources, requirements and potentials,

and to increase public awareness of these, as well as the interdependence of the public, governments, industries and universities in the development and use of science and technology. The NRC and the SCC both report to Parliament through the Minister of State, Science and Technology.

Secretary of State Department

The Secretary of State Department may support museum activities developed by client groups within its program areas. Funds are not specifically set aside for such activities, however, and support will be given only when projects meet objectives and priorities of the programs.

Citizenship

The Department's Citizenship Sector works with museums to enhance and demonstrate the diversity of our collective and separate heritage, through exhibits of special items such as the Charter of Rights and Freedoms, and hosting Citizenship Courts during Citizenship Week. Museums enrich citizenship by broadening the base of our understanding and appreciation of our heritage through the collection and preservation of objects; recording of information; and research that creates new knowledge. The Citizenship Sector in turn contributes to museums through supporting various organizations of Canadians, including Inuit, Status Indians, Non-Status Indians and Métis. These groups foster and promote knowledge about aboriginal culture and language.

Multiculturalism

The Multiculturalism Program supports and promotes the multicultural heritage of Canadian society. While all programs support activities that reflect Canada's racial and cultural diversity, two programs may be more supportive of museum-related activities. The Performing and Visual Arts Program promotes a better understanding of ethnocultural communities through films,

videos, theatre and folkloric arts. Funds are used to help ethnic artists achieve acceptance, or to focus public attention on issues of multiculturalism. The Intercultural Communications Program funds more than 50 multicultural voluntary organizations whose main thrust is cross-cultural development.

Two other programs support research and publications of an academic and popular nature. The Canadian Ethnic Studies Program supports scholarly research in the humanities, social sciences, communications and fine arts, relating to important aspects of cultural pluralism. The Writing and Publications Program supports production of educational, literary and historical works that reflect the contributions or perspectives of ethnocultural groups.

Canadian Studies Directorate

The Canadian Studies Programs encourage Canadians to learn about Canada, by providing financial support for the development of projects and activities in Canadian studies. Priority areas for 1988-89 are: Canadian citizenship participation; Canadian literacy; Canada as a sovereign nation; Canadian diversity, equality and community; and science in a Canadian context.

National exhibitions and regional fairs

This program provides a Canadian presence at national exhibitions and regional fairs through the development and display of major exhibits. The objective of the exhibits is to make Canadians feel proud of their country. Information on various Canadian achievers and achievements is presented in a highly interactive medium. Over 4 million people per year have an opportunity to visit these exhibits.

Promotion of official languages

The Department's Promotion of Official Languages Branch administers two complementary programs. The Official Language Communities Program focuses on support for groups representing minority communities. The Promotion of Official Languages Program provides support in two main areas: making Canadians more aware of the advantages of linguistic duality; and supporting institutional bilingualism.

Statistics Canada

The Culture Statistics Program (CSP) was established in 1972 to portray all aspects of culture in Canada, including heritage conservation. Its yearly survey of heritage institutions, including museums, provides data on a variety of key factors such as, raison d'être of the institution, governing authority, expenditures and revenues, number of staff and attendance. These amalgamated public data constitute a unique source of information for policymakers, program developers, researchers, professionals, and others involved in museum development across the country.

Communications Canada

Des enjeux et des choix

Projet d'une politique et de programmes fédéraux intéressant les musées

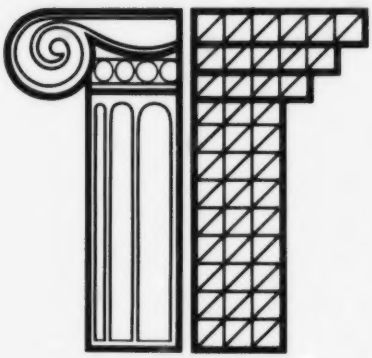

Canada

Des enjeux et des choix

Projet d'une politique et de programmes fédéraux intéressant les musées

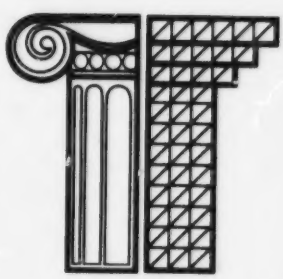

Établi par Communications Canada

Mai 1988

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988
N° de cat. C022-81/1988
ISBN 0-662-55878-2

TABLE DES MATIÈRES

LE MESSAGE DE LA MINISTRE		3
SYNTHÈSE		7
1.	**OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT**	13
	De quoi s'agit-il ?	15
	Pourquoi ce débat, à l'heure actuelle	15
	Les questions essentielles	17
	Qui faut-il consulter ?	18
2.	**LA VOCATION SOCIALE DES MUSÉES**	21
	Le rôle des musées	23
	La définition du " musée "	26
	Le milieu muséologique	27
	Questions	28
3.	**LA MUSÉOGRAPHIE CANADIENNE**	29
	L'essor des musées	31
	Les associations des musées	32
	L'aide fédérale	33
	Le soutien provincial	37
	Le soutien des administrations locales	37
	L'aide du secteur privé	37
	Questions	38
4.	**LES MUSÉES FACE À L'AVENIR**	39
	L'acquisition aux fins de collection	41
	L'inventaire	42
	La conservation	43
	La recherche	43
	La diffusion	44
	La gestion	45
	Problèmes généraux	46
	Questions	47
5.	**LA CONJONCTURE ET LES ENJEUX**	49
	La diversité régionale	51
	La conjoncture démographique	52
	La conjoncture économique	54
	La conjoncture sociale	55
	La conjoncture culturelle	57
	La conjoncture technologique	58
	La conjoncture scientifique	59
	Questions	59

6. PROJET DE POLITIQUE FÉDÉRALE EN MATIÈRE DE MUSÉES 61
Énoncé de politique 63
Objectifs de la politique 63
Le rôle du gouvernement fédéral 65
Énoncé de priorités 69

7. LES CHOIX EN MATIÈRE DE PROGRAMMES 71
Constitution et préservation des collections 73
Accroissement de la sensibilisation, de l'accès et de la compréhension du public 75
Gestion des musées 77
Questions 78

8. LES MODALITÉS OPÉRATIONNELLES 79
Une optique de financement globale et pluriannuelle 81
Définition du musée 81
Musées de petite et moyenne taille 82
Statut spécial 83
Service assuré aux collectivités petites et éloignées 84
Écart entre les disciplines 84
Souplesse des programmes 85
Rôle des associations 86
Méthodes d'examen des demandes d'aide financière 86
Conseil consultatif 87
Appui financier ou conseils et services 87
Mise en oeuvre des programmes 88

9. DE LA PAROLE AUX ACTES 89
Bilan des activités 91
Processus de consultation 92
Au delà de la consultation 92

ANNEXE I LES STATISTIQUES SUR LES MUSÉES, 1985-1986 95

ANNEXE II LES PROGRAMMES FÉDÉRAUX CONNEXES 115

Le message de la Ministre

LE MESSAGE DE LA MINISTRE

Les musées revêtent une importance capitale pour la société canadienne : symboles de l'identité et de la fierté nationales, centres de créativité et d'apprentissage, lieux de délectation et d'enchantement, ils servent la mémoire collective.

Les preuves tangibles de notre histoire, de même que les traces concrètes de notre patrimoine, nous permettent de mieux nous comprendre. Tous les musées, de la petite organisation communautaire au grand établissement pluridisciplinaire, sont le reflet de notre passé aussi bien que de notre présent. Tous s'inscrivent dans le mouvement international de protection du patrimoine qui vise à préserver, au bénéfice des générations actuelles et à venir, des éléments de l'histoire naturelle et humaine du monde. Le gouvernement canadien manifeste son appui à cet aspect important de la vie nationale en présidant au fonctionnement de nos grands musées nationaux et en apportant son soutien aux autres musées à l'échelle du pays.

Ce document de travail vient à point nommé dans l'évolution des musées canadiens. Malgré les contraintes financières actuelles, ceux-ci doivent en effet se préparer à faire face à l'avenir. Que devront-ils faire pour enrichir leurs collections, attirer un plus large public et mettre à profit les nouvelles technologies ? En rédigeant le présent document, nous avons voulu amorcer un débat national sur ces thèmes. Ce dialogue avec l'ensemble des Canadiens permettra au gouvernement de revoir sa politique et ses programmes en vue d'aider les musées canadiens à relever les défis que leur adresse le XXI^{e} siècle.

Les Canadiens, par leurs contributions fiscales, sont les premiers bailleurs de fonds des musées au pays. Il importe que la nouvelle politique réponde à leurs attentes, d'où l'intérêt de ce document pour l'ensemble des citoyens.

Un objectif me tient particulièrement à coeur : c'est d'assurer à nos concitoyens des régions éloignées l'accès au patrimoine muséologique et de leur procurer, par là même, les joies de l'exploration et de l'interprétation de ce patrimoine.

J'estime que la nouvelle politique fédérale des musées doit être le fruit d'une action concertée, et c'est pourquoi j'invite vos commentaires. Les richesses de nos musées justifient un effort de la part de chacun.

Flora MacDonald.

Flora MacDonald
Ministre des communications

Synthèse

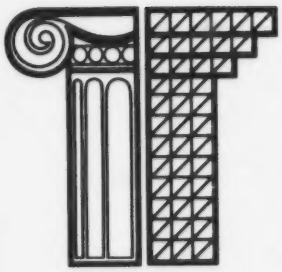

SYNTHÈSE

Les questions que soulève ce document de travail et les réponses qu'y apporteront les Canadiens constituent deux étapes importantes du processus d'élaboration d'une politique et de programmes amorcé en 1972. C'est à cette date, en effet, que le gouvernement fédéral faisait connaître sa Politique nationale des musées. Depuis ce temps, le visage de la société canadienne et de l'ensemble des musées s'est radicalement transformé; et le gouvernement reconnaît d'emblée qu'il faut apporter des changements correspondants à la politique et aux programmes fédéraux en ce domaine. De nouveaux choix s'imposent afin de surmonter les obstacles qui se dressent aujourd'hui devant nous.

Ce document se veut un outil de consultations pour tous ceux et celles qui oeuvrent au sein des musées, pour les Canadiens intéressés et pour les décideurs de tous les ordres de gouvernement. Nous souhaitons en arriver à un consensus sur la meilleure façon de dénouer les difficultés.

Les questions essentielles

Nous nous sommes attachés tout au long de ce document à nourrir et à susciter un débat sur la signification présente de nos musées, sur leur mission future, sur les moyens de surmonter les obstacles et sur la répartition des responsabilités de chacun à cet égard. Voici quelques-unes de ces questions clés :

- Quelle devrait être la mission des musées au Canada à l'aube du XXI^{e} siècle ?

- À quels problèmes faut-il actuellement accorder la priorité ?

- Quelles nouvelles tendances socio-économiques auront le plus de répercussions sur les musées canadiens et sur leur public ?

- Par quelles actions les intervenants -- musées, gouvernements, associations, secteur privé -- peuvent-ils se préparer à satisfaire aux exigences de l'avenir ?

- Comment peut-on assurer à tous les Canadiens, qu'ils vivent dans les grandes villes ou dans des localités isolées, l'accès aux collections des musées et au trésor de connaissances et de valeurs spirituelles qu'elles représentent ?

Projet d'une politique fédérale

Aux fins de la discussion, nous avons formulé ainsi la politique et les objectifs fédéraux :

> **La politique fédérale des musées vise à permettre au public canadien de connaître, de comprendre et d'apprécier le patrimoine naturel et culturel du pays grâce à la constitution, la préservation, l'étude, la présentation et l'interprétation de collections importantes et représentatives de ce patrimoine.**

Objectifs de la politique :

- **Favoriser l'accès de tous les Canadiens aux collections représentatives de leur patrimoine naturel et culturel.**
- **Sensibiliser les Canadiens et les étrangers à la richesse des collections des musées canadiens et leur en faciliter la compréhension.**
- **Encourager les musées canadiens dans leur quête de l'excellence.**
- **Appuyer le maintien et l'essor de collections importantes et représentatives dans les musées de toutes les régions du pays, en tenant compte de la diversité canadienne.**

Le rôle du gouvernement fédéral

Le rôle du gouvernement fédéral en matière de soutien aux musées comprendrait les éléments suivants :

- exploitation des musées nationaux;
- exploitation des autres collections et musées fédéraux;

- activités internationales;
- prestation de services nationaux;
- aide financière pour favoriser la mise en oeuvre des priorités fédérales;
- sensibilisation du public.

Quelques priorités

On propose que le gouvernement fédéral, en dispensant son appui à court et à moyen termes, obéisse aux priorités suivantes :

- constituer et préserver des collections;
- permettre au public de mieux comprendre, connaître et apprécier les collections;
- perfectionner la gestion.

Les programmes possibles et leur mise en oeuvre

Aux fins de la discussion, on propose un certain nombre de programmes qui pourraient permettre au gouvernement fédéral de remplir son rôle. Bien que nous formulions ici toute une gamme de possibilités, il va sans dire qu'il est impossible de réaliser tous les projets dans tous les domaines. Les contraintes financières exigent que l'on opère des choix.

D'autre part, quels que soient les programmes choisis en fin d'analyse, il faudra également réfléchir aux questions soulevées par leur mise en oeuvre et, en répondant à ces questions, définir les modalités opérationnelles des programmes.

Les quatre musées nationaux et leurs organismes affiliés sont considérés comme les principaux outils devant permettre au gouvernement fédéral de réaliser les objectifs de sa politique. À ce titre, chacun devra agir en tant qu'organisme national dans sa discipline et collaborer avec tous les autres musées en vue d'atteindre les buts communs.

Le processus de consultation

Communications Canada vous invite à participer au débat sur les obstacles qui se dressent devant les musées canadiens afin que les décisions les plus susceptibles d'assurer leur essor puissent être prises en toute connaissance de cause.

Le processus de consultation comportera des rencontres avec des représentants des autorités provinciales et territoriales, de même qu'avec des associations nationales, provinciales, régionales et professionnelles. On compte également organiser par la suite des réunions de divers intervenants du milieu muséologique professant des vues divergentes sur des sujets donnés.

Votre participation

Le gouvernement fédéral souhaite connaître les réactions du public au présent document. Nous vous prions donc de faire parvenir vos commentaires à l'attention de :

Monsieur John Thera
Directeur, Groupe de travail sur la politique des musées
Affaires culturelles et radiodiffusion
Communications Canada
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0C8

1. Objet du présent document

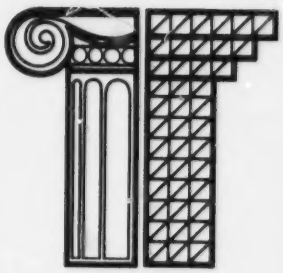

1. OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

De quoi s'agit-il ?

Ce document a pour objet d'inviter tous les Canadiens à se prononcer sur le rôle des musées dans la vie de chacun de nous et sur celui qu'ils devraient remplir dans l'avenir.

Nos musées peuvent et doivent continuer de refléter et de servir les intérêts de tous les Canadiens -- ces derniers ne sont-ils pas après tout le principal soutien et le public des musées ? Il nous faut discuter de ce que sont nos musées et de ce qu'ils doivent devenir, des moyens à prendre pour surmonter les obstacles et des responsabilités de chacun dans ce domaine.

À la lumière du débat suscité par ce document, le gouvernement fédéral pourra revoir son rôle, sa politique et ses priorités. Votre réflexion peut l'aider à mettre au point des programmes qui serviront mieux les musées et leur public.

Pourquoi ce débat, à l'heure actuelle ?

Les questions que soulève ce document et les réponses qu'y apporteront les Canadiens prolongeront le processus d'élaboration d'une politique et de programmes amorcé en 1972. C'est à cette date, en effet, que le gouvernement fédéral faisait connaître sa Politique nationale des musées. Par la mise en oeuvre de cette politique et de programmes connexes, on a réussi à faciliter l'accès du public au patrimoine canadien. De nouvelles formes d'aide financière et de nouveaux programmes de services ont assuré la consolidation des musées à travers le pays et leur ont permis de mieux servir les Canadiens.

Depuis 1972, la société canadienne ainsi que la communauté muséologique ont évolué. Le gouvernement est conscient qu'il importe d'ajuster sa politique et ses programmes afin d'être en mesure de relever les défis que l'avenir lui lance et d'effectuer des choix éclairés.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les Musées nationaux du Canada ont organisé en 1985 trois " Conférences de prospective ". Ces conférences ont réuni des spécialistes de la muséologie, des éducateurs, des chercheurs, des donateurs et des représentants des médias qui ont discuté de leur vision de l'avenir des musées.

Créé en janvier 1986, le Groupe de travail sur les Musées nationaux fut chargé d'étudier le mandat et les activités des Musées nationaux du Canada. Le Comité permanent des communications et de la culture a examiné le rapport du Groupe de travail; puis, le 21 mai 1987, M^me^ Flora MacDonald a fait part de la réaction du gouvernement à ce rapport. La Ministre a annoncé que le gouvernement avait l'intention de :

- légiférer en vue de rendre autonomes les quatre musées nationaux et de dissoudre la Corporation des musées nationaux du Canada;

- transférer la responsabilité des programmes nationaux (Programme d'appui aux musées, Institut canadien de conservation, Réseau canadien d'information sur le patrimoine, Programme international et Programme des expositions mobiles) à Communications Canada, qui administrait déjà des programmes connexes : Programme d'initiatives culturelles, Programme des biens culturels mobiliers et Programme d'assurance des expositions itinérantes;

- maintenir l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine;

- simplifier le Programme d'appui aux musées afin de faire un meilleur usage du budget restreint en tenant compte des priorités de l'ensemble des musées;

- intégrer les services importants fournis par le Programme international au nouveau Programme d'appui aux musées;

- éliminer progressivement le Programme des expositions mobiles et de trouver de nouveaux moyens de répondre aux besoins des régions éloignées du Canada;

- revoir, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, la communauté muséologique et le public, la politique fédérale en matière de musées.

Le présent document de travail fait suite à cette prise de position du gouvernement. Il expose les points qu'il importe d'aborder dans le cadre de la révision de la politique fédérale des musées, il propose des modifications à cette politique et aux programmes fédéraux et il invite le public à faire connaître ses réactions à cet égard.

Les questions essentielles

Les musées canadiens se heurtent aujourd'hui à des problèmes complexes et variés, et la façon dont il convient de les aborder dépend des réponses que l'on apportera à certaines questions clés :

- À l'aube du XXI^{e} siècle, quels rôles doivent jouer les musées canadiens dans la société ? Comment les différents types de musées -- par exemple, les musées d'art, de la science, communautaires, les établissements provinciaux et nationaux -- doivent-ils s'acquitter de leur mission distinctive ?

- À quels problèmes faut-il actuellement accorder la priorité ? Quelles seront les conséquences des choix effectués aujourd'hui sur l'évolution future de nos musées ?

- Quelles nouvelles tendances socio-économiques auront le plus de répercussions sur les musées et leur public ? Comment les musées doivent-ils se positionner pour tirer parti de ces courants sociaux ou s'y adapter ?

- Comment peut-on assurer à tous les Canadiens, qu'ils vivent dans les grandes villes ou dans des régions isolées, l'accès aux collections des musées et au trésor de connaissances et de valeurs spirituelles qu'elles représentent ?

- Par quelles actions les intervenants -- musées, gouvernements, associations, secteur privé -- peuvent-ils contribuer à relever les défis que nous adresse l'avenir ? Comment peuvent-ils collaborer à la mise au point d'approches correspondant aux besoins et aux aspirations particulières de chacun ?

- Étant donné que les besoins d'un grand musée spécialisé peuvent différer de ceux d'un petit musée communautaire, comment assurer au sein des programmes d'aide et de services fédéraux un équilibre entre les exigences de la souplesse d'une part et celles de la cohérence d'autre part ?

Si la ministre des Communications a fait connaître dans leurs grandes lignes certains projets du gouvernement en matière de musées, le débat n'est pas clos en ce qui touche leur mise en oeuvre. Ainsi, en plus d'une ébauche de la politique, des objectifs et du rôle du gouvernement, ce document de travail propose, aux fins de la discussion, une série de priorités et de programmes possibles.

Par le truchement des musées nationaux, le gouvernement fédéral exerce toutes les fonctions muséologiques, ce qui en fait un membre à part entière du secteur des musées. L'avenir des musées nationaux sera lui aussi fonction des choix opérés à la suite du débat sur la politique fédérale en ce domaine, car tous les musées se heurteront aux obstacles dont il est fait mention dans ce document. Enfin, comme nous le verrons plus loin, les musées nationaux seront eux-mêmes les principaux outils de la politique fédérale proposée.

Qui faut-il consulter ?

Le présent document de travail vise à permettre à tous les Canadiens, au milieu muséologique et aux décideurs de faire connaître leurs idées et leurs vues.

Il s'adresse en premier lieu à ceux qui travaillent pour les musées. En plus d'avoir à coeur le sort des musées et leur contribution à la société canadienne, cet important groupe de spécialistes et de bénévoles enthousiastes dispose de connaissances et d'un savoir-faire qui lui permettront d'offrir au gouvernement des conseils éclairés.

D'autre part, les musées devant satisfaire aux besoins de leur public, ce document s'adresse également à tous les citoyens dont les observations aideront à définir les tâches prioritaires des musées.

Enfin, le document s'adresse aux décideurs de tous les ordres de gouvernement : eux aussi doivent pouvoir débattre avec leurs concitoyens des mesures que le gouvernement fédéral devrait prendre pour s'acquitter de sa part des responsabilités que nous avons tous envers le patrimoine canadien.

2. La vocation sociale des musées

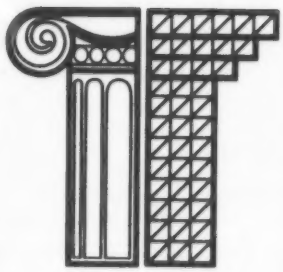

2. LA VOCATION SOCIALE DES MUSÉES

Dans ce chapitre, nous nous proposons d'examiner la grande question de la vocation sociale des musées et plus précisément d'aborder deux points essentiels qui en découlent.

Le premier, qui se situe sur le plan théorique, peut se résumer ainsi : que représentent les musées dans la vie des Canadiens ? Pour répondre à cette question, il faut au préalable tenter de voir clair en ce qui a trait aux rôles de ces établissements dans la société. C'est que l'intérêt qu'ils susciteront parmi la population au cours des prochaines décennies dépendra dans une large mesure des orientations qui auront été prises quant à la vocation sociale des musées et au rôle que se donnera chacun des établissements. Ainsi donc, les choix d'aujourd'hui auront inévitablement des répercussions à long terme.

Le deuxième point, qui n'est certes pas sans rapport avec le premier, ressortit à la politique et aux programmes du gouvernement touchant les musées. Dans cette veine, nous nous demanderons dans quelle mesure et de quelle façon les établissements qui ne sont pas dotés de collection, comme les centres d'exposition, les centres scientifiques ou les coopératives d'artistes pourraient-ils profiter de l'aide de l'État.

Le rôle des musées

Le rôle des musées est d'interpréter le passé, d'expliquer le présent et, conséquemment, d'éclairer les choix de l'avenir. C'est une bien lourde responsabilité, car elle englobe l'histoire, la culture, les sciences et les arts. Le Canada possède des établissements spécialisés dans chacun de ces domaines et chaque musée, du plus petit au plus grand, assume sa part de la responsabilité collective.

Les musées sont tout à la fois gardiens du patrimoine, lieux de recherche, établissements éducatifs et culturels et centres de divertissement. Sans doute ces rôles resteront-ils les mêmes dans l'avenir, mais l'importance relative qui leur est attribuée et la façon dont les musées s'en acquittent sont sujettes à changements.

Au Canada et à l'étranger, de nouvelles orientations se dessinent qui devraient permettre aux musées de s'acquitter au mieux des tâches qui leur sont propres.

Dans de nombreux cas, les musées doivent leur existence au désir de leurs fondateurs de répondre à un besoin vivement ressenti dans leur milieu. Au fur et à mesure de leur développement, ces établissements sont devenus source de fierté pour la collectivité tout entière. Quel que soit leur rôle, que leur vocation soit régionale, nationale ou internationale, les musées doivent refléter l'histoire, la culture et l'art d'une société ou d'un peuple. Au Canada, tous et chacun de ces organismes jouent un rôle socialement important.

Comme **gardiens du patrimoine**, les musées ont pour fonction de rassembler et de classer des collections d'oeuvres d'art, d'objets patrimoniaux et de spécimens de nature scientifique. Compte tenu de la variété et de la quantité de ces oeuvres et objets, les musées doivent se spécialiser; la " polyvalence " est rare. Mais chaque collection particulière fait vibrer une corde sensible chez certains, chaque pièce d'une collection est le reflet de la culture et des valeurs communes d'une collectivité.

En cette fin de décennie, on se demande si la raison d'être des musées réside dans leurs collections ou d'abord dans une fonction culturelle et didactique. Les réponses à cette question varieront d'un établissement à l'autre, selon qu'il est axé sur la mise en valeur du territoire, les arts ou les sciences naturelles. Mais ces réponses, quelles qu'elles soient, auront des incidences sur toutes les autres fonctions muséologiques.

Manifestement, les musées ne sont pas de simples dépôts de collections. Nombre d'entre eux sont des **établissements de recherche** importants où conservateurs et chercheurs poursuivent des études en sciences humaines et naturelles. Tous les musées s'adonnent jusqu'à un certain point à la recherche, mais les grands établissements qui disposent d'un personnel qualifié et de ressources financières suffisantes peuvent sans doute plus aisément devenir des centres d'excellence et des hauts lieux du savoir. Dans certaines disciplines comme l'archéologie, l'ethnologie, l'histoire de l'art, la taxinomie ou les sciences naturelles, les collections sont essentielles à la recherche. Il convient donc d'examiner les relations -- en voie d'évolution --

entre la communauté muséologique et l'Université, tant sous l'angle des disciplines elles-mêmes que sous celui des rôles respectifs des conservateurs et des universitaires.

De par les collections et le savoir dont ils sont les dépositaires, les musées sont à maints égards des **établissements d'enseignement** : un rôle qui les place d'emblée parmi les institutions sociales où l'on peut apprendre à tous les âges de la vie. Au coeur de cette fonction éducatrice se trouvent les présentations de collections qui permettent au public d'établir un rapport direct et personnel avec des oeuvres d'art, des artefacts ou des spécimens. Les programmes, les publications, les ateliers, les conférences et les programmes éducatifs, pour n'en citer que quelques-uns, viennent enrichir ce rôle pédagogique qui s'adresse à toutes les catégories d'âge. Les musées ont cette latitude qui leur permet de toucher tous les publics sans être assujettis à un programme particulier.

De la même façon, les expositions itinérantes -- manifestations internationales prestigieuses ou expositions modestes mais non moins importantes -- favorisent l'établissement de liens entre les musées et la dissémination de leurs collections au bénéfice des amateurs du monde entier. Ensemble, le musée et ceux qui le fréquentent concourent, avec l'aide des collections, à l'élaboration d'un certain savoir, d'une certaine culture. Chaque établissement, cependant, joue ce rôle en fonction de ses conceptions philosophiques et de ses objectifs propres; d'où les différences constatées entre la programmation d'un musée ethnique local, par exemple, et celle du musée des beaux-arts d'une métropole ou d'un musée de la science.

À titre de **centres de divertissement**, les musées sont à même de conjuguer loisirs et culture. À cet égard, ils constituent un atout majeur pour une agglomération en ce sens qu'ils répondent à ses besoins et attirent les visiteurs. Les musées sont des pôles d'attraction au même titre que les festivals, les parcs thématiques, les patinoires et les glissoires d'eau, qui sont aussi bien pour les citoyens que pour les touristes des occasions et des lieux de détente et de divertissement. Dans quelle mesure les musées peuvent-ils favoriser cette dimension ludique sans négliger pour autant leur rôle essentiel -- la conservation du patrimoine -- ni sacrifier l'élargissement éventuel de leur auditoire ? Voilà une question qui prête à controverse.

La définition du " musée "

À l'heure même où les musées s'efforcent d'interpréter un monde en pleine évolution, leur rôle est remis en question à la suite des changements qui se produisent dans la société. À la lumière de celle établie en 1974 par l'UNESCO, l'Association des musées canadiens propose la définition suivante :

> **Un établissement permanent à but non lucratif exempt de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial, accessible au public à heures fixes et administré pour le bien commun, en vue de collectionner, préserver, étudier, interpréter, réunir et exposer au public pour l'intéresser et l'instruire, des objets et spécimens à valeur éducative et culturelle, y compris des oeuvres artistiques, scientifiques (animées ou inanimées), historiques et technologiques.**

En 1986, le Conseil international des musées (ICOM) en a donné une nouvelle définition qui souligne l'importance désormais accordée à la notion de service au public.

> **Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation.**

Ces définitions englobent expressément un large éventail d'établissements : musées, zoos, aquariums, conservatoires, jardins botaniques, arboretums, planétariums, observatoires, lieux historiques, sites restaurés, archives, parcs naturels, centres scientifiques et centres d'exposition. Dans le présent document, nous souscrivons à ces deux définitions.

Il y a lieu de noter que ces définitions, parce que très larges, ne font pas l'unanimité; ce qui risque de créer des difficultés lorsqu'il s'agira de décider de l'admissibilité de certains établissements aux programmes gouvernementaux. Ainsi, des

organismes comme les centres scientifiques ou d'exposition qui ne possèdent généralement pas de collection permanente pourraient ne pas satisfaire aux critères d'admission.

De la même façon, la politique fédérale pourrait s'appliquer à de nombreux établissements qui ne répondent pas en tous points à cette définition. Ainsi, l'admissibilité aux programmes dépendrait du degré de correspondance entre les activités pour lesquelles un établissement cherche un soutien financier et le rôle qu'il remplit effectivement. Un centre scientifique, par exemple, pourrait fort bien se voir accorder une aide pour monter une exposition.

Le milieu muséologique

Le milieu muséologique déborde, et de beaucoup, le cadre des musées proprement dit. Par milieu muséologique, nous entendons ici l'ensemble de ceux et celles qui s'intéressent de près ou de loin à ce domaine : les divers ordres de gouvernement, les milieux de l'enseignement et des affaires, les conservateurs indépendants, les spécialistes associés à la préparation et à la présentation des expositions, les bénévoles et les groupes de soutien, les administrateurs, les chercheurs et les savants, les collectionneurs privés et les donateurs.

L'un des principaux atouts du milieu muséologique réside dans sa diversité, car il s'enrichit constamment des liens qu'il noue avec d'autres milieux sociaux. Les musées des beaux-arts, par exemple, entretiennent des rapports étroits avec les artistes; tout comme les centres de technologie, avec l'industrie. Les musées locaux collaborent avec les groupes culturels et ethniques ainsi qu'avec les défenseurs du patrimoine des régions avoisinantes. Pour nombre de ces groupes, les musées constituent un lieu d'expression artistique, de rassemblement, de ressourcement culturel ou de rencontres scientifiques.

À la vérité donc, il n'existe aucune définition susceptible de s'appliquer à l'ensemble des musées. En revanche, le milieu muséologique possède, lui, un dénominateur commun : tous et chacun de ses membres vouent un grand intérêt aux musées et s'emploient à leur donner la possibilité de bien s'acquitter de leur mission à nulle autre pareille.

Questions

Nous nous sommes efforcés dans cette section de répondre à la question clé suivante : Qu'est-ce qu'un musée ?

- D'un point de vue théorique, dans quelle mesure le musée peut-il être assimilé à un organisme à vocation sociale ? En quoi nos décisions actuelles touchant le rôle des musées détermineront-elles la place qu'ils occuperont dans la société de demain ?

- D'un point de vue pratique, quels critères établir en matière d'admissibilité aux programmes de l'État ? Vaut-il mieux privilégier la conformité à une définition officielle ou la capacité de répondre aux objectifs fonctionnels d'un programme ?

3. La muséographie canadienne

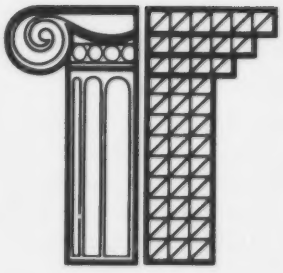

3. LA MUSÉOGRAPHIE CANADIENNE

En examinant dans ce chapitre l'histoire des musées au Canada, nous assisterons à la multiplication des établissements et parallèlement à l'accroissement de l'aide offerte par les secteurs public et privé, les associations et les citoyens canadiens.

L'essor des musées

Au pays, l'apparition des musées remonte à la fondation de la Commission géologique du Canada, en 1841. Les premiers instituts techniques, les cercles littéraires et scientifiques, les sociétés féminines d'études et de conférences ainsi que les collections universitaires furent à l'origine de nombre des musées que nous apprécions aujourd'hui.

Les données recueillies par Statistique Canada au cours des cinquante dernières années permettent de retracer l'essor des musées et des établissements connexes, désignation qui s'étend aussi bien aux lieux historiques, aux archives qu'aux parcs naturels.

L'une des premières enquêtes, datant de 1938, recensa 150 établissements du genre. En 1964, leur nombre était passé à 385. Quand la Politique nationale des musées fut instituée, en 1972, le Canada possédait 943 organisations patrimoniales. Il faut imputer une bonne part de la croissance enregistrée de 1964 à 1972 au Centenaire du Canada.

Selon la dernière enquête (1985-1986), le Canada abrite 1 946 organisations patrimoniales dont 1 005 entrent dans la catégorie des musées. (Voir l'Annexe I.)

À mesure que les établissements se multipliaient, les besoins en personnel -- spécialistes autant que bénévoles -- augmentaient. En 1985-1986, d'après Statistique Canada, 4 000 personnes travaillaient à temps plein dans les musées et près de 5 000 à temps partiel. Le nombre de bénévoles est passé de moins de 5 000 en 1974, à plus de 15 000 en 1985-1986, ce qui reflète l'importance grandissante de leur rôle. En participant à tous les aspects de la vie des musées, ils en constituent et en constitueront toujours un rouage essentiel.

Bien que l'on n'ait pas recueilli systématiquement les données en matière de fréquentation, il ressort de l'enquête effectuée par Statistique Canada, en 1985-1986, que nos musées ont été visités quelque 20 millions de fois cette année là. Si le sondage s'était étendu aux archives, aux zoos, aquariums, conservatoires, jardins botaniques, arboretums, planétariums, observatoires et aux lieux historiques, le total aurait été de 53 millions; et de 98,3 millions en incluant les parcs naturels.

Les associations des musées

On remarque que le nombre et le professionnalisme des Canadiens oeuvrant dans les musées augmentent proportionnellement à la création de nouvelles associations. Fondée en 1947, l'Association des musées canadiens (AMC) a beaucoup contribué à l'expansion de la communauté muséologique. Son rôle à l'échelle nationale a revêtu plusieurs formes : assistance aux musées dans l'accomplissement de leur mission, création d'un centre de documentation et d'échange de renseignements, aide à la formation professionnelle, promotion d'une éthique et d'une pratique hautement professionnelles. En outre, l'Association s'est affirmée en tant que porte-parole éloquent du milieu muséologique. Comme l'a souligné le directeur de l'Art Gallery of Ontario, William Withrow, dans le numéro de la revue de l'AMC, Muse, consacré au quarantième anniversaire de l'Association : " l'AMC constitue pour nous le principal mécanisme à notre disposition pour donner une identité propre à notre profession, et ce, dans un contexte national ".

Les premières associations provinciales et régionales de musées sont nées au début des années 50. Aujourd'hui, de concert avec l'AMC, elles constituent un forum national pour l'examen des questions intéressant tout le milieu muséologique. Elles ont aussi contribué -- grâce à des programmes de formation et de perfectionnement -- à l'élévation des niveaux de compétence professionnelle au sein des musées et à une meilleure compréhension de leur rôle par les secteurs public et privé, suscitant ainsi un intérêt plus vif de leur part envers l'activité muséologique.

Au fil des ans, plusieurs autres associations professionnelles se sont formées regroupant, entre autres, des conservateurs et des interprètes; des représentants de zoos et d'aquariums, de centres scientifiques et de planétariums; des archivistes et des directeurs de musée d'art, de même que des naturalistes, des archéologues. Toutes ont favorisé dans leur propre sphère d'activité l'essor des musées.

L'aide fédérale

Conscient du rôle capital des musées dans le renforcement d'un sentiment d'appartenance et de fierté nationale, le gouvernement fédéral subventionne les musées depuis les débuts de la Confédération. Son aide est tout naturellement concentrée sur l'essor et le fonctionnement des musées nationaux :

- Le Musée des beaux-arts du Canada (comprend le Musée canadien de la photographie contemporaine);
- Le Musée canadien des civilisations (comprend le Musée canadien de la guerre);
- Le Musée national des sciences naturelles;
- Le Musée national des sciences et de la technologie (comprend le Musée national de l'aviation).

Ce sont les seuls établissements qui aient pour mandat de refléter les valeurs de l'ensemble du pays.

En dehors des musées nationaux, des collections sont détenues par quelque trente agences ou organismes fédéraux. Certaines sont abritées par des musées ministériels, tandis que les autres sont disséminées dans les parcs et les lieux historiques nationaux. La responsabilité de ces collections incombe à l'organisme ou au ministère de tutelle.

Avec la création du Conseil des Arts du Canada, en 1957, l'aide gouvernementale a pu être étendue aux établissements non fédéraux. Les musées des beaux-arts et un certain nombre d'autres établissements publics ont pu ainsi demander des subventions pour organiser des conférences, des ateliers, des expositions et créer des bourses d'étude.

En 1972, le gouvernement fédéral a instauré un mécanisme d'aide concertée, la Politique nationale des musées qui est fondée sur les principes de " démocratisation et de décentralisation ". Pour assurer aux musées une aide financière et fonctionnelle, il a mis sur pied un éventail de programmes nationaux qui se sont traduits par la création de l'Institut canadien de conservation (ICC), du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), du Programme international, et du Programme d'appui aux musées (PAM), ce dernier dispensant conseils et subventions.

Depuis lors, le gouvernement a élargi cet éventail par diverses mesures :

- le Programme des biens culturels mobiliers, lancé en 1977;
- le Programme d'initiatives culturelles, créé en 1980;
- le Programme de planification de l'emploi, inauguré en 1985;
- le Programme d'assurance des expositions itinérantes, fondé en 1985;
- les ententes auxiliaires sur le tourisme et la culture, dans le cadre des Ententes sur le développement économique régional.

TABLEAU 1
PORTEFEUILLE DE LA MINISTRE DES COMMUNICATIONS
DÉPENSES D'EXPLOITATION DES MUSÉES, 1986-1987

	Milliers de $	
Budgets d'exploitation des musées nationaux du Canada		
° Musée canadien des civilisations	15 723	
° Musée des beaux-arts du Canada	13 011	
° Musée national des sciences naturelles	9 896	
° Musée national des sciences et de la technologie	7 016	
° Gestion de la Corporation	1 553	
° Services communs fournis par les Musées nationaux du Canada	18 273	65 472
Programmes d'aide directe		
° Programme d'assurance des expositions itinérantes	488	
° Programme des biens culturels mobiliers (subventions)	801	
° Programme d'appui aux musées (subventions)	8 396	
° Programme d'initiatives culturelles (contributions)	3 703	
° Conseil des Arts du Canada (subventions aux musées des beaux-arts pour expositions et programmation)	2 900	16 288
Autres formes de soutien		
° Budget d'exploitation des programmes nationaux		
- Institut canadien de conservation	4 096	
- Réseau canadien d'information sur le patrimoine	3 370	
- Programme international	173	
- Programme d'appui aux musées	1 109	
° Déductions fiscales pour les dons de biens culturels	40 000	48 748
TOTAL		130 508

Les principales sources de l'aide fédérale (tableau 1) émanent du portefeuille de la ministre des Communications et revêtent diverses formes :

- budgets d'exploitation des quatre musées nationaux;
- programmes d'aide directe, gérés par le ministère des Communications et le Conseil des Arts du Canada, qui accordent des subventions à différents titres;
- services relatifs à la conservation, aux collections, à la documentation, aux expositions internationales itinérantes et aux services techniques;
- mesures fiscales, comme les attestations de biens culturels qui permettent des avantages fiscaux aux donateurs.

La majeure partie de l'aide directe va à l'exploitation, mais les Programmes d'appui aux musées et d'initiatives culturelles s'appliquent également aux immobilisations.

À ce chapitre, le gouvernement fédéral a consenti de gros efforts financiers pour la relocalisation des musées nationaux ces dernières années. En témoignent les investissements globaux pour la construction et l'aménagement qui devraient s'établir à 162 millions de dollars pour le Musée des beaux-arts du Canada, à 227 millions pour le Musée canadien des civilisations et à 29 millions pour le Musée national de l'aviation.

Dans le cadre des Ententes sur le développement économique régional (EDER), Ottawa a conclu avec l'Ontario et le Québec des ententes auxiliaires sur le tourisme et la culture qui prévoient une aide importante aux immobilisations. Sur un total de 90 millions de dollars, 11 millions seront dépensés en Ontario et 20 au Québec. Outre les investissements dans le cadre des EDER, le gouvernement fédéral a récemment fait savoir qu'il accorderait 8 millions de dollars à l'Art Gallery of Ontario.

Par ailleurs, la Planification de l'emploi, relevant d'Emploi et Immigration, est une source importante de subvention pour les salaires, surtout pour les petits musées. En 1986-1987, 11,3 millions de dollars ont ainsi financé emplois et formation dans des musées et des archives.

On trouvera à l'annexe II d'autres sources d'aide fédérale (subventions et services), dont divers programmes rattachés au Secrétariat d'État, aux Affaires extérieures ainsi qu'à Environnement Canada. Parallèlement, les Archives nationales du Canada offrent une aide financière et technique au milieu archivistique.

Le soutien provincial

En plus de financer leurs propres musées, les gouvernements provinciaux ont commencé à accorder, dans les années 50, des subventions de fonctionnement et de l'aide technique aux établissements plus modestes. Pendant cette période, ils ont institué des directions de la culture rattachées à des ministères, notamment Loisirs, Jeunesse, Citoyenneté, Sport amateur, Multiculturalisme, Conservation historique et Tourisme.

Certains organismes provinciaux fournissent aussi une aide financière et technique, entre autres pour les expositions itinérantes et la formation.

D'après Statistique Canada, l'aide des gouvernements provinciaux au titre des frais d'exploitation a représenté 93,6 millions de dollars en 1985, soit 40 p. 100 des revenus des musées.

Le soutien des administrations locales

Statistique Canada n'a pas de rubrique particulière réservée au soutien apporté par les administrations locales, mais l'enquête de 1985 fait état de 19,6 millions de dollars provenant " d'autres sources publiques ". En fait, ces chiffres correspondent pour l'essentiel à l'aide financière fournie par les municipalités, dont les musées communautaires sont les principaux bénéficiaires.

L'aide du secteur privé

Le Groupe de travail sur le financement des arts au Canada (rapport Bovey) a évalué le soutien émanant du secteur privé canadien à quelque 35 millions de dollars par an, auxquels s'ajoutent entre 10 et 15 millions en crédits d'immobilisations. Dans ses conclusions, le groupe de travail Bovey a clairement souligné le besoin, pour les organismes culturels, musées y compris, de trouver d'autres sources de revenu comme les droits

d'entrée, les profits des boutiques et restaurants, la location des locaux et, bien sûr, l'apport du secteur privé.

Le monde des affaires peut intervenir de plusieurs façons; par exemple, en créant et en finançant des établissements comme le Seagram Museum et le Centre canadien d'architecture ou en parrainant des expositions. C'est ainsi que Northern Telecom et Alitalia ont financé Les splendeurs du Vatican : chefs d'oeuvres de l'art baroque, tandis que Shell Canada était l'un des commanditaires de Le souffle de l'esprit, exposition d'objets autochtones au Glenbow Museum, lors des Jeux olympiques d'hiver de 1988. Le secteur privé apporte également une aide professionnelle aux musées grâce à la collaboration de membres de conseils d'administration, mais aussi par des dons pécuniaires et en nature : objets du patrimoine, collections et oeuvres d'art.

Questions

Dans ce chapitre, nous avons pu examiner diverses données muséographiques, acquérir ainsi une meilleure compréhension de la place que les musées occupent dans la société canadienne et réfléchir à celle qu'ils devraient occuper dans l'avenir.

- De quelle façon les principaux intervenants -- les divers ordres de gouvernement, les musées eux-mêmes, les associations, le secteur privé -- devraient-ils aider les musées ? À la lumière de l'expérience, quelles sont les méthodes qui ont fait leur preuve, quelles sont les méthodes qu'il faudrait proscrire ?

- Le financement est-il adéquatement réparti entre les secteurs public et privé ? Les divers ordres de gouvernement font-ils leur part au chapitre du financement public ?

4. Les musées face à l'avenir

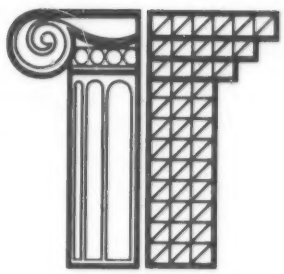

4. LES MUSÉES FACE À L'AVENIR

Nous réfléchirons dans ce chapitre aux difficultés que connaissent aujourd'hui les musées canadiens. Mais plutôt que de passer systématiquement en revue les problèmes de tous ordres auxquels ils se heurtent individuellement ou collectivement, nous nous concentrerons sur leurs fonctions principales, soit l'acquisition, l'inventaire, la conservation, la recherche, la diffusion et la gestion.

Ces problèmes sont bien connus du milieu des musées, aussi les aborderons-nous dans une double optique. Comme ils n'ont pas tous la même importance, nous devrons nous demander lesquels considérer en premier. Et comme aucun intervenant -- gouvernement, association ou établissement -- ne dispose à lui seul des ressources, des compétences et de l'autorité pour s'attaquer à tous ces problèmes, il faudra déterminer lequel est le plus qualifié pour prendre en charge un volet en particulier des difficultés des musées.

L'acquisition aux fins de collection

Plus qu'un trésor, les collections sont la raison d'être d'un musée. D'après une étude récente du RCIP, près de 90 p. 100 des collections publiques d'oeuvres d'art, d'objets d'artisanat et de spécimens sont détenues par une soixantaine de musées. Les modalités d'acquisition aux fins de collection constituent un aspect déterminant du mandat et du fonctionnement d'un musée.

- L'enrichissement continuel des collections au fil des ans engendre un besoin croissant de locaux et de services de soutien, mais comment gérer la croissance quand les ressources n'augmentent pas. Telle est la gageure !

- En raison, notamment, de l'augmentation rapide des prix, les musées éprouvent de plus en plus de difficultés à réaliser leurs objectifs en matière d'acquisition, comme ce fut le cas récemment à l'occasion d'une flambée des prix du marché de l'art. La cadence actuelle de production des nouveaux objets constitue un casse-tête quotidien pour certains musées historiques ou scientifiques soucieux de réunir des collections contemporaines.

- Alors que se négocie un nouveau virage technologique pour une meilleure information dans un éventail de médias, certains musées sont à reconsidérer l'importance qu'il faut accorder respectivement à l'accès physique et à l'accès intellectuel aux collections. Si le public est à même de découvrir des objets ou des oeuvres d'art par le truchement de banques de données ou par l'holographie, l'acquisition même des objets peut devenir accessoire.

- Comme il est difficile pour un musée en particulier de juger des lacunes et des redondances en matière de collection à l'échelon régional ou national, peut-être y aura-t-il lieu pour la collectivité muséologique dans son ensemble de s'attaquer à cette question. Le Canada possède, par exemple, un assez grand nombre de collections sur la vie des pionniers, mais peu de collections scientifiques et technologiques.

L'inventaire

Répertorier des données telles que l'origine, la provenance, la composition des matériaux ou la catégorie d'un objet ou d'un spécimen est une opération essentielle au maintien des collections. La documentation est une activité permanente; les dossiers restent toujours ouverts et sont constamment remis à jour.

- " Faut-il adopter la nouvelle technologie de l'information ?" et " Quels renseignements doit-on étayer ?", sont des questions cruciales indépendamment de la taille du musée.

- Bien que le RCIP ait participé à l'établissement de critères d'inventaire et de documentation pour certains types de collections, il reste encore à fixer des priorités à ce chapitre pour les vingt prochaines années.

- L'information produite et utilisée par les musées n'étant pas strictement limitée aux collections, les établissements doivent procéder à une étude de rentabilité avant de créer et de maintenir des réseaux et des banques de données partagées.

- Beaucoup d'établissements accumulent un retard perpétuel dans la documentation touchant leurs collections.

La conservation

La conservation, en bref, est la technologie de la préservation. Préserver une collection suppose d'une part des mesures préventives et, d'autre part, le traitement et la restauration des objets. Voilà maintenant seize ans que l'Institut canadien de conservation (ICC) assiste les musées : il leur fournit des services spécialisés; il effectue des recherches sur les matériaux et les méthodes de traitement; il diffuse des renseignements intéressant tout le milieu muséologique; il contribue, de manière générale, à l'avancement et à la diffusion des techniques de conservation. Malgré de réels progrès, on est encore loin du compte en ce qui a trait à la préservation des objets d'artisanat, des spécimens et des oeuvres d'art.

- L'enrichissement des collections et une meilleure compréhension des impératifs de la conservation ont engendré une demande accrue de conservateurs, laboratoires, moyens de traitement et de recherche. Ces besoins étant indéniables, il importe de fixer des priorités pour assurer une utilisation optimale des ressources affectées à cette fin.

- Pour les grands musées, la conservation est surtout une question de ressources; pour les établissements plus modestes, c'est aussi une question de sensibilisation, de connaissances et de saines pratiques. Les types d'aide accordée doivent être adaptés aux capacités des établissements. Il convient donc, par exemple, de fournir des services centralisés aux petits établissements.

- La compétence en matière de conservation n'est pas également répartie. Aussi, faut-il attirer des conservateurs dans les régions mal desservies.

La recherche

S'il est vrai que la recherche est essentielle à la constitution d'une collection et à la programmation publique, sa nature et son importance relative varient d'un organisme à l'autre. Par exemple, la recherche savante associée à une exposition artistique diffère sensiblement de son analogue biologique que peut entreprendre un musée de sciences naturelles.

° Les musées sont souvent les seuls organismes à poursuivre des recherches dans certains domaines tels que l'histoire des matériaux ou la systématique biologique. Malheureusement, les organismes subventionnaires se montrent souvent peu disposés à financer des projets de recherche d'un musée.

° Parce que la recherche donne un sens aux collections, les musées se doivent, par exemple, de renforcer leurs liens avec les universités pour bénéficier de l'ensemble des connaissances acquises. De la sorte, ils pourront peut-être encourager la conduite de travaux liés à leurs collections ou à leurs programmes publics. Cette collaboration peut revêtir plusieurs formes : parrainage de projets de recherche, artistes résidents, mutations et échanges de personnel et enfin, établissement de liens technologiques grâce aux ordinateurs.

° Les musées sont les endroits par excellence où entreprendre des recherches en muséologie. Il faudrait, par exemple, faire des études sur les besoins des utilisateurs, l'accroissement du public, la commercialisation, les applications informatiques dans les musées et l'évaluation de méthodes originales de programmation pour le public.

La diffusion

La perception que le public a des musées est largement fonction de la capacité de diffusion de ces derniers. La communication avec le public s'établit notamment par le biais d'expositions permanentes ou itinérantes, de publications, de la programmation publique et des visites des écoles. La conservation ressortit à l'obligation de préserver la mémoire collective. Mais les musées ont un autre devoir, celui d'assurer la diffusion des connaissances, de la beauté et de la richesse culturelle que recèlent les collections dont ils ont la garde; et cela au bénéfice des citoyens qui sont en définitive leurs bailleurs de fonds et au nom desquels ils jouent le rôle de fiduciaire.

° Par tradition, les expositions (permanentes, temporaires ou itinérantes) sont le principal outil de diffusion et de partage des collections. L'augmentation des frais liés aux expositions itinérantes incite cependant certains musées à explorer d'autres voies.

° Rien ne remplace un original, qu'il s'agisse d'un objet d'artisanat, d'un spécimen ou d'une oeuvre d'art. Néanmoins, la fragilité des objets ou la pénurie de locaux appropriés dans certaines localités sont un obstacle à la tenue d'expositions. En recourant davantage au film, à la télévision ou aux publications, ou en se servant de répliques ou de reproductions, les musées facilitent l'accès intellectuel aux collections, surtout dans les localités éloignées et mal desservies.

° Le public connaît et apprécie l'apport des musées dans la mesure où il comprend ce qui s'y fait. Il saisit mieux cette vocation si les musées organisent des opérations " portes ouvertes ", par exemple, en faisant visiter les coulisses et en ouvrant les dépôts.

° Dans leur rôle de diffuseurs, les musées subissent la concurrence d'autres attractions du type manifestations sportives ou parcs thématiques. Il importe donc de trouver et de répandre des formules originales pour capter l'attention d'un public sollicité de toutes parts.

La gestion

En dehors des tâches purement muséologiques, les musées doivent aussi gérer les affaires courantes. La régie, la gestion, la structure organisationnelle et le financement ont beau varier sensiblement d'un établissement à l'autre, il n'en demeure pas moins que les musées doivent planifier, gérer et rendre compte de leurs activités et de leurs avoirs; ce qui inclut le personnel, les budgets, les locaux, l'information et les collections.

° Les musées sont également aux prises avec diverses autres tâches dont la commercialisation, l'accroissement de la fréquentation, la création de revenus, les campagnes de financement, la technologie, les relations publiques, les besoins des utilisateurs, les évaluations, les groupes de pression, la constitution de réseaux, les coalitions, la gestion du temps.

- Comme les musées se débattent dans un milieu en mutation, ils doivent s'adapter avec souplesse et anticipation à ces changements. Si les technologies de pointe ont du bon, elles exigent en contrepartie la révision des méthodes. Les musées doivent s'employer à répondre aux nouvelles attentes de la population.

- Les musées doivent disposer d'un personnel qualifié et apte à régler toutes questions importantes touchant leur essor et leur fonctionnement. La formation et le perfectionnement professionnel profitent à tous : personnel, administrateurs, bénévoles et amis des musées.

Problèmes généraux

On peut habituellement classer les problèmes suivant les fonctions des musées, mais certains sont omniprésents :

- Les coûts augmentent très souvent plus vite que les budgets. C'est le lot de tous les musées, qu'ils disposent d'un budget annuel inférieur à 40 000 $ (la majorité des établissements) ou supérieur à 500 000 $, comme c'est le cas des 56 plus grands. Il importe donc de trouver de nouvelles sources de revenus.

- La création de liens entre les établissements est un autre problème d'intérêt général. L'interdépendance et la nécessité de créer un réseau semblent reconnus par tous. Les musées de même dimension et de même zone d'influence se heurtent souvent aux mêmes obstacles, et le partage de l'information leur est bénéfique. Les petits établissements comptent sur les grands pour les expositions, l'information et le savoir-faire.

- Dans certains domaines spécialisés, il n'est pas toujours possible de trouver du personnel qualifié. Les petits musées ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour attirer le personnel compétent ou le former lorsque des postes deviennent vacants.

- Bien que toutes les fonctions ne revêtent pas la même importance d'un musée à l'autre, il importe d'assurer un certain équilibre en ce qui a trait à l'établissement des priorités et des programmes.

Questions

Nous avons consacré cette section à quelques grands problèmes qui se posent aujourd'hui aux musées canadiens. À lui seul, le gouvernement fédéral ne peut certes pas les régler tous. Il n'en demeure pas moins nécessaire de les prendre en considération si l'on veut se faire une idée exacte de la situation.

° Ce chapitre brosse-t-il un tableau suffisamment précis des grands problèmes d'actualité au Canada ? Sont-ils bien définis ? Y a-t-il des lacunes importantes ?

5. La conjoncture et les enjeux

5. LA CONJONCTURE ET LES ENJEUX

Non seulement vivons-nous dans un monde en constante et rapide évolution, mais près des trois quarts des Canadiens reconnaissent le caractère inéluctable des changements, et pensent que leur rythme va en s'accélérant.

En l'an 2000, le visage de la société canadienne sera bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. Les besoins et les attentes des Canadiens ne seront manifestement plus les mêmes. De la même façon, les musées y satisferont au moyen de méthodes et de supports novateurs. Dans ce chapitre, nous examinerons la nature des changements sociaux, culturels, économiques et technologiques au pays, de même que certains des défis, qui, découlant de ces tendances, se posent aux musées canadiens.

La diversité régionale

Si la diversité régionale du Canada favorise le développement des musées, elle peut également le freiner à certains égards. L'histoire des Canadiens varie sensiblement d'une région à l'autre. Pour les aborigènes, le Canada est une terre ancestrale; pour le reste de la population, il est une patrie d'adoption. Les pays d'origine des immigrants, les circonstances dans lesquelles ils sont venus s'établir ici et comment ils se sont acclimatés : autant de facteurs qui ajoutent au caractère distinct de notre pays à l'échelle locale et régionale. Pour certains Canadiens, l'époque de la colonisation est depuis longtemps révolue; pour d'autres, notamment ceux de la région de la Prairie, elle n'est pas si lointaine. Cette très grande diversité offre aux musées la possibilité de refléter et d'enrichir l'histoire et le caractère propre de chaque région.

L'immensité du territoire canadien n'est certes pas étrangère à sa diversité régionale : elle se traduit par des coûts de transports et de communications élevés, l'isolement géographique et des disparités régionales entre les provinces, voire au sein même des provinces. Les musées sont tributaires de la capacité financière des autorités provinciales, territoriales et municipales et, partant, de l'aide que ces dernières sont disposées à leur consentir.

Le répertoire de l'Association des musées canadiens de 1987-1988 distingue 20 catégories d'organismes. La répartition des musées par leur taille et leur vocation varie grandement d'une région à l'autre. Ainsi, les musées d'art et les musées ethnologiques de petite ou de moyenne taille sont généralement bien répartis, tandis que certaines régions souffrent d'une pénurie de musées d'histoire naturelle et de sciences, et de planétariums.

La diversité régionale pose un triple défi aux musées canadiens : voir à ce que la programmation des musées reflète la diversité géographique et culturelle du pays; étendre la réalité muséologique aux collectivités éloignées; et rétablir une juste répartition des différentes collections à travers le pays. Pour ce faire, on devra procéder, entre autres choses, à l'établissement d'un ordre de priorités et, d'une même haleine, évaluer l'efficacité des approches traditionnelles et novatrices en matière d'enrichissement des programmes, de partage des collections, de recours aux médias, de mise en oeuvre de programmes de soutien et d'expositions ailleurs que dans les musées.

La conjoncture démographique

Les tendances démographiques actuelles annoncent un vieillissement de la population, un faible taux de natalité qui entraîne une dépopulation, un accroissement du nombre de célibataires et de personnes vivant à l'extérieur de la cellule familiale traditionnelle ainsi qu'une croissance démographique largement tributaire de l'immigration. Ces tendances se répercutent nécessairement sur le développement des musées.

L'espérance de vie s'allonge; tendance qui devrait se maintenir à l'avenir. Le vieillissement de la population n'est pas sans soulever quelques problèmes pour les musées. On pense notamment à la question de l'accès physique aux établissements et à la modification des installations en conséquence. Les musées seront sans doute appelés à revoir leurs stratégies de programmation et de commercialisation en vue d'atirer un auditoire plus âgé. Les personnes du troisième âge constituent un public autonome, avisé et généreux, et leur participation à ce titre doit être fortement encouragée.

Les musées doivent également tenir compte de l'éclatement de la famille traditionnelle. Par exemple, puisque dans la plupart des familles, les deux parents sont sur le marché du travail, les musées devront peut-être songer à modifier leurs heures d'ouverture. Les programmes doivent par ailleurs être en mesure de concurrencer efficacement les autres activités culturelles et récréatives de la famille. En outre, les musées doivent tenir compte des besoins des familles monoparentales et des célibataires de tout âge. Il apparaît que les enfants ne vivront plus au sein d'une famille nombreuse ni même au sein d'une même communauté; les musées pourront donc, à cet égard, leur donner un sentiment d'appartenance et de tradition.

Dans un Canada de plus en plus urbanisé, on assiste à un dépeuplement des campagnes au profit des villes. En 1986, quelque 75 p. 100 de la population était concentrée dans des centres urbains, principalement en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Sur 26 millions de Canadiens, 6 millions seulement vivent en région rurale. Plus de la moitié de la population habite en bordure de la frontière canado-américaine. Ces facteurs ne sont pas sans retentissement sur l'accessibilité des Canadiens aux musées.

Dans de nombreuses régions, on assiste au déclin des petites collectivités et au vieillissement de la population. Les jeunes se rendent dans les grands centres pour y poursuivre des études ou s'y trouver un emploi. Aussi, en raison de la faible densité de leur population et de leur capacité financière restreinte, ces régions n'ont-elles pas toujours accès à un large éventail de services sociaux et culturels, et par là-même, aux services des musées. Dans certaines collectivités où le dépeuplement est plus prononcé, il y aurait lieu de rassembler sans tarder objets et connaissances afin d'en assurer la sauvegarde avant qu'ils ne disparaissent. L'avenir des musées situés dans ces villes agonisantes n'est pas sans soulever de sérieux problèmes.

Les musées des grands centres urbains sont, quant à eux, appelés à relever des défis d'un tout autre ordre. L'histoire des régions récemment urbanisées est bien sûr proportionnelle à leur âge. L'expansion urbaine a radicalement transformé le visage de certains quartiers. Aussi, les musées dont l'environnement est en constante évolution seront-ils appelés à revoir leur vocation. Les urbanistes jugeront peut-être utile d'ériger des musées dans les nouveaux quartiers, et d'en tenir compte dans l'élaboration des

programmes d'embellissement urbain. Les nouveaux organismes ont à choisir entre une orientation muséologique générale ou des programmes axés sur des expositions et des activités spécialisées.

La conjoncture économique

Largement tributaire des progrès technologiques, l'économie canadienne entre maintenant dans sa phase " post-industrielle ". La croissance ne se limite plus aux industries manufacturière et extractive, mais s'étend au secteur des services. Mentionnons, entre autres, la production et le traitement de l'information, le commerce, les transports, les services d'utilité publique, l'immobilier, ainsi que les services commerciaux, communautaires et personnels. Conséquemment, les industries du tourisme et de l'information offrent maintenant des débouchés intéressants pour les musées.

De récentes études indiquent que les musées attirent beaucoup les touristes. Or, le tourisme joue un rôle de premier plan dans l'économie canadienne. En effet, au cours des huits premiers mois seulement de 1987, 11,1 millions de visiteurs étrangers sont venus au Canada. En règle générale, les touristes ne regardent pas à la dépense. L'industrie canadienne du tourisme rapporte plus de 20 milliards de dollars par année.

Il incombe maintenant aux musées d'élaborer des programmes et des stratégies de commercialisation visant à attirer les touristes et à répondre à leurs besoins sans cesse renouvelés. Pour ce faire, les musées devront travailler en étroite collaboration avec les chambres de commerce, les associations récréatives et les bureaux touristiques provinciaux et nationaux. Ils devront en outre participer aux efforts de promotion du tourisme et connaître le profil de leurs auditoires-cibles : la raison de leur visite, l'enseignement qu'ils en retirent et les raisons qui les inciteront à revenir. Avant de mettre en oeuvre de telles stratégies, les musées doivent s'assurer qu'ils disposent des ressources physiques et humaines nécessaires à l'accueil d'un afflux de visiteurs.

L'information est un facteur déterminant dans l'essor des industries de services. Les musées se voulant d'abord et avant tout des systèmes d'information, il leur faudra élaborer des programmes assortis aux technologies actuelles et futures tout en

explorant les moyens éventuels de rentabiliser cette activité. Ils pourraient envisager de collaborer avec des enseignants à la conception de programmes pédagogiques; ou encore, avec le RCIP, à la production et la commercialisation de dossiers d'informations muséographiques ou de nouvelles banques de données.

Actuellement, 75 p. 100 des fonds accordés aux musées canadiens proviennent du secteur public. Mais, à l'heure des restrictions budgétaires dans tous les ordres de gouvernement, il devient de plus en plus difficile d'obtenir des crédits du secteur public. Les musées devront donc faire de la planification stratégique en vue de cerner les sources de financement à long terme. Outre les mesures destinées à encourager le financement d'origine privé, les musées devront chercher à accroître leurs recettes en imposant des droits d'admission, en augmentant le volume des ventes et le nombre de réalisations conjointes.

Ces dernières années, les programmes gouvernementaux de création d'emplois et de formation professionnelle ont permis aux musées, particulièrement dans les régions économiquement peu développées, de former du personnel et d'embaucher des contractuels. Si le marché du travail continue de favoriser les emplois à temps partiel et si la tendance aux changements de carrière fréquents persiste, les bénévoles agissant en qualité de guides et d'adjoints se feront plus nombreux -- d'autant plus qu'ils perçoivent le travail volontaire comme un excellent moyen d'acquérir une expérience estimable.

L'accroissement de la main-d'oeuvre féminine n'a pas été sans répercussions sur les musées. Les femmes qui optent pour une carrière muséologique sont trois fois plus nombreuses que les hommes. Selon un récent sondage mené dans les provinces maritimes, les femmes sont bien représentées dans les secteurs de l'accueil, des relations publiques et de l'organisation des campagnes de souscription. En revanche, tel n'est pas le cas dans les domaines de la gestion, de la conservation et de l'administration. Si ces écarts reflètent une tendance nationale, les musées seront peut-être appelés à adopter des stratégies à long terme visant à mieux équilibrer la répartition des tâches.

La conjoncture sociale

Désormais férus de culture, les Canadiens ne voient plus l'éducation et les loisirs du même oeil.

Au cours des dix prochaines années, les Canadiens augmenteront leur niveau de scolarité. D'ici l'an 2000, on prévoit que 38 p. 100 d'entre eux auront suivi des études postsecondaires. Par contre, le taux d'analphabétisme au Canada reste très préoccuppant, d'autant plus qu'il ne se résorbe pas. À l'école de la télévision, de la publicité, de l'informatique et des gadgets, les jeunes ont une capacité moyenne de lecture inférieure à celle de leurs parents. Ils appartiennent à la génération des " visuels ". Les musées devront donc tenir compte de ces facteurs dans l'élaboration de leurs programmes publics.

Le temps consacré aux loisirs par la population active augmente au rythme estimatif de 1 p. 100 par année. En outre, chaque semaine, quelque 2 000 Canadiens prennent leur retraite. Aussi, n'est-il pas surprenant que la croissance des industries des loisirs et du divertissement soit supérieure à celle de l'économie en général. Les volets culturels sont une dimension non négligeable de ces industries. Mais parallèlement, les Canadiens transforment leurs foyers en de véritables centres de divertissement. Ils sont bien rares ceux qui ne possèdent pas de téléviseur; près des trois quarts des Canadiens ont accès à plus de 20 canaux; la moitié sont équipés d'un magnétoscope, et cette proportion ne cesse de croître.

Ces tendances ne sont pas sans poser de problèmes complexes aux musées, et les ajustements qui s'imposent à cet égard ne sont pas limpides. Organismes de production et de diffusion des connaissances, les musées ont aujourd'hui plus que jamais la possibilité d'élargir leurs auditoires. Mais, les méthodes traditionnelles suffiront-elles à la tâche ?

Les musées devront être attentifs aux intérêts sans cesse renouvelés des Canadiens, à leur curiosité intellectuelle, et faire un usage novateur des médias afin de satisfaire ces besoins. Ainsi, il n'est pas impossible que les jeunes préfèrent la consultation des banques de données muséologiques et une plus grande utilisation des programmes interactifs à la visite des expositions. Le milieu muséologique aura donc avantage à dresser un profil de ses auditoires-cibles actuels et potentiels, et à explorer les voies de collaboration avec des pédagogues pour l'élaboration de programmes intéressant les adultes et les jeunes.

La conjoncture culturelle

La diversité culturelle de notre société est reconnue dans la Charte canadienne des droits et libertés, l'accord du lac Meech, la Loi sur les langues officielles et le nouveau projet de loi sur le multiculturalisme. En outre, plusieurs provinces se sont donné une politique et ont établi des programmes touchant les langues officielles et le multiculturalisme.

Le visage ethno-culturel du Canada s'est modifié au fil des ans. Jusqu'au début du siècle, les immigrants arrivaient principalement de l'Europe. Mais après la Seconde guerre mondiale, ils sont surtout venus d'Asie, d'Afrique, des Caraïbes, et de l'Amérique centrale et du Sud.

Plus d'un tiers de la population est de souche autre que française ou britannique. La majorité habitent les grands centres urbains tels que Vancouver, Toronto, Winnipeg ou Regina. En outre, quelque 5 p. 100 des Canadiens font partie des minorités visibles, la plupart habitant Toronto, Vancouver et Montréal. Le Canada compte quelque 500 000 autochtones répartis également en Saskatchewan, au Manitoba, dans le nord de l'Ontario et dans les deux Territoires.

Si plusieurs musées canadiens se font les gardiens de nos richesses culturelles francophones et anglophones, divers problèmes subsistent dans les régions où l'une des collectivités linguistiques est minoritaire. La dimension multiculturelle de notre nation s'est manifestée dans les musées grâce, la plupart du temps, à l'initiative de groupes ethniques qui ont eu recours au cadre communautaire pour satisfaire leurs besoins culturels. Des musées spécialisés ont vu le jour grâce à la participation de bénévoles et à l'apport des communautés intéressées. Mentionnons entre autres les établissements consacrés aux Ukrainiens, aux mennonites, aux doukhobortsy, aux Métis et aux Noirs. Cependant, les groupes ethniques pressent maintenant les organismes publics de veiller à ce que leur rôle historique et contemporain dans la société canadienne soit adéquatement illustré et interprété. Ainsi, ils ont demandé à ce que les organismes subventionnaires et les musées des beaux-arts considèrent leurs créations comme des objets d'art et non d'artisanat; que les musées entreprennent l'acquisition et la présentation de productions à caractère ethnique ou qu'ils leur donnent les moyens d'accomplir cette tâche eux-mêmes. Ces groupes souhaitent par ailleurs être équitablement

représentés dans les conseils d'administration et chez les cadres supérieurs des organismes clés.

La conjoncture technologique

Les innovations technologiques et leur mise en oeuvre se répercutent sur notre quotidien. Non seulement les transformations technologiques sont-elles incessantes, mais encore leur rythme s'accélère. Ces changements pèsent lourdement sur les musées. Les questions technologiques sont liées aux tendances générales de la gestion de l'information et des communications, ainsi qu'aux besoins précis des musées en matière d'artefacts, de spécimens et d'oeuvres d'art originales. Aux nouvelles techniques de recherche s'ajoutent les innovations destinées à améliorer la qualité du service, accroître la productivité et la gestion des ressources, favoriser la créativité et accélérer la mise au point d'un produit efficace et attrayant.

La révolution technologique pose trois grands défis. Le premier a trait au fonctionnement interne des musées. En effet, ceux-ci diffusent une somme considérable d'information qui exige une gestion efficace. La technologie autorisera donc nombre d'initiatives tant sur la scène nationale qu'internationale : gestion électronique de réseaux, banques de données, ordinateurs autonomes pour les petits musées...

Le second défi touche les programmes publics. En intégrant la technologie aux expositions et aux programmes, les musées seront en mesure de lutter sur un pied d'égalité avec les autres organisations de services culturels et de divertissement. Les musées se verront obligés de composer avec la concurrence soutenue des nouveaux réseaux culturels et récréatifs, comme les parcs thématiques -- lesquels s'engagent résolument dans le nouveau virage technologique et attirent déjà un vaste public.

Le troisième défi, et peut-être le plus important, est d'ordre didactique : la matière " technologie " illustrée dans les expositions et les programmes des musées. À cet égard, les musées se voient investis de la mission d'humaniser la révolution technologique. Dans un premier temps, ils doivent sensibiliser le public à l'apport de la technologie en la démythifiant. Dans un second temps, ils doivent réfléchir sérieusement aux conséquences économiques, sociales et écologiques de cette " ère technologique "

La conjoncture scientifique

L'usage veut que l'on divise les activités scientifiques et technologiques en deux catégories : sciences naturelles et ingénierie d'une part, et sciences sociales et humanités d'autre part. Les musées sont appelés à favoriser et le savoir scientifique et sa diffusion. De nos jours, on s'emploie de par le monde à mieux comprendre l'environnement terrestre, les réalisations scientifiques et technologiques, et les répercussions de l'industrialisation et de la technologie sur les écosystèmes. En tête de liste des priorités, figurent la survie des espèces (plantes, animaux et ... êtres humains), la préservation des régions telles que l'Arctique et les forêts tropicales de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, et la perpétuation des us et coutumes de ces régions.

Au cours des dix dernières années, le Canada a vu apparaître de nouveaux centres et musées des sciences, des parcs, des zoos, des jardins botaniques et des planétariums. Cette sensibilisation à l'activité scientifique suscite une participation accrue du public aux organisations scientifiques et engendre la vulgarisation de la science par la présentation d'expositions et de démonstrations dans des musées, et par la radio, la télévision, les revues et les journaux. Combien compte-t-on de productions musicales et théâtrales dont l'intrigue repose sur un sujet scientifique ?

Les musées doivent non seulement suivre le cours de la science, mais encore faire les acquisitions qui s'imposent et diffuser cette information par le truchement d'un vaste éventail de programmes publics.

Questions

Dans ce chapitre, nous avons examiné les diverses tendances sociales, culturelles, économiques et technologiques qui influeront sur la société canadienne au cours des prochaines décennies.

- Quelles seront les conséquences de ces nouvelles conjonctures sur les musées canadiens ? Quelles mesures les musées doivent-ils adopter en prévision de ces éventuels changements ? Comment les musées pourront-ils tirer parti de ces changements ?

° Le cas échéant, à qui les musées devraient-ils s'adresser pour obtenir de l'aide ? Les gouvernements ont-ils un rôle à jouer dans ce processus de planification à long terme ?

6. Projet d'une politique fédérale en matière de musées

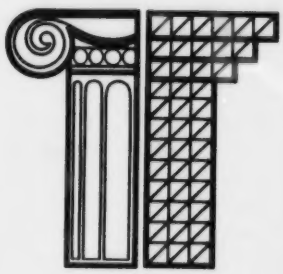

6. PROJET DE POLITIQUE FÉDÉRALE EN MATIÈRE DE MUSÉES

Pour le gouvernement fédéral, les musées constituent un outil privilégié au service de la population canadienne. Vitrines de nos réalisations dans tous les champs de l'activité humaine, les musées inspirent aux générations actuelles et inspireront aux générations futures un sentiment de fierté nationale. Parce qu'ils se consacrent à l'acquisition, à la documentation, à la préservation, à la recherche, à la présentation et à l'interprétation des richesses culturelles du Canada et de l'étranger, les musées instruisent et sensibilisent davantage les Canadiens à leur identité, leur société et leur univers. Ce chapitre propose un projet de politique fédérale visant à favoriser le développement des musées et définit le rôle que le gouvernement fédéral pourrait jouer à cet égard.

La mise en oeuvre de la politique fédérale des musées doit nécessairement faire entrer en ligne de compte les objectifs globaux du gouvernement, notamment ceux qui touchent le multiculturalisme, les langues officielles et le développement régional. La diversité culturelle de notre société, la reconnaissance officielle de notre dualité linguistique et la diversité régionale influent directement sur l'élaboration de la politique et des programmes intéressant les musées.

Énoncé de politique :

> **La politique fédérale des musées vise à permettre au public canadien de connaître, de comprendre et d'apprécier le patrimoine naturel et culturel du pays grâce à la constitution, la préservation, l'étude, la présentation et l'interprétation de collections importantes et représentatives de ce patrimoine.**

Objectifs de la politique :

Afin de nourrir un débat autour des nouvelles orientations fédérales et des programmes connexes, nous pensons que la politique devrait poursuivre les objectifs suivants :

- **Favoriser l'accès de tous les Canadiens aux collections représentatives de leur patrimoine naturel et culturel.**

La société canadienne se distingue par sa diversité culturelle. Quels que soient leur statut, leur lieu de résidence ou leur pays d'origine, tous les Canadiens doivent avoir accès à leur riche patrimoine culturel, car cela est essentiel à la vitalité de la société canadienne. L'accès à ce patrimoine comprend à la fois la visite des établissements où sont exposés des objets et des spécimens, et la possibilité de bénéficier -- grâce aux films, aux vidéos, aux publications, aux ordinateurs et autres supports de diffusion de l'information -- des connaissances que véhiculent nos collections muséologiques.

Notre patrimoine ne se limite pas aux produits culturels et aux spécimens d'origine " canadienne "; il comprend également des oeuvres de l'étranger. Les musées devraient donc permettre aux Canadiens d'admirer les richesses des patrimoines d'autres pays.

- **Sensibiliser les Canadiens et les étrangers à la richesse des collections des musées canadiens et leur en faciliter la compréhension.**

  En règle générale, les gens préfèrent celles des organisations qui piquent leur curiosité et ajoutent à leur bagage de connaissances. Les Canadiens doivent être davantage sensibilisés à l'apport des musées; à la diversité et à la richesse de leurs collections; et à leur très grande capacité de créer et répandre le savoir. L'importance et l'ampleur de nos collections patrimoniales doivent être connues aussi bien des étrangers que des Canadiens.

- **Encourager les musées canadiens dans leur quête de l'excellence.**

  Le visage du milieu muséologique canadien s'est considérablement transformé au cours des vingt dernières années. Mentionnons, à titre d'exemples, la construction de nouvelles installations ou d'annexes aux bâtiments existants, la revitalisation de l'environnement physique des installations, la modernisation des techniques de documentation et l'amélioration des programmes publics. Une large part du mérite à cet égard revient aux employés à temps plein, à temps partiel et aux bénévoles qui ont tous fait

preuve d'enthousiasme et de compétence. Le gouvernement du Canada assistera les musées dans cette quête incessante de l'excellence.

- **Appuyer le maintien et l'essor de collections importantes et représentatives dans les musées de toutes les régions du pays, en tenant compte de la diversité canadienne.**

  S'il n'incombe pas au gouvernement fédéral de maintenir et de financer l'ensemble des collections des musées canadiens, il devrait cependant participer au règlement des problèmes dans les secteurs de l'aménagement, de l'information et de la muséologie.

  Les stratégies fédérales visant les musées doivent tenir compte des besoins et objectifs propres à chacune des régions du pays. Étant donné que la stratégie doit être adaptée à la taille et à la vocation des musées ainsi qu'à leur emplacement (centre urbain ou collectivité rurale), il ne saurait être question de mesures globales.

Questions

Souscrivez-vous au projet de politique et aux objectifs énoncés dans les pages précédentes ? Le cas échéant, quels changements préconisez-vous ? Pourquoi ?

Le rôle du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral n'est que l'un des nombreux intervenants parmi ceux qui ont la responsabilité d'assurer le développement des musées canadiens. Aussi, ne saurait-il satisfaire à lui seul tous les besoins. Il y a cependant certains gestes que seul le gouvernement fédéral peut poser, des initiatives qu'il est le plus désigné pour entreprendre; mais il y a par ailleurs des activités qui ne relèvent tout simplement pas de sa compétence. Compte tenu de la taille et de la diversité de notre pays, nombre de projets auront avantage à être réalisés sur la scène locale ou provinciale, autrement dit, par les principaux intéressés.

Nous proposons que le rôle suivant soit confié au gouvernement fédéral :

Exploitation des musées nationaux

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral a la responsabilité exclusive de l'exploitation des quatre musées nationaux : le Musée canadien des civilisations (y compris le Musée canadien de la guerre); le Musée des beaux-arts du Canada (y compris le Musée canadien de la photographie contemporaine); le Musée national des sciences naturelles; et le Musée national des sciences et de la technologie (y compris le Musée national de l'aviation).

Les musées nationaux constituent les principaux instruments du gouvernement fédéral pour réaliser les objectifs de sa politique des musées. Le gouvernement se prépare à légiférer pour faire des musées nationaux quatre établissements autonomes dotés d'un mandat distinct.

Dans le cadre de leur mandat respectif, ils devront s'employer à " permettre au public canadien de connaître, de comprendre et d'apprécier le patrimoine naturel et culturel du pays grâce à la constitution, la préservation, l'étude, la présentation et l'interprétation de collections importantes et représentatives de ce patrimoine ".

Les musées nationaux entreprendront des recherches et établiront des programmes visant à rejoindre les Canadiens sur l'ensemble du territoire. Ce faisant, ils travailleront de concert avec le milieu muséologique à la réalisation d'objectifs communs.

Exploitation des autres collections et musées fédéraux

Nombre de ministères et organismes fédéraux ont constitué d'importantes collections dans le cadre de leur mandat. Certains possèdent même leur propre musée. Ces organismes devraient demeurer les dépositaires et les gestionnaires de leurs collections. Un ministère ou un organisme qui juge qu'une collection d'oeuvres d'art, de biens culturels ou de spécimens n'est plus appropriée à son mandat ferait bien de consulter le musée national intéressé avant de se défaire, en tout ou en partie, de sa collection afin que celle-ci demeure du domaine public.

À l'instar des musées nationaux, ces musées fédéraux sont invités à collaborer avec les autres musées canadiens.

Activités internationales

S'il est normal que les principaux musées et les autorités provinciales entreprennent ou appuient des activités internationales, les négociations avec les nations étrangères demeurent la prérogative du gouvernement du Canada. Ce dernier peut mettre en oeuvre ou parrainer certaines activités internationales afin de promouvoir sa politique culturelle ou de resserrer ses liens avec l'étranger. Il peut également, par l'entremise de ses missions à l'étranger et de ses nombreux contacts sur la scène internationale, accepter de participer à des activités liées au domaine muséologique.

En 1978, le Canada a ratifié l'entente intervenue lors du Congrès de l'UNESCO sur les moyens d'interdire et de prévenir l'importation, l'exportation et le transfert de propriété de biens culturels. Au cours des prochaines années, on assistera à une multiplication des activités internationales dans le cadre de la Décennie du développement culturel de l'UNESCO (1988-1997). Cette initiative vise à rendre les gens plus conscients de l'importance vitale que revêt la culture dans nos vies comme dans nos rapports sociaux.

Prestation de services nationaux

Certains services ont avantage à être offerts par le gouvernement fédéral, soit pour répondre à un besoin de coordination nationale, soit pour économiser d'importantes ressources grâce à l'existence d'un service central. Par conséquent, nous proposons que la prestation des services nationaux suivants incombe au gouvernement fédéral :

- Le gouvernement fédéral pourrait **faciliter la communication et le partage de l'information et des conseils**. Non seulement l'expertise et les connaissances véhiculées par les musées et les programmes fédéraux seraient-elles accessibles à l'ensemble du milieu muséologique, mais encore les employés et d'autres intervenants pourraient s'unir afin d'examiner les problèmes auxquels ces établissements doivent faire face. Le gouvernement pourrait participer à l'élaboration de solutions appropriées et veiller à ce que tous les musées du pays en bénéficient.

° **L'Institut canadien de conservation (ICC)** continuerait d'offrir un service national de recherche et d'information sur la conservation. En outre, il effectuerait des travaux de conservation urgents ou présentant un intérêt tout particulier pour ses activités de recherche.

° **Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP)** continuerait d'offrir son service de gestion des bases de données relatives aux collections. En outre, il ferait office d'expert-conseil en matière de gestion et de technologie de l'information.

Aide financière pour favoriser la mise en oeuvre des priorités fédérales

Le gouvernement fédéral a participé financièrement au développement des musées canadiens. Tout en reconnaissant que les besoins à cet égard continueront d'exister, le gouvernement a l'intention de concentrer ses efforts sur les secteurs qui auront été considérés comme prioritaires à la suite du processus de consultation.

Sensibilisation du public

Le gouvernement fédéral doit sensibiliser les Canadiens aux richesses de leur patrimoine et au rôle que jouent les musées dans la conservation et l'interprétation de ce patrimoine.

Questions

L'intervention fédérale proposée vous semble-t-elle appropriée ? Le cas échéant, quels changements préconisez-vous ? Pourquoi ?

Si ces rôles devaient être assumés par le gouvernement fédéral, le mandat des autres intervenants s'en trouverait affecté. À votre avis, quelles en seraient les répercussions sur les autres ordres de gouvernement, le secteur privé et les musées ?

Énoncé de priorités

L'orientation des activités fédérales à court et à moyen termes repose sur l'établissement de priorités, lesquelles serviraient de pont entre les objectifs de la politique gouvernementale et les besoins des musées.

Par conséquent, nous proposons que les trois priorités suivantes fassent l'objet d'un examen. (Leurs incidences sur les programmes fédéraux seront examinées dans le chapitre suivant.)

1. Constitution et préservation des collections

L'une des principales raisons d'être des musées est la constitution de collections. Leur préservation et leur présentation dans des conditions dignes des collections de qualité, constituent pour le gouvernement fédéral une préoccupation constante où qu'elles se trouvent au Canada.

2. Sensibilisation du public et élargissement de l'accès et de la compréhension

Les Canadiens devraient être sensibilisés au rôle que jouent les musées dans la société; avoir un accès optimal aux collections; et avoir la possibilité de découvrir dans quelle mesure ces collections enrichissent leur vie.

3. Gestion des musées

Seule une saine gestion permet une utilisation efficace des ressources. Si la gestion des musées s'est améliorée de façon appréciable ces dernières années, le maintien d'une aide fédérale à cet égard pourrait peut-être constituer l'une des priorités du gouvernement.

Questions

Ces priorités orienteront-elles les activités fédérales dans une bonne direction à court et à moyen termes ? Sinon, quels changements préconisez-vous ? Pourquoi ?

7. Les choix en matière de programmes

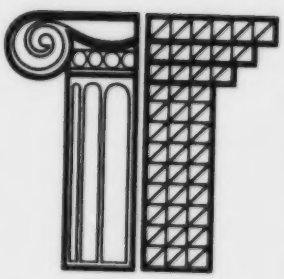

7. LES CHOIX EN MATIÈRE DE PROGRAMMES

Nous décrivons dans ce chapitre diverses initiatives en matière de programmes qui pourraient faciliter la réalisation des objectifs et des priorités du projet de politique. La réaction du public et du milieu muséologique à ces propositions aidera le gouvernement à définir sa position.

Cet examen ne porte que sur les programmes qui appuient expressément la collectivité des musées et qui relèvent de l'autorité du ministre des Communications. D'autres programmes, comme l'aide accordée aux arts visuels par le Conseil des Arts du Canada, ou la Planification de l'emploi d'Emploi et Immigration, peuvent intéresser le milieu muséologique, mais comme ils ne visent pas directement les muséees, ils ne peuvent entrer dans le champ de la politique fédérale des musées. Les programmes élaborés pour les musées devront autant que possible en tenir compte pour éviter le double emploi. Les observations qui se seront faites à leur propos seront acheminées au ministère ou à l'organisme compétent.

Il faudra également tenir compte, aux fins de l'élaboration de nouveaux programmes fédéraux, des mesures et des programmes provinciaux.

Il faudra aussi garder à l'esprit les contraintes budgétaires. Bien qu'une foule d'activités fédérales soient proposées dans les pages qui suivent, il va sans dire qu'il sera impossible de les réaliser toutes et des choix devront être faits.
L'augmentation des dépenses dans un secteur signifiera des réductions dans d'autres.

Constitution et préservation des collections

Constitution des collections

L'intervention fédérale pourrait porter sur les aspects suivants :

- l'enrichissement continu de leurs collections par les musées nationaux;

° le maintien des mesures actuelles de restriction des exportations, du programme de subventions et des aménagements fiscaux accordés dans le cadre du Programme des biens culturels mobiliers.

Gestion des collections

Le RCIP a établi une base de données nationale ainsi que des normes, et a conseillé les musées canadiens. Le gouvernement fédéral pourrait envisager :

° une amélioration de ce service en vue d'y inclure davantage de collections et de musées.

Amélioration des installations

Pour veiller à ce que les collections importantes soient logées dans des locaux appropriés et accessibles au public, le gouvernement fédéral pourrait accentuer ses efforts dans les domaines ci-après :

° la planification et la conception des installations;

° l'amélioration des installations et du matériel existants;

° l'aménagement de nouveaux bâtiments pour abriter les collections de grande importance.

Conservation

Malgré les progrès considérables accomplis en matière de conservation depuis 1972, il reste encore beaucoup à faire. Au chapitre des grands besoins, on notera, entre autres, l'acquisition d'une capacité de conservation accrue au Canada, l'approfondissement des connaissances spécialisées en matière de conservation dans les domaines des sciences naturelles, de la technologie et du gros matériel, et la recherche sur les techniques de traitement et les nouveaux matériaux.

Il est clair que l'Institut canadien de conservation ne peut satisfaire à lui seul tous ces besoins. La conservation est une responsabilité partagée. Aussi, formulons-nous les propositions suivantes :

- Que, progressivement, l'ICC se consacre davantage à la recherche, à la diffusion d'un nouveau savoir et au traitement d'objets choisis (par ex., objets de grande importance qui ne peuvent être traités ailleurs, ou objets permettant d'approfondir des connaissances spécialisées);

- Que l'actuel Programme d'aide à la conservation soit maintenu.

On pourrait envisager d'élargir le rôle des comités consultatifs provinciaux en matière de conservation afin de favoriser l'adoption d'une optique vaste et concertée en ce qui touche l'établissement de priorités et la mise en oeuvre de stratégies en matière de conservation.

Accroissement de la sensibilisation, de l'accès et de la compréhension du public

Sensibilisation

Le gouvernement fédéral pourrait en collaboration avec le milieu muséologique s'employer à sensibiliser davantage le public canadien à l'importance des musées en misant sur :

- une campagne nationale qui s'inspirerait de PARTICIPACTION, programme qui vise à promouvoir la bonne forme physique;

- l'utilisation par les musées nationaux des divers moyens d'information afin de susciter un plus grand intérêt parmi le public pour les activités des musées;

- l'utilisation par l'ICC des médias afin de mieux faire connaître au grand public les techniques et activités de conservation;

- la diffusion de renseignements sur l'envergure du Programme des biens culturels mobiliers.

Accès

L'accès physique aux collections des musées et l'accès intellectuel au savoir qu'elles renferment seront possibles grâce à des visites, des expositions itinérantes et des supports de

diffusion de l'information. Les activités fédérales pourraient s'inscrire dans les volets suivants :

- les expositions itinérantes. Cela pourrait englober : la diffusion de renseignements sur les expositions; la coordination des calendriers; l'aide en vue de l'élaboration et de la réalisation d'expositions, notamment en ce qui a trait à la recherche, la conservation, l'assurance, le transport et la promotion. Parmi ces expositions, on pourrait inclure : les expositions interprovinciales; les expositions destinées aux collectivités petites et éloignées que visait auparavant le Programme des expositions mobiles; les expositions internationales (c'est-à-dire étrangères en sol canadien ou canadiennes à l'étranger); les expositions portant sur les disciplines sous-représentées comme les sciences naturelles et physiques.

- la mise sur pied par les musées nationaux d'un plus grand nombre d'expositions itinérantes, et le développement des prêts et des échanges d'objets, de spécimens et d'oeuvres d'art;

- les initiatives de communication;

- les programmes publics.

Compréhension

La compréhension et l'interprétation de notre patrimoine naturel et culturel dépendent de la recherche. À cet égard, le gouvernement fédéral pourrait assumer plusieurs fonctions :

- poursuite des programmes de recherche entrepris par les musées nationaux dans leurs disciplines respectives;

- importance accrue accordée par l'ICC à ses activités de recherche;

- en coopération avec le milieu muséologique, examen par Communications Canada des problèmes auxquels se heurtent les musées en vue d'une action concertée visant la résolution de ces problèmes;

- diffusion de l'information par tous les organismes fédéraux grâce à des publications et aux médias électroniques.

Gestion des musées

Perfectionnement de la gestion en général

Quels que soient la taille et le mandat des musées, la gestion constitue une activité nécessaire. Pour aider les uns et les autres à faire une utilisation judicieuse de ressources limitées, le gouvernement fédéral pourrait apporter son soutien dans les volets suivants de la gestion :

- aide et conseils généraux en matière de planification;
- accroissement des recettes;
- intensification des activités de commercialisation et élargissement de l'auditoire;
- appui de projets coopératifs et conjoints.

Gestion de l'information

Depuis 1975, les initiatives des musées en matière de gestion de l'information ont bénéficié d'un appui à l'échelle nationale, principalement grâce aux services du RCIP et à l'aide financière du PAM. Il y aurait peut-être lieu d'apporter un soutien accru dans les domaines suivants :

- la prestation de services de consultation aux établissements de toute taille sur les systèmes de gestion de l'information, autonomes ou reliés à un réseau;
- l'établissement de nouvelles bases de données;
- l'exécution de travaux de recherche appliquée visant l'adaptation de la technologie nouvelle aux besoins des musées.

Un comité consultatif sur la gestion de l'information pourrait être mis sur pied pour définir les problèmes et aider à l'établissement des priorités.

Développement des ressources humaines

L'un des postulats des orientations que nous privilégions étant que l'essor des musées est une responsabilité partagée, il serait normal de penser que les musées, associations, écoles de formation, universités et gouvernements provinciaux et territoriaux assument leur part respective pour ce qui est du développement des ressources humaines. Quant au gouvernement fédéral, son action aurait éventuellement un caractère supplétif et viserait surtout les activités suivantes :

- établir des programmes d'études;
- voir à ce que les responsables des musées nationaux, de l'ICC, du RCIP et du PAM mettent des personnes-ressources à la disposition des intéressés;
- faire en sorte que les musées nationaux, le RCIP et l'ICC accueillent les stagiaires et les boursiers et se prêtent à des échanges de personnel.

Questions

Les diverses orientations possibles en matière de programmes doivent être évaluées avec soin pour que nous puissions établir des priorités et opérer des choix.

- Y a-t-il d'autres options qui n'ont pas été envisagées et qui devraient l'être ? Lesquelles ?
- Quelles sont les activités les plus appropriées et les plus importantes auxquelles devrait se livrer le gouvernement fédéral ? Quelle est l'importance relative de ces activités ?
- Comment faut-il traduire ces priorités en programmes ?

8. Les modalités opérationnelles

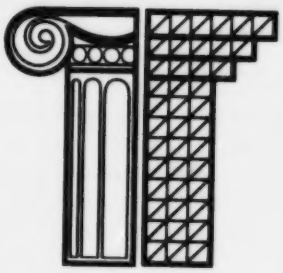

8. LES MODALITÉS OPÉRATIONNELLES

Quelles que soient les orientations choisies, bien des questions demeurent en suspens en ce qui concerne la mise en oeuvre des programmes. Elles feront certainement l'objet d'une réflexion plus poussée après que le gouvernement fédéral aura annoncé sa politique et ses programmes; mais il conviendrait d'en signaler dès maintenant quelques-unes parmi les plus importantes.

Une optique de financement globale et pluriannuelle

Les musées et les établissements connexes doivent adopter une méthode globale de planification à long terme. Or, cette tâche leur est difficile lorsque le gouvernement leur affecte des crédits annuellement, en fonction des projets ou activités envisagés uniquement pour l'année à venir. C'est pourquoi il est proposé que les établissements admissibles présentent chaque année une seule demande de fonds énonçant leurs plans pour les trois à cinq prochaines années. Les responsables pourraient alors évaluer objectivement les besoins globaux de l'établissement et cerner les activités précises que le gouvernement fédéral pourrait envisager de financer.

Cela permettrait au gouvernement de s'engager à aider financièrement les organisations au cours d'une période déterminée, à la condition toutefois que les budgets accordés aux programmes n'aient pas été réduits, que le rendement des organisations reste satisfaisant et qu'elles se méritent toujours l'appui des pairs. Les demandes pour les années subséquentes feraient état des résultats obtenus au cours de l'année antérieure et incluraient une année de plus.

Questions

Cette façon de procéder est-elle souhaitable ? Sinon, comment pourrait-on répondre aux besoins de planification à long terme des musées ?

Définition du musée

Nous avons soulevé au deuxième chapitre certaines questions au sujet de l'admissibilité des établissements aux programmes. Elles avaient trait à l'emploi des définitions du terme musée établies

par l'Association des musées canadiens et par le Conseil international des musées, et à l'utilisation d'une méthode fonctionnelle pour déterminer l'admissibilité.

Questions

Faut-il considérer comme admissibles aux programmes tous les établissements que ces définitions englobent ? L'admissibilité devrait-elle ressortir à la conformité d'un établissement à une définition officielle ou à son aptitude à respecter les objectifs des programmes ?

Musées de petite et moyenne taille

Compte tenu de l'orientation de la politique fédérale sur les musées de 1972 et des programmes qui en sont issus, on a eu tendance à axer l'activité fédérale, même dans le présent document, sur les questions intéressant principalement les grands musées. Nous devons donc nous demander quel rôle le gouvernement fédéral peut-il être appelé à jouer à l'égard des musées de petite et moyenne taille. A-t-il même un rôle à jouer ? Ces établissements sont-ils exclusivement d'obédience municipale, provinciale ou territoriale ?

Questions

Si ces établissements relèvent d'abord de la compétence des autres ordres de gouvernement, quels rapports le gouvernement fédéral doit-il entretenir avec eux ?

Doivent-ils participer au programme des expositions itinérantes à titre d'organisateurs et d'hôtes de ces manifestations ? Doivent-ils être admissibles aux subventions destinées à l'agrandissement des locaux d'exposition dans les régions mal desservies ?

Comment le gouvernement fédéral doit-il concevoir ses services consultatifs (de planification, de conception, de conservation, de gestion de l'information et de sécurité) de manière à tenir compte des besoins des petits musées ?

Statut spécial

À l'heure actuelle, certaines catégories d'établissements, soit les musées associés, les centres nationaux d'exposition et les utilisateurs du RCIP, reçoivent du gouvernement fédéral des fonds et des services qui ne sont pas offerts à d'autres établissements d'envergure et de prestige comparables. Parmi les musées associés et les utilisateurs du RCIP, on dénombre beaucoup d'établissements provinciaux qui jouissent d'un apport direct de la province. Lors de l'établissement des programmes fédéraux, au début des années 70, il était prévu d'augmenter le nombre d'établissements inclus dans chaque catégorie afin d'englober tous les établissements d'envergure et de compétence comparables. Cela ne s'est toutefois pas produit, en raison de restrictions budgétaires. C'est pourquoi en 1986, le Groupe de travail sur les musées nationaux a parlé d'une distinction injuste entre les établissements qui sont membres d'un club sélect et ceux qui ne le sont pas et a recommandé d'éliminer le statut spécial.

Bien que le Groupe de travail ait maintenu que les critères et responsabilités présidant à la mise en oeuvre des programmes n'ont jamais été clairement énoncés, on semble généralement s'entendre sur le bien-fondé de la notion d'un réseau de centres d'exposition à l'échelle du pays. Les centres nationaux ont indubitablement contribué à la réalisation des objectifs gouvernementaux en matière de programmes publics. La création de liens ou d'un réseau entre les grands musées canadiens est un principe généralement considéré comme défendable. La plupart de ces musées estiment qu'un de leurs rôles est de monter et de présenter des expositions itinérantes.

Les principaux problèmes qui se posent dans ce contexte sont l'équité entre les établissements, les niveaux de financement et la répartition claire des rôles et des responsabilités.

Questions

Quelles conséquences aurait l'élimination des catégories d'établissements à statut spécial ? Qu'adviendrait-il des notions de musées associés et de centres nationaux d'expositions ? Quel devrait-être le rôle du gouvernement fédéral vis-à-vis des musées provinciaux ?

Service assuré aux collectivités petites et éloignées

Dans son rapport, le Groupe de travail sur les musées nationaux a aussi fortement recommandé l'élimination du Programme des expositions mobiles (PEM) du gouvernement fédéral. Les musées ont eux-mêmes déclaré au Groupe de travail qu'ils étaient mieux en mesure de servir les collectivités éloignées. Le gouvernement a donc décidé de mettre fin au programme. Les muséobus et certains fonds connexes sont donc passés au Programme des expositions nationales et des foires régionales du Secrétariat d'État, qui continuera de s'en servir pour créer une présence canadienne itinérante dans les collectivités que visait le PEM. Les ressources libérées grâce à l'élimination du PEM seront utilisées pour donner aux collectivités éloignées et mal desservies la chance de goûter aux services muséologiques.

Questions

Quelle est la meilleure façon d'utiliser les fonds du PEM pour offrir aux collectivités éloignées un service muséologique ?

Parallèlement, le gouvernement fédéral se demande si les musées canadiens ont quelque chose à offrir aux minorités culturelles ou autres des grandes villes. Tandis qu'il révise ses programmes, le gouvernement fédéral devrait-il envisager des moyens d'inciter les musées à répondre aux besoins de ces groupes ?

Écart entre les disciplines

Il suffit d'examiner le nombre et l'emplacement des musées canadiens selon la discipline pour constater qu'il existe des écarts importants :

- Il existe très peu de grands établissements consacrés aux sciences naturelles ou à la science et à la technologie; on dénombre par contre plusieurs musées d'art et musées consacrés à l'histoire de l'humanité. Mentionnons tout spécialement l'absence d'un musée des sciences au Québec, comme dans beaucoup d'autres régions du pays.

- Bien que les musées pluridisciplinaires s'occupent sans doute activement de plusieurs disciplines (songeons par exemple aux musées de l'histoire qui exposent aussi des oeuvres d'art de façon permanente ou temporaire), il se peut que leurs recherches et activités dans une ou plusieurs disciplines ne soient que partielles.

- En raison, principalement, de leur transport relativement aisé, les oeuvres d'art font plus souvent l'objet d'expositions itinérantes que toutes les autres productions; par contre, le public et les enseignants revendiquent des expositions portant sur l'histoire humaine, l'histoire naturelle ou les sciences.

Questions

Le gouvernement fédéral devrait-il fixer des priorités en vue de corriger ces déséquilibres ?

Souplesse des programmes

De par la nature et l'étendue du territoire canadien, nos musées en sont à divers stades de développement. Leurs besoins, et les ressources dont ils disposent pour y répondre, diffèrent. C'est pourquoi on a souvent demandé au gouvernement fédéral d'adopter des programmes souples permettant de pallier les nombreuses disparités. Diverses mesures ont été proposées comme moyens de parvenir à cette souplesse :

- adapter les conditions d'admissibilité aux régions (par ex., reconnaître l'admissibilité des musées saisonniers de Terre-Neuve au PAM);

- appliquer des normes qualitatives ou de rendement différentes selon la catégorie du musée ou la région;

- ajuster le niveau de partage des coûts à la capacité fiscale de la province.

D'autres souhaiteraient que les responsables des programmes fédéraux adoptent des normes nationales de rendement de manière à promouvoir l'excellence. Les établissements qui ne satisfont pas à ces normes seraient alors exclus des programmes.

Questions

Comment peut-on adapter les programmes fédéraux aux différents besoins et stades de développement des musées canadiens ? L'appui du gouvernement fédéral devrait-il être ajusté à la capacité fiscale de la province ? Peut-on concilier le principe de la souplesse et la notion d'excellence ?

Rôle des associations

L'Association des musées canadiens et les associations des musées provinciaux ont au fil des ans reçu l'aide financière du gouvernement fédéral. Dans le cas des associations provinciales, les fonds ont servi surtout à offrir des programmes de formation. L'Association des musées canadiens reçoit pour sa part une aide à l'exploitation ainsi que des fonds destinés à ses programmes de perfectionnement professionnel et à des projets particuliers. Quant aux associations professionnelles, régionales et administratives, elles ne reçoivent aucune aide fédérale, sauf à l'occasion d'un projet précis.

Questions

Quel rôle ces diverses associations peuvent-elles ou devraient-elles jouer en matière de mise en oeuvre des programmes et de développement des musées ? Le cas échéant, quelles sommes devrait-on leur consentir à cette fin ? Devraient-elles diversifier leur source de revenus afin de moins dépendre de l'aide du gouvernement ?

Méthodes d'examen des demandes d'aide financière

Examen par les pairs

À l'heure actuelle, le PAM inclut un régime d'examen par les pairs utilisé pour les demandes de subventions supérieures à 10 000 $ dans chacun des secteurs suivants :

- Programme des musées associés
- Programme des centres nationaux d'exposition
- Programme d'appui à l'enregistrement
- Programme d'aide à la conservation
- Programme d'appui aux expositions
- Programme d'appui à la formation
- Programme d'appui à l'amélioration et à l'achat d'équipement (10 000 $ ou moins).

Questions

Le processus actuel d'examen par les pairs est-il satisfaisant ? Sinon, quelles modifications faudrait-il y apporter et pourquoi ? Serait-il préférable d'organiser l'évaluation par les pairs à l'échelle régionale plutôt que nationale ?

Conseil consultatif

La ministre des Communications a récemment annoncé la création d'un conseil consultatif provisoire chargé de la conseiller au sujet de l'affectation et de la répartition générales des subventions versées au titre du PAM. Le conseil est composé de sept personnes qui connaissent bien le milieu muséologique mais qui n'en font pas activement partie présentement.

Questions

Est-il souhaitable de maintenir un tel conseil ? Dans l'affirmative, quelles devraient être l'étendue de son mandat, sa taille et sa composition ?

Appui financier ou conseils et services

Les programmes issus de la Politique des musées de 1972 ne se limitaient pas uniquement à l'apport financier. En effet, quatre d'entre eux (l'ICC, le RCIP, le PEM et le Programme international) visaient exclusivement la prestation de services, tandis que le PAM comportait un volet d'aide financière et un autre de conseil et d'information. Le gouvernement a déjà annoncé sa décision de maintenir l'ICC et le RCIP, de mettre fin au PEM et d'intégrer certaines activités du Programme international à un PAM révisé.

Il reste toutefois à déterminer dans quelle mesure un programme de financement tel que le PAM devrait comporter une fonction de conseil. Jusqu'à maintenant, beaucoup ont appuyé avec enthousiasme les services consultatifs du PAM (planification, conception, organisation d'expositions, sécurité, enregistrement et conservation), tandis que d'autres, principalement les grands musées, estiment qu'il est possible d'obtenir ces services ailleurs et que cela ne fait que nuire à la fonction d'aide financière du programme. Certains établissements ont même laissé entendre qu'ils ne demandaient les conseils des responsables du

PAM que parce qu'ils espéraient ainsi augmenter leurs chances de faire approuver leur demande de subvention.

Question

Qu'est-ce qui constituerait un juste équilibre entre l'aide financière et la prestation de services consultatifs ?

Mise en oeuvre des programmes

Il conviendrait peut-être de tenir compte des éléments suivants au moment de concevoir et de mettre en oeuvre les programmes qui seront retenus à la suite du présent processus de consultation :

- les programmes nouveaux ou révisés devront, si nécessaire, être mis en place progressivement afin de permettre à tous les intéressés de s'y adapter;
- les entreprises conjointes ou coopératives devront être encouragées;
- des mécanismes de consultation devront être intégrés au processus de mise en oeuvre;
- les programmes devront être suffisamment souples pour tenir compte des disparités régionales et de l'évolution des besoins dans le temps;
- les orientations données aux programmes devront permettre une évaluation des résultats obtenus.

Les réponses aux nombreuses questions que ce chapitre soulève en ce qui touche la mise en oeuvre des programmes influeront sur les rapports entre le gouvernement fédéral et le milieu muséologique. Le gouvernement doit absolument prendre ses décisions en consultation avec celui-ci et en tenant dûment compte des avantages et des inconvénients de chaque solution.

9. De la parole aux actes

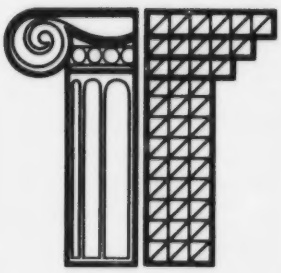

9. DE LA PAROLE AUX ACTES

Bilan des activités

Ce document reflète l'engagement pris en mai 1987 par la Ministre des Communications de revoir la politique et les programmes fédéraux intéressant les musées. Il s'inscrit dans la foulée des délibérations du milieu muséologique avec les Musées nationaux du Canada, le Groupe de travail sur les musées nationaux et le Comité permanent des communications et de la culture.

Visant surtout le milieu muséologique, ce document passe en revue les difficultés auxquelles font face nos musées et les tendances susceptibles d'influer sur leur développement au cours des vingt prochaines années. Compte tenu de ces réalités, on propose en premier lieu une politique et des objectifs fédéraux, en deuxième lieu une définition du rôle du gouvernement fédéral dans le développement des musées et enfin des priorités orientant l'aide à court et à moyen termes qui leur est accordée. Également, le document expose plusieurs projets de programmes et les problèmes liés à leur mise en oeuvre.

Le document pose en outre une série de questions visant à alimenter le débat entre les diverses composantes du milieu muséologique et à favoriser la participation du public.

Ont également été préparées, cinq études traitant d'aspects précis du développement des musées. Les observations sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les vues du gouvernement. Ces études, dont voici les titres, sont à la disposition des intéressés.

- Sensibilisation et accès, de Louise Leclair
- La conservation au Canada, de Philip Ward et Elizabeth Snow
- La gestion des ressources en information dans les musées canadiens, de Peter Homulos et Chuck Sutyla
- Étude du marché du travail, par Ekos Research Associates Inc.
- La gestion des Musées, de Victoria Dickenson

Processus de consultation

Notre propos, en publiant le présent document, est de susciter un vaste débat sur la politique et les programmes fédéraux en matière de musées dans l'espoir qu'un consensus s'en dégage. Aussi, invitons-nous tous les intéressés à réagir à nos propositions. Nous souhaitons recevoir les commentaires des ministères fédéraux, des autorités provinciales et territoriales, des associations, des musées, des intervenants du milieu muséologique -- experts, bénévoles, administrateurs et amis des musées -- et, bien entendu, du grand public.

Le gouvernement fédéral et le milieu muséologique souhaitent tous deux un déroulement rapide du processus de consultation. Tous les intéressés sont donc priés de faire parvenir dès que possible leurs remarques, avis et suggestions à l'attention de :

M. John Thera
Directeur, Groupe de travail
sur la politique des musées
Affaires culturelles et radiodiffusion
Communications Canada
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0C8

Les membres du Groupe de travail sur la politique des musées s'entretiendront par ailleurs avec des représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec des porte-parole d'associations nationales, provinciales, régionales et professionnelles. Selon toute probabilité, il y aura lieu d'organiser des rencontres qui permettront aux membres de la communauté muséologique de discuter de leurs divergences de vues sur des questions spécifiques, car il est hautement souhaitable d'en arriver à un consensus.

Ceux et celles qui le désirent pourront obtenir en temps et lieu un résumé des commentaires et observations.

Au delà de la consultation

Au terme de la consultation, et après avoir pris en considération tous les avis et recommandations, la Ministre des Communications mettra au point un projet de politique et de programmes qu'elle soumettra au Conseil des ministres.

Une fois la politique et les programmes adoptés, elle en annoncera officiellement la teneur, donnant ainsi le branle à la mise en oeuvre des programmes.

L'élaboration et la révision de la politique et des programmes constitueront un processus permanent. C'est que certaines questions devront faire l'objet d'un examen plus approfondi et que de nouvelles difficultés ne manqueront pas de surgir. En d'autres termes, la consultation avec le milieu muséologique deviendra l'un des volets de la nouvelle politique.

Annexe I
– Les statistiques
sur les musées, 1985-1986

ANNEXE I

LES STATISTIQUES SUR LES MUSÉES, 1985-1986

Faits saillants

- Les données de l'enquête de Statistique Canada fournissent de l'information financière sur 846 musées dont les dépenses d'exploitation totalisaient 221,1 millions de dollars en 1985-1986.

- Un peu plus de 20 millions de personnes ont fréquenté ces musées.

- Environ 4 000 personnes y étaient employées à temps plein et environ 5 000 personnes à temps partiel. : les salaires et traitements représentaient 56 p. 100 des dépenses d'exploitation.

- 17 500 bénévoles ont apporté leur contribution aux musées.

- 24 p. 100 (54,7 millions de dollars) des recettes d'exploitation provenaient du gouvernement fédéral.

- L'apport des gouvernements provinciaux aux recettes d'exploitation des musées était de 40 p. 100 (93,6 millions de dollars).

- De la part de financement de source fédérale, 16,8 millions de dollars étaient accordés sous forme de subventions, la plus grande partie provenant des Musées nationaux du Canada et d'Emploi et Immigration Canada.

- 23,8 millions de dollars de source provinciale étaient octroyés aux musées sous forme de subventions.

ANNEXE I

LES STATISTIQUES SUR LES MUSÉES, 1985-1986

Faits saillants

- Les données de l'enquête de Statistique Canada fournissent de l'information financière sur 846 musées dont les dépenses d'exploitation totalisaient 221,1 millions de dollars en 1985-1986.

- Un peu plus de 20 millions de personnes ont fréquenté ces musées.

- Environ 4 000 personnes y étaient employées à temps plein et environ 5 000 personnes à temps partiel. : les salaires et traitements représentaient 56 p. 100 des dépenses d'exploitation.

- 17 500 bénévoles ont apporté leur contribution aux musées.

- 24 p. 100 (54,7 millions de dollars) des recettes d'exploitation provenaient du gouvernement fédéral.

- L'apport des gouvernements provinciaux aux recettes d'exploitation des musées était de 40 p. 100 (93,6 millions de dollars).

- De la part de financement de source fédérale, 16,8 millions de dollars étaient accordés sous forme de subventions, la plus grande partie provenant des Musées nationaux du Canada et d'Emploi et Immigration Canada.

- 23,8 millions de dollars de source provinciale étaient octroyés aux musées sous forme de subventions.

- En termes absolus, les dépenses d'exploitation se concentraient en Ontario; pour ce qui est de la dépense par habitant, cette province ne se situait que légèrement au-dessus de la norme nationale, alors que les cinq provinces de l'Ouest présentaient à cet égard des dépenses d'exploitation généralement supérieures.

- A l'extérieur de l'Ontario, le financement fédéral global par habitant était réparti assez également à travers le pays, quoiqu'il se situait sensiblement sous la moyenne au Québec et à Terre-Neuve.

- L'apport des provinces par habitant était plus varié, semblant être plus élevé en Alberta, au Manitoba, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et à l'Ile-du-Prince-Édouard, et plus faible au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

- Au moins 60 p. 100 des musées étaient de petite taille, leur budget étant inférieur à 40 000 $.

Introduction

Depuis les années 30, les statistiques sur les musées canadiens ont été recueillies sporadiquement. La source la plus importante à cet égard est l'Enquête sur les établissements du patrimoine effectuée par Statistique Canada depuis le début des années 70. Cette enquête fournit des données sur les musées du secteur public, les jardins zoologiques, les aquariums, les conservatoires, les jardins botaniques et les arboretums, les planétariums et les observatoires, les sites et restaurations historiques, les archives et les parcs naturels.

Statistique Canada relève en 1985-1986 un total de 1 946 organisations patrimoniales, dont les dépenses d'exploitation s'élevaient à 627 millions de dollars, et qui employaient plus de 10 400 personnes à temps plein et 17 000 personnes à temps partiel. A ce personnel s'ajoutait la collaboration de plus de 28 000 bénévoles. Globalement, ces organisations ont déclaré avoir accueilli 98,3 millions de visiteurs.

L'enquête de Statistique Canada pour 1985-1986 a porté sur un total de 1 005 musées (ce qui exclut les parcs naturels, les archives, les sites et restaurations historiques, les jardins zoologiques, les aquariums, les jardins botaniques et arboretums, les planétariums, les observatoires et les centres d'exposition). On y trouve des détails financiers concernant 846 musées. Ces 846 établissements ont signalé :

- 221,1 millions de dollars de dépenses d'exploitation;
- 3 963 employés à temps plein;
- 4 916 employés à temps partiel;
- 17 518 bénévoles;
- 20,1 millions de visiteurs.

Plusieurs raisons ont présidé à l'analyse détaillée de cette partie de la base de données sur les organisations patrimoniales. Tout d'abord, ce groupe représente les organismes qui constituent la clientèle régulière des programmes fédéraux s'adressant aux " musées ". En second lieu, les caractéristiques statistiques de ce groupe sont tout à fait distinctes de celles des autres genres d'organisations observées dans l'enquête, particulièrement pour ce qui est de la fréquentation, du financement gouvernemental et des recettes d'exploitation. Troisièmement, des données détaillées portant sur la " population " à l'étude sont publiées régulièrement par Statistique Canada et l'Association des musées canadiens.

Les sections suivantes explorent en détail les caractéristiques des 846 musées. Cet examen tient compte des chiffres portant sur les dépenses et recettes des musées, sur leur personnel et sur leur fréquentation. Les autres sections portent sur des caractéristiques choisies en ce qui a trait (i) aux contributions financières fédérales et provinciales, (ii) à la situation selon les provinces et (iii) à la taille des musées (tel que leur budget permet de la déterminer).

Caractéristiques générales

Les dépenses des organismes

Les dépenses en immobilisations des musées (construction) ne figurant que rarement dans les budgets d'exploitation proprement dits, l'examen des chiffres de Statistique Canada à ce sujet se limite aux dépenses annuelles. Comme on l'a signalé plus haut, le total des frais d'exploitation des 846 musées s'est élevé à 221,1 millions de dollars en 1985-1986. Le diagramme suivant illustre la répartition de ces dépenses pour ce qui est des salaires, traitements et autres coûts d'exploitation.

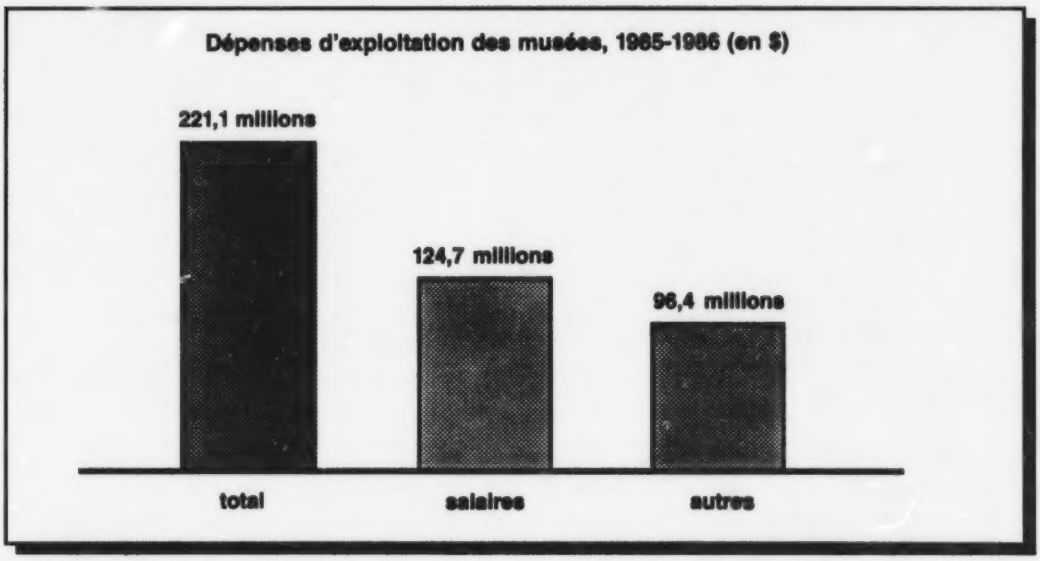

Les salaires et traitements représentent environ 56 p. 100 des frais d'exploitation des musées.

Quoique les enquêtes sur les établissements ne portent pas sur les dépenses en immobilisations associées aux musées importants (elles ne couvrent pas en particulier les musées nationaux ni les organismes qui ne sont pas accessibles au public), Statistique Canada a relevé des dépenses en immobilisations totalisant 30,5 millions de dollars en 1985-1986. De cette somme, 4,8 millions étaient consacrés à l'achat d'artefacts. On ne connaît pas de façon précise les autres grandes dépenses en immobilisations des gouvernements fédéral et provinciaux, des administrations locales ou les contributions du secteur privé. Un examen des dépenses gouvernementales en 1985-1986 indique qu'à eux seuls, les gouvernements fédéral et provinciaux ont dépensé 54,8 millions et 21,4 millions, respectivement, en budgets d'immobilisations et en subventions dans le secteur des musées. L'enquête n'a relevé presque aucune dépense fédérale à ce titre (en grande partie consacrée aux nouveaux musées nationaux).

Les recettes des organismes

Une analyse des recettes des musées révèle l'importance relative des diverses sources de revenu. Au total, les recettes d'exploitation correspondaient approximativement aux dépenses, soit 231,3 millions de dollars. Le diagramme suivant illustre la répartition de ces recettes selon les principales sources.

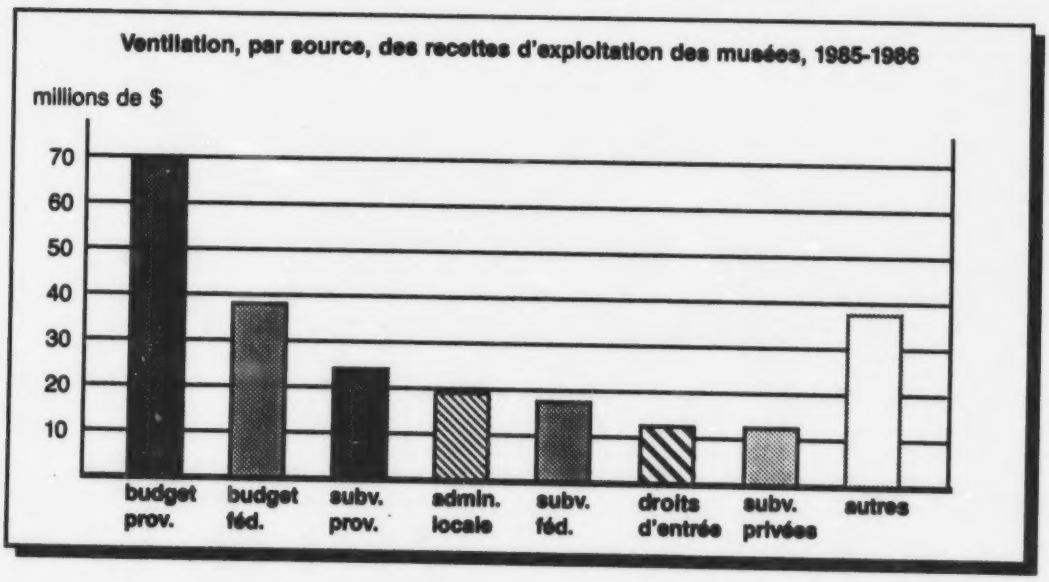

L'apport fédéral global (budgets et subventions) représentait 24 p. 100 des revenus des musées, alors que celui des gouvernements provinciaux était de 40 p. 100. Les administrations locales ont fourni 8 p. 100. Les subventions privées représentaient environ 5 p. 100 du total des revenus, tout comme les droits d'entrée.

On trouve parmi les autres sources de revenu les frais d'adhésion, les boutiques de cadeaux et les restaurants, les budgets universitaires et des entreprises, etc. Le tableau suivant illustre les recettes d'exploitation des musées provenant de sources autres que fédérales et provinciales.

Recettes d'exploitation des musées de sources autres que fédérales et provinciales, 1985-1986

Source	millions $
Administration locale	19,5
Droits d'entrée	12,3
Budget universitaire	6,6
Subventions des entreprises	3,5
Budget des entreprises	1,5
Subventions de fondations	3,3
Dons personnels	5,0
Frais d'adhésion	3,0
Autres recettes	15,7
Autres	12,6

La catégorie " Administration locale " comprend principalement les autorités municipales, quoique certaines sommes d'origine fédérale ou provinciale peuvent en faire partie. La catégorie " Autres recettes " comprend les revenus bruts provenant des librairies, boutiques de cadeaux et cafétérias.

Le personnel et la fréquentation

Des 846 musées, seulement 373 ont un personnel à temps plein, totalisant 3 963 employés, alors que 719 ont 4 916 employés à temps partiel. On compte aussi 17 518 bénévoles ayant oeuvré au sein de 644 organismes.

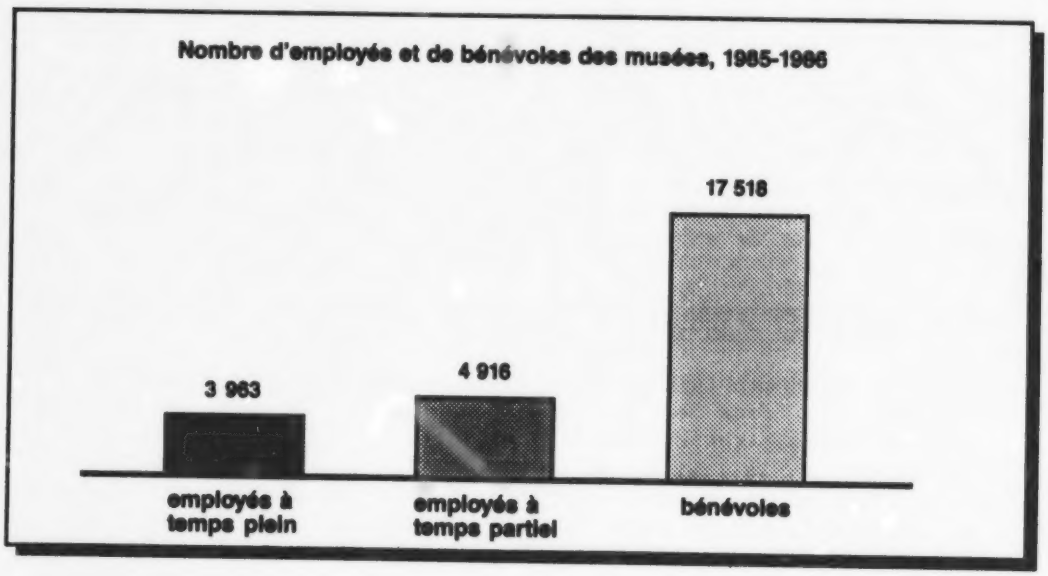

La fréquentation des musées s'élevait à 21,1 millions de visiteurs, dont un peu plus de 30 000 en tant que chercheurs.

Les organismes connexes

Les chiffres précédents ne concernent que les musées du secteur public, mais il existe un certain nombre d'organismes connexes dont les données peuvent ajouter de façon considérable aux sommes totales. Chose importante, ces autres organismes (dont les jardins zoologiques et les aquariums, les jardins botaniques et les arboretums, les planétariums, les observatoires et les centres d'exposition satisfaisant aux conditions de collection et de présentation d'artefacts au public comme organismes sans but lucratif) reçoivent des sommes considérables de la part des administrations locales.

Ensemble (soit 100 organismes), ils ont des dépenses et des recettes d'exploitation de 65,4 millions et de 68,1 millions respectivement. Côté recettes, le gouvernement fédéral leur verse 2,7 millions, les autorités provinciales, 8,5 millions et les administrations locales, 28,8 millions. Les droits d'entrée pour leur part représentent une large proportion des recettes, soit 14,8 millions. Ces organismes emploient au total quelque 2 500 personnes et reçoivent 14,4 millions de visiteurs.

Les contributions fédérales et provinciales

Les données de l'enquête ne font état que des contributions financières consenties à des musées déterminés. Des programmes comme l'ICC et le RCIP, de même que les frais d'administration liés aux subventions, n'y sont pas mentionnés. Il ne faudra pas oublier cette précision en examinant, dans les sections suivantes, les données sur le soutien du gouvernement fédéral et sur celui des provinces.

Financement des organismes : total

Les gouvernements fédéral et provinciaux jouent ensemble un rôle important dans le financement des musées. Du total des recettes d'exploitation de 231,3 millions de dollars en 1985-1986, ils ont fourni 54,7 millions et 93,6 millions respectivement, soit 64 p. 100 cent des recettes globales. (Si on ajoute à ce chiffre les revenus de source universitaire, ce pourcentage s'établit à 67.)

Le graphique suivant illustre cette répartition entre le gouvernement fédéral et les provinces et indique de surcroît que la partie la plus importante du soutien gouvernemental prend la forme de dépenses budgétaires directes, le reste étant constitué de subventions. Pour ce qui est de l'apport fédéral, 37,9 millions de dollars (69 p. 100) représentent des dépenses budgétaires et 16,8 millions, des subventions.

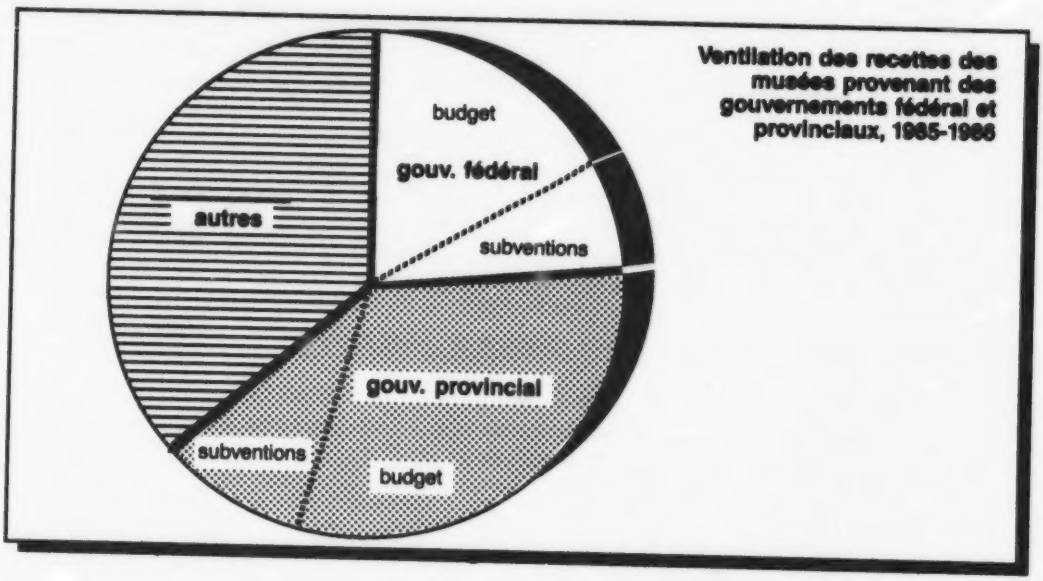

Voici, selon leurs sources, les subventions fédérales à 413 musées.

Subventions fédérales aux musées, selon la source, 1985-1986

Source	millions $
Musées nationaux du Canada	6,3
Emploi et Immigration Canada	4,8
Conseil des Arts du Canada	2,8
Communications Canada	0,5
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	0.3
Autres	2,1
TOTAL	16,8

(La catégorie " Autres " comprend vraisemblablement des sommes indéterminées qui peuvent provenir de programmes spéciaux de Communications Canada ou d'autres sources comme les Musées nationaux du Canada.)

En ce qui concerne l'apport provincial, 69,9 millions de dollars (75 p. 100) représentent des dépenses budgétaires et 23,8 millions des subventions à 600 musées, dont des contributions importantes à des organismes comme le Musée des beaux-arts de Montréal et le Manitoba Museum of Man and Nature.

Le financement des organismes : musées fédéraux et provinciaux

L'importance, sur le plan économique, des établissements fédéraux et provinciaux dans l'activité muséologique au Canada vaut d'être soulignée. Des 846 musées pour lesquels les renseignements financiers sont disponibles, 25 sont fédéraux et 30, provinciaux.

Les musées fédéraux totalisent des recettes d'exploitation de 39,6 millions de dollars dont 96 p. 100 proviennent des budgets de ministères ou d'organismes fédéraux.

Les établissements provinciaux pour leur part ont des recettes d'exploitation de 96,0 millions de dollars dont 71,5 millions (74 p. 100) proviennent des provinces elles-mêmes. Les musées provinciaux reçoivent également 4,8 millions du gouvernement fédéral et ils retirent environ 5 millions des droits d'entrée et des " Autres recettes ", auxquels s'ajoutent 10 millions provenant d'autres sources.

Ainsi, les 55 organismes fédéraux et provinciaux représentent 135,6 millions de dollars (59 p. 100) des 231,3 millions des recettes d'exploitation de l'ensemble des musées canadiens.

Les 791 autres musées dont les recettes s'élèvent à 95,7 millions de dollars reçoivent 11,9 millions du gouvernement fédéral et 22,1 millions des provinces. Le tableau suivant présente la répartition des subventions fédérales à ces institutions, selon la source :

Subventions fédérales aux musées autres que fédéraux et provinciaux, selon la source, 1985-1986

Source	millions $
Emploi et Immigration Canada	4,3
Musées nationaux du Canada	3,4
Conseil des Arts du Canada	2,2
Communications Canada	0,2
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	0,1
Autres	1,7
TOTAL	11,9

Les subventions fédérales et provinciales représentent ensemble environ 36 p. 100 du revenu de ces organismes. Chose importante, les sources locales de financement représentent 19 p. 100 (18,6 millions) des recettes d'exploitation, plus que la part du gouvernement fédéral et presque autant que celle des gouvernements provinciaux, ce qui fait des administrations locales une composante importante du financement des musées. Leurs autres sources de financement comprennent les universités (7 p. 100), les subventions privées (10 p. 100), les droits d'entrée (7 p. 100), les " Autres recettes " (9 p. 100), et " Autres " (12 p. 100).

Caractéristiques selon la province

Dans le tableau ci-après, les 846 musées observés dans l'enquête de Statistique Canada sont répartis selon la province. On y trouve également des données sur la fréquentation de ces musées.

Nombre de musées et fréquentation, selon la province, 1985-1986

Province	Nombre	Fréquentation (millions)
Terre-Neuve	16	0,2
Ile-du-Prince-Édouard	6	0,1
Nouvelle-Écosse	53	1,0
Nouveau-Brunswick	34	0,2
Québec	88	2,3
Ontario	261	8,2
Manitoba	78	1,3
Saskatchewan	97	1,2
Alberta	83	2,3
Colombie-Britannique	121	3,2
Yukon	4	-
Territoires du Nord-Ouest	5	-

Le diagramme suivant répartit les dépenses totales d'exploitation des musées, selon la province et par habitant, pour l'année 1985-1986.

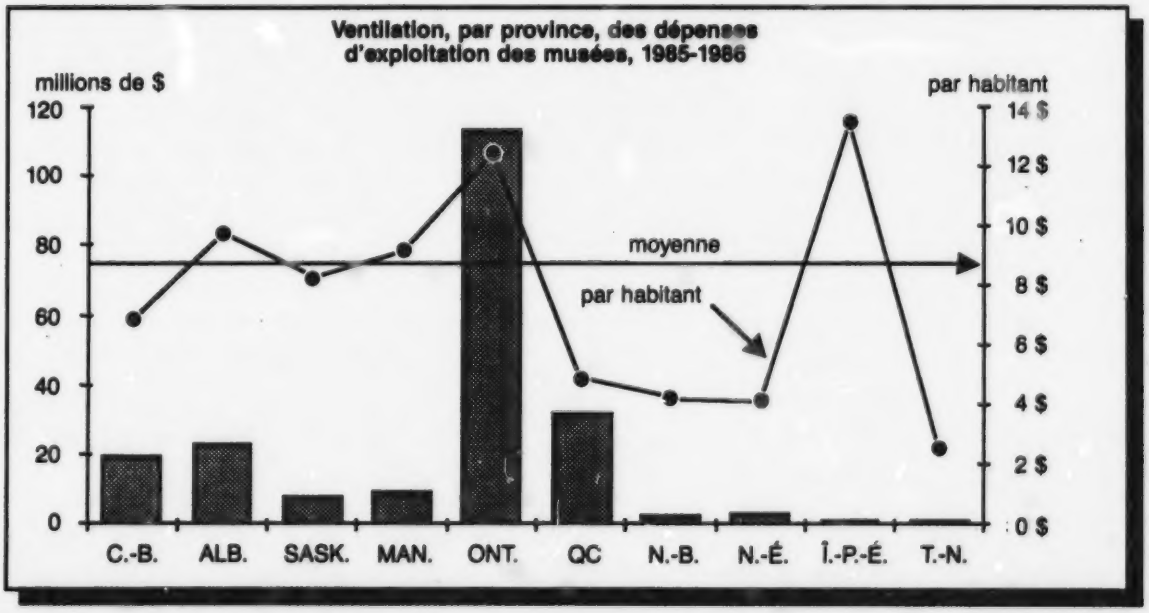

Comme on peut le voir par ce diagramme, ce sont les musées ontariens qui ont, en termes absolus, les plus fortes dépenses d'exploitation. Cependant, la répartition des dépenses est plus égale lorsqu'elles sont distribuées par habitant, les musées des cinq provinces de l'Ouest dépensant deux fois plus que ceux des cinq provinces de l'Est.

Les diagrammes suivants représentent pour chaque province les revenus d'origine fédérale et provinciale, en chiffres absolus et par habitant.

Les données indiquent une concentration des sommes fédérales en Ontario, ce qui s'explique par la présence des musées nationaux, et une répartition assez égale ailleurs au pays. Encore là, les sommes dépensées dans les provinces de l'Ouest sont en général plus élevées, mais les différences sont beaucoup moins marquées que pour les dépenses d'exploitation, les chiffres du Québec et de Terre-Neuve étant sensiblement plus bas. (L'existence de la Confederation Centre Art Gallery explique les données intéressant l'Ile-du-Prince-Édouard.)

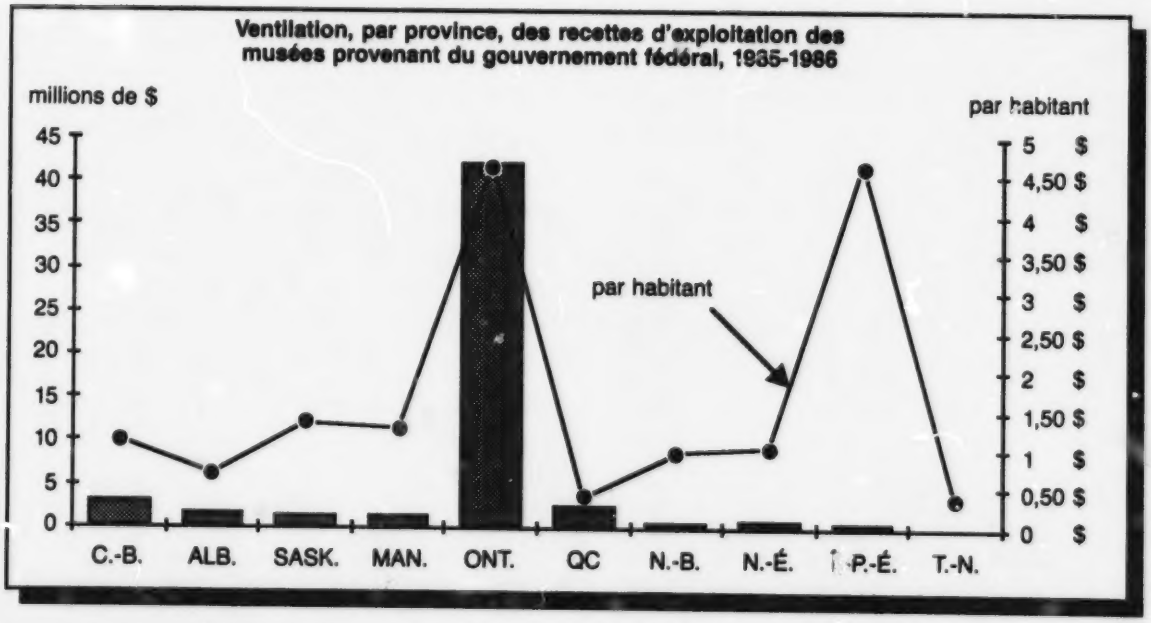

Ventilation, par province, des recettes d'exploitation des musées provenant de subventions du gouvernement fédéral, 1985-1986

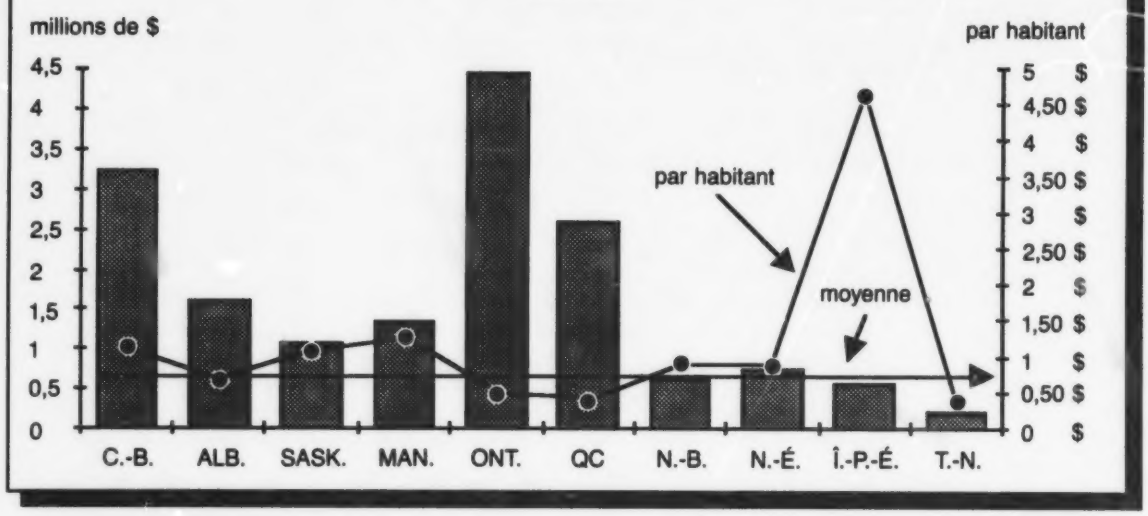

Ventilation, par province, des recettes d'exploitation des musées provenant des gouvernements provinciaux, 1985-1986

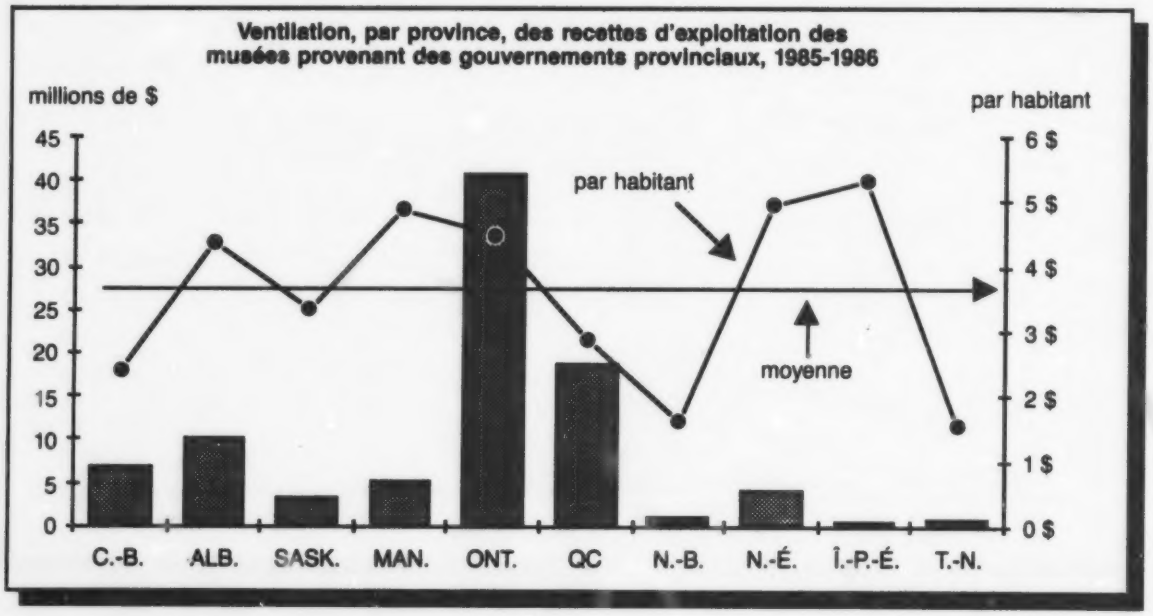

Si l'on considère les contributions provinciales par habitant, on constate qu'elles varient beaucoup d'une province à l'autre, alors que celles du gouvernement fédéral sont à peu près constantes. Elles sont plus élevées en Alberta, au Manitoba, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et à l'Ile-du-Prince-Édouard, et plus faibles au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

Les caractéristiques selon la taille des musées

Près de 60 p. 100 (503) des musées ont indiqué des budgets d'exploitation inférieurs à 40 000 $ et 34 p. 100 (287) des budgets se situant entre 40 000 $ et 500 000 $. Seulement 7 p. 100 (56) avaient des budgets d'exploitation d'un demi-million de dollars. Ces derniers accueillaient 58 p. 100 de tous les visiteurs, regroupaient 78 p. 100 de tous les employés à temps plein et 30 p. 100 de tous les bénévoles. Ensemble, ils représentaient 79 p. 100 du total des dépenses d'exploitation.

Le tableau et les diagrammes ci-après donnent le détail des principales caractéristiques opérationnelles des musées, selon les catégories budgétaires.

Caractéristiques opérationnelles des musées, selon le budget

Caractéristiques	Moins de 40K$	40K$-500K$	Plus de 500K$	Total
Nombre de musées	503	287	57	846
Fréquentation (millions)	2,9	5,6	11,7	20,1
Personnel à temps plein	91	769	3 103	3 963
Personnel à temps partiel	1 174	2 003	1 739	4 916
Bénévoles	5 644	6 715	5 159	17 518
Dépenses d'exploitation (M$)	5,5	41,5	174,0	221,1
Revenu fédéral (M$)	1,4	6,9	46,4	54,7
Revenu provincial (M$)	1,3	8,9	83,5	93,6
Revenu d'admin. locale (M$)	1,3	11,4	6,7	19,4

Budget de moins de 40 000 $

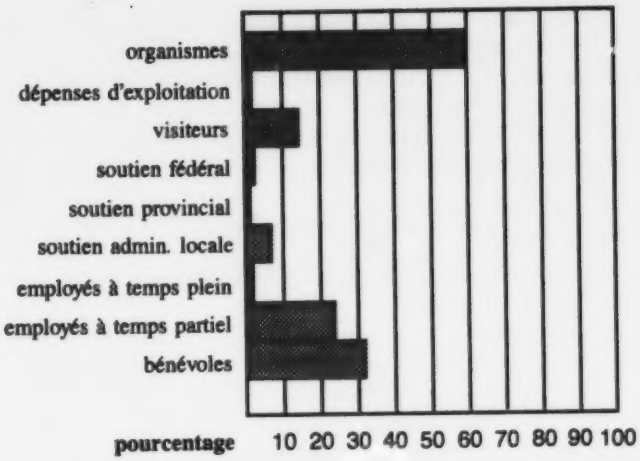

Budget compris entre 40 000 $ et 500 000 $

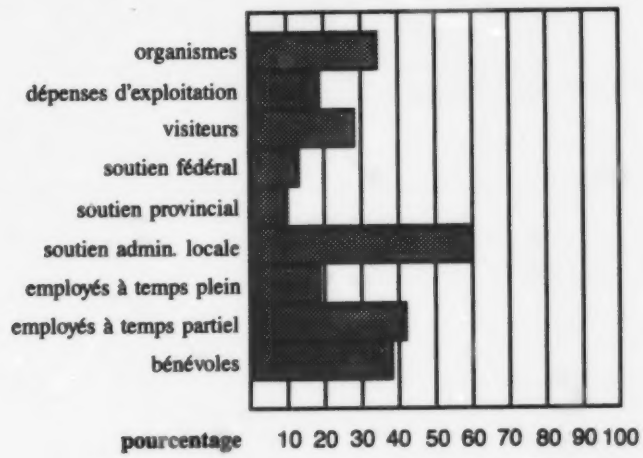

Budget de plus de 500 000 $

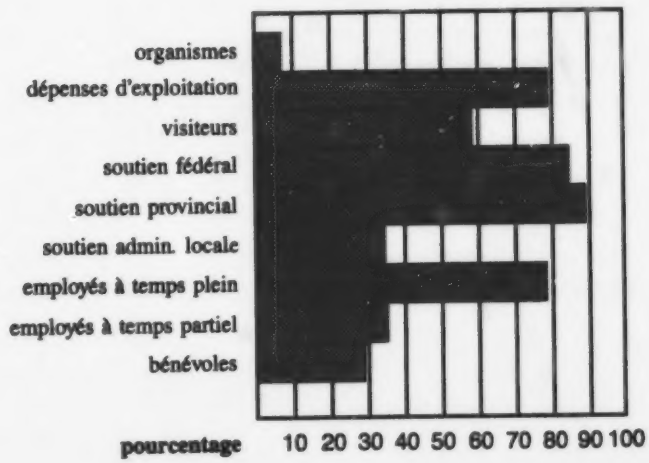

Le tableau suivant présente le détail des sources de revenu des musées, selon l'importance du budget.

Répartition en pourcentage des revenus d'exploitation, selon la source et l'importance du budget

Source	Moins de 40K$	40K$-500K$	Plus de 500K$	Total
Fédéral	20	16	26	24
Budget	2	2	21	16
Subventions	18	14	5	7
Musées nationaux du Canada	1	1	3	3
Conseil des Arts du Canada	1	3	1	1
Communications Canada	0	0	0	0
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	0	0	0	0
Emploi et Immigration Canada	12	7	0	2
Autres	4	2	0	1
Provincial	19	20	46	40
Budget	0	1	39	30
Subventions	18	19	8	10
Administration locale	19	26	4	8
Autres	42	38	24	28
TOTAL	100	100	100	100

Ces données indiquent des régimes différents selon la taille des musées et illustrent particulièrement l'importance des administrations locales et des autres sources pour les organismes de petites et moyennes tailles. On constate également, dans le cas des musées de grande taille, que c'est le financement provincial qui est le plus important (39 p. 100 du total) et, dans le cas des musées de petite taille, que c'est la contribution du CEIC -- pour ce qui est du financement fédéral -- qui est la plus élevée. L'importance du financement provenant de l'ensemble des administrations publiques aux grands organismes (soit 76 p. 100 du total des revenus) et plus particulièrement du financement fédéral et provincial (72 p. 100) est tout aussi évidente.

Annexe II
– Les programmes fédéraux connexes

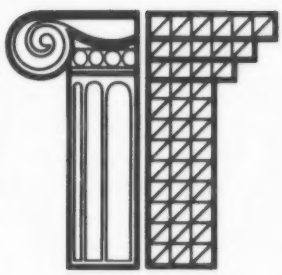

ANNEXE II

LES PROGRAMMES FÉDÉRAUX CONNEXES

Cette annexe décrit brièvement les nombreux programmes fédéraux et organismes qui sont directement ou indirectement engagés dans des activités intéressant les musées. De façon générale, on y trouvera une vue d'ensemble des services, de l'expertise et de l'aide financière dont le milieu muséologique peut se prévaloir auprès d'organismes fédéraux.

Communications Canada

Programme d'initiatives culturelles

Créé en 1980, le programme a offert son aide à plus de 1 600 organismes culturels professionnels à but non lucratif afin de développer leur compétence administrative, d'améliorer leur efficacité à l'aide des nouvelles technologies des communications et d'augmenter l'accès du public grâce à des manifestations spéciales ou à des projets importants. Les fonds du programme se répartissent en trois volets : Aide à la gestion, Aide à l'immobilisation ainsi que Festivals et Activités spéciales.

De 1980-1981 à 1986-1987, environ 20 millions de dollars ont été octroyés à des initiatives en matière de patrimoine et d'arts visuels.

Programme des biens culturels mobiliers

Le Programme des biens culturels mobiliers est une concrétisation de la Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels au Canada de 1977. Cette Loi vise à réglementer l'importation et l'exportation des biens culturels et offre des incitations fiscales aux personnes qui donnent des oeuvres aux organismes publics. Le but premier du programme est de conserver au Canada des biens culturels mobiliers faisant partie du patrimoine national.

Le programme aide les organismes à faire des acquisitions grâce à l'émission de crédits d'impôt pour don et vente de biens culturels, et en accordant des subventions et des prêts pour l'achat d'objets d'intérêt canadien possédés par des étrangers ou dont les permis d'exportation ont été refusés.

Au cours de 1986-1987, le Programme des biens culturels mobiliers a accordé 800 641,89 $ de subventions et il a attesté des biens culturels d'une valeur de 40 millions de dollars aux fins de crédits d'impôt.

Programme d'assurance des expositions itinérantes

Ce programme a pour objet de faciliter l'accueil d'expositions itinérantes dans les musées, archives et bibliothèques du Canada et d'augmenter l'accès du public à ces expositions. Pour être admissible, une exposition doit avoir une valeur d'au moins un million de dollars. Les expositions mises sur pied par les organismes canadiens ne sont pas admissibles à l'assurance pendant le temps où les oeuvres sont à l'extérieur du Canada.

Établi en 1985, le programme a un budget annuel de 270 000 $. À ce jour, 31 expositions de 35 organismes ont ainsi été appuyées. La demande étant très forte, environ 1,24 million de dollars ont été dépensés en assurance.

Programme d'appui aux musées

Autrefois confiée aux Musées nationaux du Canada (MNC), la responsabilité du Programme d'appui aux musées (PAM) appartient à Communications Canada depuis le 1er septembre 1987. Ce programme accorde des subventions, offre de l'information et des services consultatifs aux musées et autres organismes sans but lucratif. Il comprend neuf volets :

- Programme des musées associés
- Programme des centres nationaux d'exposition
- Programme des musées spécialisés (moratoire en vigueur)
- Programme d'appui à l'amélioration et à l'achat d'équipement

- Programme d'appui à la conservation
- Programme d'appui aux expositions
- Programme d'appui à la formation
- Programme d'appui à l'enregistrement
- Programme d'appui aux activités spéciales (moratoire en vigueur)

L'appui financier et technique offert par le PAM a pour effet d'aider les musées et les organismes connexes non fédéraux. Depuis sa mise sur pied, le PAM a accordé quelque 2 500 subventions totalisant environ 127 millions de dollars. Le budget est de 8,4 millions en 1987-1988.

Institut canadien de conservation

L'Institut canadien de conservation (ICC) est passé des Musées nationaux du Canada à Communications Canada le 1er septembre 1987. L'Institut effectue des recherches dans le domaine des techniques nouvelles de conservation et s'emploie à résoudre des problèmes complexes.

Des services scientifiques et analytiques sont offerts aux musées qui ont des problèmes en matière de conservation. Un service d'examen scientifique est disponible pour aider les conservateurs qui s'interrogent sur l'authenticité des objets. En cas de désastre, des services d'urgence sont disponibles 24 heures sur 24.

L'ICC offre également son appui dans le domaine de la formation à la conservation, grâce à des séminaires, des ateliers et des conférences. Des stages intermédiaires sont accessibles aux personnes qui possèdent une formation de base en conservation. Des bourses d'études sont disponibles pour les conservateurs-restaurateurs d'expérience qui veulent se perfectionner.

Réseau canadien d'information sur le patrimoine

Relevant autrefois des Musées nationaux du Canada, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) fait maintenant partie de Communications Canada. Il offre un large éventail de

services visant à aider les musées en matière de documentation et d'information sur leurs collections. Ces services comprennent l'appui au développement de systèmes informatisés et manuels, de normes et de techniques de documentation.

Le réseau dispose d'une banque de données de plus de 3,3 millions d'enregistrements décrivant des artefacts et des spécimens des collections de plus de 150 musées et autres établissements connexes.

Musée canadien des civilisations

Parmi les programmes du musée, on compte la Commission archéologique du Canada, qui s'intéresse à la préhistoire du Canada; le Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, qui s'occupe des cultures de tous les groupes ethnoculturels canadiens, sauf des autochtones; le Service canadien d'ethnologie, relatif aux langues, aux cultures traditionnelles et à l'art contemporain des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada; et le Musée canadien de la guerre, qui s'occupe de l'histoire et du patrimoine militaires des Canadiens.

Les activités du Musée canadien des civilisations s'étendent à tout le pays grâce à des programmes de recherche sur le terrain, des expositions itinérantes, des programmes intensifs de publication, une vaste gamme de programmes publics et des prêts à divers groupes et organismes. Le personnel du Musée canadien de la guerre travaille également avec les musées des corps armés, offrant des conférences annuelles portant sur la formation et l'organisation.

Conseil des Arts du Canada

Le Conseil des Arts du Canada est une agence créée par le Parlement en 1957 dans le but de promouvoir les arts au Canada. Il offre un appui et des services financiers aux artistes professionnels et aux organisations artistiques.

Le Service des arts visuels du Conseil des Arts du Canada offre un certain nombre de programmes visant le développement, l'avancement et la compréhension des arts visuels contemporains. Son budget s'élève à environ 5 millions de dollars en 1987-1988. Les programmes les plus pertinents à la communauté muséologique

sont : l'Aide aux musées sans but lucratif, l'Aide aux expositions des musées d'art et centres dirigés par des artistes, l'Aide aux projets spéciaux, le Programme d'artistes canadiens invités, l'Aide à la communication et le Programme d'aide à l'acquisition d'oeuvres d'art.

Parmi d'autres programmes du Conseil des Arts du Canada qui peuvent intéresser la communauté muséologique, signalons les suivants : Explorations, IndépenDanse, Visites d'artistes étrangers et Rencontres avec des écrivains canadiens au Canada.

Ministère de l'Expansion industrielle régionale

Ententes sur le développement économique régional

Grâce à diverses ententes fédérales-provinciales, le ministère de l'Expansion industrielle régionale aide les régions qui sont aux prises avec des problèmes de croissance économique et d'adaptation sociale. Des ententes auxiliaires sur le tourisme ont été signées avec toutes les provinces et territoires. Elles permettent d'allouer des fonds de développement à des attractions touristiques dont des ressources culturelles comme les musées et autres organismes ou manifestations. Le gouvernement fédéral a injecté environ 6,5 millions de dollars dans des initiatives prises par des musées de partout au Canada.

De plus, des ententes auxiliaires culturelles, administrées par Communications Canada, ont été signées avec le Manitoba, le Québec et l'Ontario. Encore là, des musées peuvent obtenir un appui s'ils oeuvrent dans des domaines considérés comme prioritaires en matière de développement culturel. Depuis 1985, deux de ces ententes subsidiaires ont entraîné l'injection d'environ 26 millions de dollars de la part du fédéral pour appuyer le développement des musées (11 millions en Ontario et 15 millions au Québec).

Le gouvernement a aussi créé récemment l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et le Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest. Des critères d'appui par le truchement de ces deux programmes sont actuellement à l'étude.

Emploi et Immigration

Planification de l'emploi

Mis sur pied en septembre 1985, le Programme de planification de l'emploi porte sur la formation et l'emploi dans le marché du travail canadien. Grâce aux six programmes mis sur pied à ce titre, quantité d'organisations du secteur culturel ont pu créer des emplois et bon nombre de particuliers ont eu l'occasion d'acquérir des compétences. Les membres de la communauté culturelle, dont les musées et les archives, peuvent présenter une demande d'aide en vertu de l'un ou l'autre des volets de ce programme : Acquisition de compétences, Intégration professionnelle, Pénurie de main-d'oeuvre, Développement de l'emploi, Innovations, Développement des collectivités, de même que les programmes d'emplois d'été pour les jeunes.

Le soutien fédéral aux musées et archives provenant d'Emploi et Immigration Canada s'élevait à 4,0 millions de dollars en 1985-1986, à 11,3 millions en 1986-1987 et à 7,0 millions en 1987-1988 (au 31 octobre 1987).

Environnement Canada

Le Service canadien des parcs d'Environnement Canada protège les lieux d'importance nationale qui sont représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Cette administration a la responsabilité de 31 parcs nationaux, de plus de 80 parcs et sites historiques nationaux et de 9 canaux historiques. En outre, plus de 900 plaques de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ont été placées à la grandeur du pays pour commémorer des personnes, lieux et événements d'importance nationale.

Ce ne sont pas tous les sites qui justifient une acquisition de la part du gouvernement du Canada. Le Service canadien des parcs contribue à la protection de 37 sites d'importance historique nationale grâce à des ententes à coûts partagés avec les provinces ou avec des organismes sans but lucratif (municipaux et privés). Le budget annuel de ce programme à coûts partagés est de 1,0 million de dollars.

Plusieurs parcs et sites historiques offrent des services d'exposition et d'interprétation. Il arrive que le Service canadien des parcs assure le fonctionnement de musées à ces endroits. Dans le cadre de son mandat, le Ministère entreprend la restauration, la conservation et d'autres activités muséologiques, et il peut rendre une partie de ses collections accessibles à d'autres musées.

D'autres divisions d'Environnement Canada, comme le Service canadien de la faune et la Direction générale des terres, sont engagées dans des activités de recherche, de cartographie, de publication et de protection d'intérêt muséologique, particulièrement pour les musées d'histoire naturelle et des sciences.

Affaires extérieures

Programme international de promotion artistique

Partie intégrante de la politique étrangère canadienne, le Programme international de promotion artistique vise principalement les pays où le Canada a des intérêts politiques et commerciaux importants. En même temps, le programme a la tâche d'ouvrir de nouveaux marchés internationaux pour les plus talentueux de nos interprètes, écrivains et artistes.

Le Programme des arts visuels est conçu pour illustrer l'excellence du Canada dans les domaines de la peinture, de la sculpture, de la photographie, de la vidéo, des arts multidisciplinaires, de l'architecture et du design. Grâce à ce programme, les Affaires extérieures peuvent faciliter et coordonner la participation officielle de Canadiens à des expositions internationales importantes et à des foires artistiques dans d'autres pays. Le ministère peut également aider les musées d'art et les centres d'art qui veulent envoyer des expositions à l'étranger en collaboration avec des organismes étrangers. Des visites au Canada de personnalités étrangères (conservateurs, directeurs de musées, critiques d'art) peuvent être organisées conjointement par le ministère et les missions diplomatiques et consulaires du Canada.

Le Ministère facilite également, par l'entremise des embassades du Canada, les prêts d'expositions ou d'oeuvres d'art à d'autres pays chaque fois que des négociations avec les gouvernements étrangers sont nécessaires.

De plus, les Affaires extérieures soutiennent les Centres culturels canadiens de Londres, de Paris et de Rome qui ont des installations destinées aux expositions, conférences de presse, séminaires, etc.

Musées et collections des ministères fédéraux

Plus de 25 agences et ministères fédéraux (autres que les musées nationaux, les archives et les bibliothèques ministérielles) ont des collections se rapportant à leurs programmes.

Certaines collections ministérielles sont devenues des musées ou sont le résultat direct d'un programme d'acquisition. Parmi celles-ci, citons les collections de la Banque du Canada, de la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada, les musées militaires de la Défense nationale, la collection des beaux-arts des Affaires extérieures, la collection géologique d'Énergie, Mines et Ressources, le musée de la GRC, les collections des sites du Service canadien des parcs et de la Commission de la capitale nationale.

Plusieurs agences et ministères fédéraux disposent de matériel de nature technique ou d'objets associés à la recherche ou au fonctionnement au jour le jour des programmes : par exemple, Agriculture, Pêches et Océans, Air Canada, la Société Radio-Canada, la collection des poids et mesures de Consommation et Corporations et les collections médicales de Santé et Bien-être. D'autres ont collectionné des oeuvres d'art ou des pièces d'ameublement : par exemple, le Centre national des arts, la résidence du Gouverneur général, la Chambre des communes, Transports Canada et les Travaux publics.

Plusieurs ministères et agences rendent des parties de leurs collections accessibles aux musées publics aux fins d'exposition et de recherche. Certains préparent leurs propres expositions, films, photographies, diapositives et publications destinées au public.

Archives nationales du Canada

Les Archives nationales sont responsables de l'acquisition et de la conservation de documents gouvernementaux et privés d'importance nationale se rapportant à tous les aspects de la vie au Canada et au développement du pays. Cet organisme offre également des services de recherche et des programmes spéciaux pour rendre ce matériel accessible au public. Etant une partie essentielle de l'administration du gouvernement fédéral, les Archives nationales ont de vastes responsabilités à l'égard de la promotion de l'efficacité et de l'économie dans la gestion des documents gouvernementaux.

Les Archives nationales apportent leur appui aux activités archivistiques d'organismes analogues grâce aux programmes du Conseil canadien des archives.

À l'heure actuelle, le programme d'aide des Archives nationales est axé sur un certain nombre d'activités bien définies. La plus importante est le Programme visant à réduire les retards dans le classement et la description des documents historiques, qui a appuyé environ 140 initiatives en 1986-1987.

Office national du film du Canada

L'Office national du film (ONF) produit et distribue des films et vidéos canadiens qui reflètent les priorités sociales et culturelles du Canada. Les productions de l'ONF, réalisées par le truchement de deux programmes, l'un en français et l'autre en anglais, visent à informer et à susciter la participation du public aux débats qui intéressent la société canadienne. Les studios de production de l'ONF sont situés à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax et Moncton. À Montréal, l'ONF a mis sur pied deux programmes de production par des femmes, l'un en français, l'autre en anglais.

L'ONF a créé un réseau de distribution de son matériel audiovisuel à la grandeur du pays. De nouvelles ententes importantes avec les bibliothèques régionales et municipales assurent maintenant 150 points de diffusion au Canada pour les productions de l'ONF. Plusieurs autres ententes de cette nature sont en cours de négociation et on s'attend à quelque 300 points de diffusion. Le système FORMAT de l'ONF offre une information bibliographique complète sur toutes les productions audiovisuelles canadiennes aux bibliothèques, aux médias et au milieu de l'éducation, de même qu'au public en général. En tant que lieu de recherche avancée, l'ONF a développé un centre IMAX/OMNIMAX et des technologies de pointe d'animation assistée par ordinateur.

L'ONF a établi depuis longtemps une relation avec les Musées nationaux du Canada en coproduisant des films comme Ici votre musée, Pictures of the 30's, 12 000 hommes et des séries vidéo audiovisuelles importantes comme The Immigration Experience, en six parties, et A la recherche des Hurons.

Entre 1975 et 1986, en collaboration avec le Musée canadien des civilisations, l'ONF a réalisé 80 publications destinées à la série audiovisuelle, L'histoire visuelle du Canada. En 1986-1987, l'ONF a produit les quatre derniers volumes de cette série, La préhistoire de la Colombie-Britannique, La préhistoire du Québec, Les Iroquois et Blacks in Atlantic Canada. En 1986-1987, l'ONF a coproduit le film O Picasso en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal.

Musée des beaux-arts du Canada

Le Musée des beaux-arts du Canada a été créé pour rassembler, classer, conserver, étudier et présenter les oeuvres d'artistes canadiens et internationaux. Les programmes d'exposition et d'éducation du Musée offrent au public la possibilité de voir et d'apprécier au-delà de 40 000 oeuvres d'art, notamment des tableaux, des sculptures, des dessins, des gravures et des photographies.

Le Musée canadien de la photographie contemporaine, qui doit ouvrir les portes de ses nouveaux locaux au printemps 1990, est l'une des composantes du Musée des beaux-arts. Ce dernier constitue également un centre d'études et de formation pour les artistes canadiens et étrangers, les universitaires, les étudiants et le public intéressé.

Bibliothèque nationale du Canada

La Bibliothèque nationale du Canada a pour mission d'acquérir, de conserver et de rendre accessible aux Canadiens le patrimoine des imprimés et de faciliter l'utilisation des ressources bibliothéconomiques du pays par le gouvernement et les Canadiens. La Bibliothèque nationale collectionne tout matériel publié d'origine ou d'intérêt canadiens.

Les principales fonctions de la Bibliothèque comprennent la publication et la distribution de la bibliographie nationale, des services de référence, de prêts entre bibliothèques et de diffusion de documents, le développement et le fonctionnement d'un système de gestion informatisé et d'une base de données accessible au gouvernement fédéral et à d'autres bibliothèques, et la conservation des publications canadiennes.

À l'aide des technologies de la télématique les plus avancées, la Bibliothèque nationale a travaillé depuis 1980 au développement d'un réseau d'information décentralisé conçu pour assurer le partage des ressources entre les bibliothèques du Canada.

Musée national des sciences naturelles

Le Musée national des sciences naturelles se consacre à la recherche dans tous les domaines de l'histoire naturelle, botanique, zoologie et sciences de la terre. À mesure que les connaissances s'élargissent, elles font l'objet d'un partage avec d'autres scientifiques et un public de plus en plus intéressé grâce à des livres et à des articles qui paraissent dans des publications scientifiques et populaires. La majeure partie de cette recherche se fonde sur près de cinq millions de spécimens des collections du musée. Des publications sont diffusées en réponse aux milliers de demandes que le Musée reçoit chaque année. Ce dernier publie également les résultats de ses activités de recherche et de collection grâce à divers programmes éducatifs et promotionnels, notamment des expositions itinérantes et des expositions dans l'édifice commémoratif Victoria à Ottawa.

Musée national des sciences et de la technologie

Avec son Musée national de l'aviation, le Musée national des sciences et de la technologie s'emploie au développement de la littérature scientifique et technologique et à familiariser les Canadiens au langage et à l'histoire de ces deux champs d'étude. On encourage des visiteurs de tous âges à découvrir des artefacts, à apprendre comment ils fonctionnent, et à comprendre les principes sur lesquels reposent les diverses technologies.

Le Musée organise par ailleurs un certain nombre d'expositions itinérantes. De même, une chronique est envoyée à 40 journaux hebdomadaires et quotidiens à travers le Canada et son bulletin mensuel tire à quelque 20 000 exemplaires. Le train à vapeur du Musée a participé à des célébrations d'anniversaires et à des activités commémoratives dans diverses villes.

Agences de recherche

Le gouvernement fédéral appuie la recherche par l'entremise de plusieurs agences, notamment :

- trois conseils subventionnaires : le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et le Conseil de recherches médicales (CRM). Ces organismes financent la recherche scientifique et la recherche en sciences humaines dans les universités canadiennes. De plus, le CRSH accorde son soutien à des universitaires à titre personnel. Les trois conseils visent à favoriser l'interaction entre les chercheurs universitaires et les autres chercheurs. Ces conseils relèvent du Parlement par l'entremise du ministre d'État aux sciences et à la technologie (CRSNG), du Secrétaire d'État (CRSH) et du ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social (CRM).

- En outre, le Conseil national de recherches (CNR) sert l'industrie canadienne à la fois par son laboratoire national et comme ressource technologique. Il mène une recherche " générique " à long terme dans des domaines d'importance économique pour l'avenir et comble des besoins d'information spécialisée, d'appui immédiat ou de conseil pratique; il participe également au financement de projets. Le CNR joue un

important rôle de catalyseur des activités de recherche-développement entre le gouvernement, les universités et divers autres groupes techniques au Canada.

- Le Conseil des sciences du Canada (CSC) agit en tant que conseiller de politiques auprès des gouvernements, des industries et des institutions d'enseignement en matière de science et de technologie. Ses principales fonctions sont d'évaluer les ressources spécialisées, les exigences et les potentiels; d'accroitre la sensibilisation du public à ces questions; et de favoriser une étroite collaboration entre le public, les gouvernements, les industries et les universités dans le développement et l'utilisation des sciences et de la technologie. Le CNR et le CSC relèvent tous deux du Parlement par l'entremise du ministre d'État aux Sciences et à la Technologie.

Secrétariat d'État

Grâce à ses programmes, le Secrétariat d'État est en mesure d'appuyer les activités muséologiques poursuivies par des groupes clients. Cependant, les fonds ne sont pas réservés à ces activités et le soutien n'est accordé que lorsque les projets satisfont aux objectifs et aux priorités des programmes.

Citoyenneté

Le secteur de la citoyenneté du Secrétariat d'État travaille avec les musées afin de rehausser et d'illustrer la diversité de notre patrimoine collectif et distinctif grâce à des expositions d'éléments spéciaux comme la Charte des droits et libertés, et en accueillant les cours de la citoyenneté durant la Semaine de la citoyenneté. Les musées valorisent la citoyenneté en élargissant les fondements de notre compréhension et de notre appréciation du patrimoine grâce à la collection et à la conservation des objets, à l'enregistrement d'informations et à une recherche qui engendre de nouvelles connaissances. Le secteur de la citoyenneté contribue aux activités muséologiques par l'intermédiaire de diverses organisations, notamment celles des Inuit, des Indiens (de statut officiel ou non) et des Métis. Ces groupes s'emploient à faire connaître les cultures et les langues aborigènes.

Multiculturalisme

Le Programme sur le multiculturalisme appuie et assure la promotion du patrimoine multiculturel de la société canadienne. Même si tous les programmes soutiennent des activités qui reflètent la diversité raciale et culturelle du Canada, deux programmes peuvent intéresser plus particulièrement la communauté muséologique. Le Programme des arts de la scène et des arts plastiques encourage une meilleure compréhension des communautés ethnoculturelles grâce à des films et vidéos, au théâtre et aux arts folkloriques. Les fonds servent à aider les artistes " ethniques " à se faire accepter ou à susciter l'intérêt du public envers les questions relatives au multiculturalisme. Le Programme de communications interculturelles finance plus de 50 organisations multiculturelles bénévoles dont le principal souci est le développement interculturel.

Deux autres programmes soutiennent la recherche et des publications savantes et populaires. Le Programme des études ethniques canadiennes appuie la recherche universitaire en sciences humaines, en sciences sociales, en communications et en beaux-arts en autant qu'elle se rapporte aux aspects importants du pluralisme culturel. Le Programme d'édition et de publication soutient la production d'ouvrages éducatifs, littéraires et historiques qui reflètent les contributions ou les préoccupations des groupes ethnoculturels.

Direction des études canadiennes

Les programmes des études canadiennes encouragent les Canadiens à mieux connaître le Canada en apportant un soutien financier au développement de projets et d'activités relatifs aux études canadiennes. Pour 1988-1989, les priorités sont les suivantes : la participation à la citoyenneté canadienne, la littérature canadienne, le Canada comme nation souveraine, la diversité, l'égalité et le sens de la communauté, et la science dans un contexte canadien.

Expositions nationales et foires régionales

Ce programme assure une présence canadienne aux expositions nationales et aux foires régionales grâce à la mise sur pied et à la présentation d'importantes expositions. L'objectif des expositions est de rendre les Canadiens fiers de leur pays.

L'information sur diverses personnalités et réalisations canadiennes est présentée sous une forme hautement interactive. Plus de quatre millions de personnes ont chaque année l'occasion de fréquenter ces expositions.

Promotion des langues officielles

La Division de la promotion des langues officielles du Secrétariat d'État administre deux programmes complémentaires. Le Programme des communautés de langue officielle porte sur le soutien aux groupes représentant des communautés minoritaires. Le Programme de promotion des langues officielles centre ses efforts dans deux domaines : rendre les Canadiens plus conscients des avantages de la dualité linguistique et soutenir le bilinguisme institutionnel.

Statistique Canada

Le Programme de statistiques culturelles (PSC) a été mis sur pied en 1972 dans le but de décrire tous les aspects de la culture au Canada, notamment en ce qui a trait à la conservation du patrimoine. Son enquête annuelle sur les organisations patrimoniales, dont les musées, fournit des données sur une variété de facteurs clés comme la vocation des organisations, leurs dirigeants, les dépenses et les recettes, le nombre de membres du personnel et la fréquentation. Ces données, accessibles au public, constituent une source d'information unique pour les décideurs, les concepteurs de programmes, les chercheurs, les spécialistes et autres personnes engagées dans le développement des musées à travers le pays.